

Université de Montréal

*L'analyse des trajectoires de travailleuses du sexe indépendantes*

par  
Cloé Gobeil

École de criminologie  
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales  
en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M.Sc.)  
en criminologie

Août 2023

© Cloé Gobeil, 2023

*Ce mémoire intitulé*

***L'analyse des trajectoires de travailleuses du sexe indépendantes***

*Présenté par*  
**Cloé Gobeil**

*A été évalué par un jury composé des personnes suivantes*

**Catherine Arseneault**  
Président-rapporteur

**Frédéric Ouellet**  
Directeur de recherche

**Marie-Marthe Cousineau**  
Membre du jury

## *Résumé*

La présente étude vise à mieux comprendre les trajectoires de vie de travailleuses du sexe indépendantes en s'intéressant au processus d'initiation à l'industrie du sexe, aux variations des pratiques, ainsi qu'aux risques de victimisation et aux stratégies mises en place pour limiter ces risques. Pour ce faire, une méthodologie qualitative a été mobilisée où treize travailleuses du sexe indépendantes ont été amenées à élaborer sur leur trajectoire de vie, de leur enfance jusqu'au moment de l'entretien. Les résultats illustrent des points d'entrée variés et de multiples motivations à offrir des services sexuels rémunérés. Certaines ont commencé en tant que danseuse érotique ou en tant que masseuse érotique, alors que d'autres ont commencé directement en tant qu'escorte indépendante. Si les besoins financiers s'avèrent être un élément influençant leur entrée dans l'industrie du sexe, on remarque qu'il ne permet pas, à lui seul, de maintenir les travailleuses du sexe dans l'industrie. Il y a donc une évolution des motivations au cours de leur trajectoire. Enfin, les risques de victimisation encourus découlent directement de leur relation avec les clients, mais la manière de les filtrer semble limiter considérablement les actes de victimisation. En parallèle, ce mémoire illustre l'amplification de la vulnérabilité des travailleuses du sexe indépendantes en raison de la marginalisation et des mesures législatives qui entourent l'industrie du sexe.

### **Mots-clés :**

Travail du sexe – Prostitution – Industrie du sexe – Trajectoire – Parcours de vie – Victimisation – Marginalisation – Méthodologie qualitative – Calendrier d'histoire de vie – Empowerment.

## *Abstract*

This study aims to better understand the life trajectories of independent sex workers by focusing on the process of initiation into the sex industry, the variations in practices, as well as the risks of victimization and the strategies implemented. To do so, a qualitative methodology was mobilized where thirteen independent sex workers were led to elaborate on their life trajectory, from their childhood until the moment of the interview. The results illustrate varied entry points and multiple motivations for offering paid sexual services. Some started as an erotic dancer or as an erotic masseuse, while others started directly as an independent escort. If financial needs prove to be an element influencing their entry into the sex industry, we note that it does not, on its own, allow sex workers to remain in the industry. We therefore observe an evolution of motivations during their trajectory. Finally, the risks of victimization incurred stem directly from their relationship with the clients, but the way of filtering them seems to considerably limit the acts of victimization. In parallel, this thesis illustrates the amplification of the vulnerability of independent sex workers due to the marginalization and legislative measures surrounding the sex industry.

### **Key words :**

Sex work – Prostitution – Sex industry – Trajectory – Life course – Victimization – Marginalization – Qualitative methodology – Life history calendar – Empowerment.

# Table des matières

Résumé.....	iii
Abstract .....	iv
Table des matières.....	v
Liste des tableaux .....	viii
Liste des figures .....	ix
Liste des abréviations .....	x
Remerciements.....	xii
Introduction.....	11
<b>Chapitre 1 – Recension des écrits .....</b>	<b>13</b>
1.1 <i>Le travail du sexe</i> .....	13
1.1.1 Qu'est-ce que le travail du sexe? .....	13
1.1.2 Le contexte sociolégal .....	14
Les différentes approches pour légiférer en la matière .....	14
Le travail du sexe au Canada .....	15
1.1.3 Les types de pratiques.....	18
1.1.4 Le travail du sexe à l'ère numérique .....	20
1.1.5 Les types de travailleuses du sexe .....	21
Le travail du sexe pratiqué sur la rue .....	21
Le travail du sexe pratiqué à l'intérieur.....	22
1.1.6 La marginalisation du travail du sexe.....	24
1.2 <i>Avant l'entrée dans l'industrie du sexe</i> .....	27
1.2.1 Les expériences de victimisation durant l'enfance .....	27
1.2.2 Les relations familiales problématiques.....	28
1.3 <i>Les motivations à s'initier à l'industrie du sexe</i> .....	29
1.3.1 Les besoins financiers.....	29
1.3.2 L'influence d'une tierce partie .....	30
1.3.3 Les problèmes de consommation .....	31
1.4 <i>Pendant l'implication dans l'industrie du sexe</i> .....	32
1.4.1 La diversité des pratiques .....	32
1.4.2 Les risques de victimisation .....	34
1.4.3 Tierce partie .....	35
1.4.4 Les agresseurs .....	35
1.4.5 Les stratégies de protection.....	36
1.5 <i>La problématique</i> .....	38
1.5.1 Objectifs de recherche .....	40
1.6 <i>Cadre théorique</i> .....	40
1.6.1 La perspective des parcours de vie .....	41
1.6.2 Le paradigme de l'empowerment.....	42
<b>Chapitre 2 – Méthodologie .....</b>	<b>44</b>
2.1 <i>Le choix de l'approche qualitative</i> .....	44

2.2	<i>La collecte des données</i> .....	44
2.2.1	La méthode des calendriers d'histoire de vie .....	45
2.2.2	L'entretien semi-directif.....	46
2.2.3	Consigne de départ et thématiques des entretiens.....	46
2.2.4	Le processus de recrutement et de collecte de données.....	47
2.3	<i>Échantillonnage</i> .....	48
2.3.1	Le profil des participantes.....	48
2.4	<i>La stratégie analytique : l'analyse thématique</i> .....	53
2.5	<i>Considérations éthiques</i> .....	54
2.6	<i>Les limites et les forces de l'étude</i> .....	54
<b>Chapitre 3 – Résultats</b> .....		<b>56</b>
3.1	<i>Les parcours avant l'entrée dans l'industrie du sexe</i> .....	56
3.1.1	Développement des schémas d'attachement.....	56
	Les problématiques dans les relations familiales .....	56
	Les problématiques relationnelles avec le père .....	57
	Les problématiques relationnelles avec la mère .....	58
	Les problématiques relationnelles avec les deux parents .....	60
	Les schémas d'attachement .....	62
3.1.2	Leur rapport à la sexualité .....	64
	Les premières relations sexuelles.....	64
	Le goût pour la sexualité .....	66
3.2	<i>L'entrée dans l'industrie du sexe</i> .....	66
3.2.1	Les motivations à s'initier à l'industrie du sexe .....	67
	Besoins financiers.....	67
	Difficultés sur le marché de l'emploi.....	68
	Pour le plaisir.....	70
3.2.2	Les influences externes .....	71
	L'Influence d'un tiers.....	71
	L'influence d'une industrie du sexe romancée .....	73
3.3	<i>Les parcours dans l'industrie du sexe</i> .....	74
3.3.1	L'initiation à l'industrie du sexe .....	75
3.3.2	Diversification et variation dans les pratiques .....	76
	Périodes d'interruption .....	79
3.3.3	Les motivations à rester dans le milieu .....	83
3.3.4	Risques et expériences de victimisation .....	85
	Un phénomène plutôt rare .....	85
	Les impacts de la marginalisation.....	86
	Dévoilement de l'implication dans l'industrie du sexe .....	88
	Expériences de victimisation par les clients .....	90
	Contourner le port du condom.....	91
	Le non-respect des limites .....	92
	Le vol.....	93
	Risques de contracter une ITSS.....	94
	Être indépendante .....	94
3.3.5	Stratégies pour limiter les risques de victimisation .....	96
	Avant la rencontre.....	97
	Attirer la bonne clientèle .....	97
	La prise de contact.....	99

Les aptitudes en rédaction .....	101
Des penchants sexuels risqués .....	102
Connaître et vérifier l'identité du client .....	103
Avertir quelqu'un.....	106
Pendant la rencontre .....	108
Le lieu de l'échange de services.....	109
Exiger l'argent avant l'échange de services.....	112
La consommation de substances.....	113
Le port du condom .....	116
Après la rencontre .....	117
Partager les expériences négatives à ses collègues.....	118
3.4 <i>Le travail du sexe : un engagement à long terme?</i> .....	121
<b>Chapitre 4 – Discussion .....</b>	<b>124</b>
4.1 <i>L'entrée dans l'industrie du sexe</i> .....	125
4.2 <i>Les parcours dans l'industrie du sexe</i> .....	126
4.3 <i>Risques et expériences de victimisation</i> .....	129
<b>Conclusion .....</b>	<b>133</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>137</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>147</b>
<i>Annexe I – Outils de collecte de données</i> .....	147
<i>Annexe II – Formulaire d'informations et de consentement</i> .....	150

## *Liste des tableaux*

Tableau 1. – Les différents types de travail du sexe.....	19
Tableau 2. – Le profil des participantes .....	50
Tableau 3. – Le type de relation entretenue avec la mère et le père .....	57
Tableau 4. – Illustration des trajectoires des participantes dans l'industrie du sexe.....	82



## *Liste des figures*

Figure 1. –	Le processus sécuritaire d'une rencontre avec un client.....	120
-------------	--	-----

## *Liste des abréviations*

CHV	Calendrier d'histoire de vie
ITSS	Infection transmissible sexuellement et par le sang
SPA	Substances psychoactives

*« Pour donner la parole à ceux qui ne l'ont pas  
et parler à la place de ceux qui ne le peuvent pas. »*

*- Rose Dufour*

## *Remerciements*

J'adresse mes premiers remerciements aux treize femmes avec qui j'ai eu la chance de m'entretenir et sans lesquelles cette étude n'aurait pu être possible. Je salue votre générosité et votre courage pour m'avoir partagé votre parcours et une partie de votre intimité. Chacune de ces rencontres a été révélatrice et je suis honorée de pouvoir porter, à travers ce mémoire, vos histoires qui méritent d'être racontées et entendues.

Je tiens également à remercier mon directeur de recherche, Frédéric Ouellet. Merci d'avoir cru en moi et en mon projet du début à la fin. Merci pour ton soutien, ta patience et ta disponibilité tout au long de ce parcours. Tes rétroactions rigoureuses et constructives m'ont sans nul doute permis de me dépasser. Je tiens aussi à remercier le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), le Centre international de criminologie comparée et mon directeur de recherche pour leur soutien financier.

Merci à David Décary-Héту pour les nombreuses opportunités et son accueil au Darknet and Anonymous Research Center (DARC). Tu as non seulement contribué à l'approfondissement de mes connaissances, tu as également contribué à rendre la réalisation de ma maîtrise fort plus agréable. Merci pour tout. Dans la même lignée, je tiens à remercier les étudiants du DARC. Nos partages ont été aussi enrichissants que ressourçant.

Des remerciements particuliers vont à mes êtres chers. Merci à mes plus précieuses, Chan et Sam, de m'avoir encouragée et de m'avoir permis de décrocher dans les moments où j'en avais le plus besoin. Nos nombreuses discussions sur ce sujet ont été source d'inspiration. Merci, maman, papa et Al, d'avoir cru en moi et de m'avoir soutenue tout au long de mon parcours. Celui-ci n'aurait pas été possible sans vous. Finalement, merci à toi, Mathieu, pour ta présence et ton soutien. Merci pour ton calme et ta patience. Merci de toujours croire en moi et de m'encourager dans tout ce que j'entreprends. Je suis privilégiée de t'avoir dans ma vie.

## *Introduction*

Depuis les années 2000, un nombre significatif d'études empiriques s'est consacré à documenter le travail du sexe. Or, de nombreux chercheurs ont omis de prendre en compte les distinctions entre les femmes travaillant dans la rue et celles travaillant à l'intérieur. Plus encore, très peu d'études empiriques se penchent sur les expériences des femmes qui s'initient et pratiquent le travail du sexe par choix volontaire et de manière indépendante. En faisant abstraction aux spécificités qui définissent les divers types de travail du sexe, les écrits scientifiques contribuent à une représentation uniforme des femmes impliquées dans l'industrie du sexe. Bien que la prestation de services sexuels rémunérés soit un point commun chez ces femmes, elles se différencient sur de nombreux aspects, notamment en ce qui concerne les facteurs influençant leur entrée, leurs habitudes de consommation, leurs pratiques, leur exposition aux risques, et le contrôle sur leurs conditions de travail (Harcourt & Donovan, 2005; Matthews, 2015; Sanders, 2004, 2007; Tyler et al., 2001; Weitzer, 2000). En regard de ces éléments, cette recherche vise à élargir la compréhension des expériences des travailleuses du sexe indépendantes. Comment perçoivent-elles leur implication dans l'industrie du sexe? À quoi ressemble leur trajectoire : débutent-elles de manière indépendante? Les risques et les expériences de victimisations relevés dans la littérature scientifique s'appliquent-ils aux travailleuses du sexe qui exercent de manière indépendante? Ces questionnements sont à l'origine de ce mémoire.

La présente étude vise donc à approfondir la compréhension du parcours de vie des femmes qui ont, à un moment ou à un autre, exercé des activités sexuelles rémunérées de manière indépendante. Plus spécifiquement, l'étude vise à examiner les processus d'initiation aux activités liées à l'industrie du sexe, à comprendre les éventuels changements pouvant survenir dans cette trajectoire, ainsi qu'à explorer les risques de victimisation et les stratégies mises en place pour les atténuer. Pour réaliser ces objectifs, cette étude s'appuie sur les récits de vie de 13 travailleuses du sexe indépendantes.

Le premier chapitre offre un aperçu des recherches entourant le phénomène à l'étude. Ce chapitre conclut en synthétisant les principales limites des études antérieures, pour ensuite exposer la question de recherche centrale de ce mémoire. Le deuxième chapitre détaille la méthodologie

employée pour atteindre les objectifs fixés. Le troisième chapitre explore les résultats obtenus à l'aide d'entretiens semi-dirigés et des calendriers d'histoire de vie. Enfin, le quatrième et dernier chapitre approfondit ces résultats, les discutant notamment à la lumière de la littérature scientifique.

## *Chapitre 1 – Recension des écrits*

Une recension des écrits s'avère nécessaire afin d'explorer les connaissances relatives au phénomène abordé dans ce mémoire. Ce chapitre présentera d'abord l'état actuel de la littérature sur la thématique du travail du sexe, puis sur les différents aspects des parcours de vie des femmes impliquées dans l'industrie du sexe. Cette section permet notamment de dégager les diverses perspectives théoriques et les multiples formes d'activités sexuelles rémunérées. Il sera également question des caractéristiques prédominantes des femmes engagées dans l'industrie du sexe, tels que les éléments pouvant avoir une influence sur l'entrée des femmes dans l'industrie du sexe. Enfin, une attention particulière sera portée aux interactions entre les travailleuses du sexe et leurs clients, ainsi qu'aux risques de victimisation liés à ce phénomène et aux stratégies de protection mises en place par les travailleuses du sexe pour les atténuer.

### **1.1 LE TRAVAIL DU SEXE**

Le travail du sexe est un phénomène qui se décline en plusieurs formes, chacune possédant ses spécificités (Weitzer, 2012). Dès lors, il s'avère nécessaire de définir le contexte sociolégal dans lequel s'insère l'objet d'étude, de même que les différentes typologies de travail du sexe qui seront traitées dans ce mémoire. Cette partie du chapitre a pour objectif de fournir une vue d'ensemble des connaissances actuelles entourant le travail du sexe, notamment en le définissant et en présentant ses diverses formes.

#### **1.1.1 Qu'est-ce que le travail du sexe?**

Les expressions « travail du sexe » et « pratique sexuelle rémunérée » sont communément mobilisées dans les écrits scientifiques qui considèrent que l'offre de services sexuels rémunérés peut être comparée à une forme de travail (Hardy et al., 2016). Contrairement au terme « prostitution », ces expressions permettent d'englober la diversification et les variations des pratiques dans l'industrie du sexe, considérant à la fois les formes d'activités sexuelles directes et indirectes (Kingston & Sanders, 2016). Dans ce contexte, le travail du sexe, ou une pratique sexuelle rémunérée réfèrent à des actes de contact physique direct (ex. : rapports sexuels,

masturbation) ou à des stimulations sexuelles indirectes (ex. : regarder une danse érotique) en échange d'une compensation matérielle ou monétaire entre deux parties (ou plus) qui impliquent nécessairement un acheteur et un vendeur (Escoffier, 2007; Harcourt & Donovan, 2005; O'Neill, 1996; Weitzer, 2012a). Par la mobilisation de ces expressions, ce mémoire permet l'inclusion – sans s'y limiter – des escortes, des masseuses érotiques, des actrices pornographiques et des danseuses érotiques, plutôt que de se restreindre à la forme la plus souvent identifiée dans l'industrie du sexe, soit le travail du sexe pratiqué sur la rue (Kingston & Sanders, 2016; van der Meulen et al., 2013; Weitzer, 2012a).

Le terme « travailleuse du sexe », quant à lui, fait référence à la personne qui propose et pratique des services sexuels (O'Neill, 1996). Au-delà de cette définition, l'expression englobe également une catégorie de pratiques sexuelles rémunérées où la personne qui offre les services jouit d'une certaine liberté et d'un contrôle quant à sa décision de vendre des services sexuels (Cimino, 2018; Grittner & Walsh, 2020; Rabinovitch & Strega, 2004). Dans cette perspective, le travail du sexe est davantage considéré comme un choix de carrière au détriment d'une forme d'exploitation.

### 1.1.2 Le contexte sociolégal

Il est vrai de dire que le contexte dans lequel existe le travail du sexe vient inévitablement influencer ses caractéristiques, que ce soit par rapport à sa nature, à ses formes ou à ses caractéristiques organisationnelles (Sanders et al., 2018). Comprendre le contexte socioculturel permet de mettre à l'avant-plan les valeurs et les interprétations entourant l'achat et la vente de services sexuels.

#### *Les différentes approches pour légiférer en la matière*

De prime abord, il convient de mentionner que sur le plan politique, il y a quatre approches qui constituent la base de la légalisation sur le travail du sexe : le modèle prohibitionniste, les perspectives abolitionniste et néo-abolitionniste, ainsi que la perspective néo-règlementarisme. Le modèle prohibitionniste poursuit un discours conservateur et répressif envers les travailleuses du sexe, lequel définit la prostitution comme étant synonyme de domination masculine, puis intrinsèquement exploitante et préjudiciable pour celles qui le pratiquent (Weitzer, 2013). Ce modèle vise donc à mettre un terme aux activités sexuelles rémunérées. La perspective



abolitionniste revendique l'éradication même de la prostitution (Mathieu, 2014), alors que le néo-abolitionniste aspire à abolir le domaine prostitutionnel en mettant en place des stratégies punitives pour réduire la demande, en criminalisant les clients par exemple (Armstrong, 2021; Vanwesenbeeck, 2017). Enfin, la perspective néo-règlementarisme réclame que le travail du sexe soit considéré comme un métier comme un autre, où le choix économique est à l'avant-plan, et où les femmes le pratiquant sont consentantes. Si les règlementaristes réclamaient le contrôle du travail du sexe par l'État, les néo-règlementaristes visent une décriminalisation totale des pratiques entourant le travail du sexe dans l'optique d'améliorer les conditions de travail des femmes le pratiquant (Labrecque, 2003).

Suivant le modèle nordique, établi pour la première fois en Suède, le Canada a adopté une approche néo-abolitionniste. Selon cette perspective, le cadre législatif vise notamment à criminaliser ceux qui achètent des services sexuels au détriment de ceux qui les vendent (Sterling & van der Meulen, 2018).

### *Le travail du sexe au Canada*

Un moment important dans l'histoire des travailleuses du sexe au Canada est lorsqu'en décembre 2013 la Cour Suprême du Canada a invalidé trois procédures prévues par le Code criminel autour d'actions associées à la pratique, invalidation qui faisait suite à *Canada c. Bedford, 2013*. Il a été jugé que ces articles, soit l'interdiction de tenir une maison de débauche ou de s'y trouver (art. 210), le proxénétisme, c'est-à-dire le fait de vivre des produits de la prostitution d'autrui (art. 212(1j)) et la sollicitation (art. 213(1c)) étaient incompatibles avec l'article 7 de la *Charte canadienne des droits et libertés*<sup>1</sup> et enfreignaient la garantie constitutionnelle de la liberté d'expression prévue à l'alinéa 2b) de la Charte<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> « Chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne; il ne peut être porté atteinte à ce droit qu'en conformité avec les principes de justice fondamentale. », Article 7 de la Charte canadienne des droits et libertés, Partie I de la Loi constitutionnelle de 1982 [annexe B de la Loi de 1982 sur le Canada, 1982, c. 11 (R.-U.)].

<sup>2</sup> « Chacun a les libertés fondamentales suivantes : liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication. », Alinéa 2b) de la Charte canadienne des droits et libertés, Partie I de la Loi constitutionnelle de 1982 [annexe B de la Loi de 1982 sur le Canada, 1982, c. 11 (R.-U.)].

Cette décision découlant d'une demande effectuée en 2007 auprès de la Cour supérieure de l'Ontario par trois travailleuses du sexe – Terri-Jean Bedford, Amy Lebovitch et Valérie Scott – constitue un point tournant dans le discours juridique et politique sur le travail du sexe, où celui-ci est dorénavant dirigé vers la santé, la sécurité et les droits de la personne (Belak, 2018). En effet, lors de ce procès, la juge Himel a affirmé que les travailleuses du sexe n'étaient pas en mesure de diminuer les menaces à leur sécurité sans contrevenir à la loi, et donc, que cela n'était pas conforme aux principes de justice fondamentale selon lesquelles les lois ne doivent pas être arbitraires, imprécises ou détenir une portée excessive (Belak, 2018). La juge a d'ailleurs conclu que :

*La disposition sur les maisons de débauche (art. 210) était trop large parce qu'elle va bien au-delà de l'objectif de prévention des nuisances publiques, en faisant une infraction de pratiquer le travail du sexe à partir de n'importe quel endroit fixe. [...] L'interdiction de vivre des produits de la prostitution (al. 212(1)j) était arbitraire et grossièrement disproportionnée parce qu'elle rendait les travailleuses du sexe plus vulnérables à la violence et à l'exploitation en augmentant leur dépendance à des tiers abusifs, en plus d'englober toutes les relations des travailleuses du sexe avec les autres, y compris celles renforçant leur sécurité. Enfin, elle conclut que la disposition relative à la communication publique était manifestement disproportionnée parce qu'elle empêchait les travailleuses du sexe à filtrer adéquatement leurs clients, en plus de porter atteinte à leur liberté d'expression. (Belak, 2018, p.50).*

Toutefois, à la suite de ces arguments, les procureurs généraux du Canada et de l'Ontario ont fait appel à cette décision émise par la juge Himel. À l'issue de ce procès, la Cour d'appel de l'Ontario a confirmé la décision préalable du juge Himel selon laquelle la disposition sur les maisons de débauche était inconstitutionnelle. La Cour a également conclu que la disposition relative aux individus vivant des produits de la prostitution enfreignent la Charte, mais que celle-ci devait continuer à s'appliquer dans des circonstances d'exploitation. Enfin, la Cour a contredit la décision du juge Himel concernant la loi sur la communication, puisque cette disposition répondait aux objectifs de protéger les quartiers résidentiels des préjudices sans nuire de manière disproportionnée aux travailleurs du sexe.

En désaccord avec ces conclusions, à la fin d'octobre 2012, la Cour suprême du Canada a accepté d'entendre les appels du Canada et de l'Ontario par rapport aux jugements sur les dispositions relatives aux maisons de débauche et à la communication. Après six mois d'audience, le 20 décembre 2013, il a été décidé à l'unanimité que les conclusions initiales du juge Himel quant à l'annulation des trois lois devaient être maintenues. La Cour suprême du Canada a affirmé que ces

dispositions, individuellement, et combinées, contribuaient à rendre le travail du sexe insécuritaire. Il a été noté que la loi interdisant le « fait de vivre des produits du travail du sexe » empêchait d'embaucher des individus pouvant rendre le travail du sexe plus sécuritaire, tel que des chauffeurs ou des agents de sécurité. Plus encore, la loi entourant la tenue de maison de débauche interdisait les travailleurs du sexe de s'établir dans un lieu fixe, empêchant notamment la possibilité d'établir une clientèle régulière et de confiance. À la suite de ces conclusions émises par la Cour suprême, celle-ci a retardé l'invalidation immédiate des trois articles de lois initialement prévue par la juge Himel, donnant un délai d'un an au gouvernement fédéral pour légiférer à ce sujet. Celui-ci pouvait donc décider de légiférer davantage sur les pratiques du travail du sexe ou s'abstenir de les régler (Belak, 2018).

Le gouvernement fédéral conservateur a décidé de proposer le projet de loi C-36 (*Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*) dont l'essentiel reposait sur le balisement du travail du sexe qui était jusqu'alors considéré comme légal depuis 1892. Ce projet de loi, inspiré à différents égards du modèle suédois, rend dorénavant illégal l'achat de services sexuels, la publicité pour la vente, l'obtention d'un avantage matériel ou financier et la communication dans des endroits publics destinés à l'usage des enfants (Gouvernement du Canada, 2014). Or, ces nouvelles dispositions de la loi calquent les dispositions préalablement annulées par l'arrêt Bedford, en plus de limiter les communications avec les clients ainsi que d'autres mesures de sécurité mises en place par et pour les travailleurs du sexe, telles que la participation d'une tierce partie par exemple.

Si ces nouvelles législations tendent à protéger les travailleurs du sexe dans leur pratique, à protéger les collectivités contre les méfaits découlant de ces pratiques et, finalement, à réduire la demande et son impact sur la communauté (Gouvernement du Canada, 2014), des recherches ont souligné que de tels changements législatifs peuvent avoir de nombreuses répercussions sur la santé et la sécurité des travailleuses du sexe (O'Doherty, 2011; Platt et al., 2018). Par exemple, les dispositions législatives interdisant à quiconque d'annoncer une offre de services sexuels moyennant rétribution viennent restreindre la capacité des travailleuses du sexe à communiquer avec des clients potentiels. Elles se voient dorénavant limitées dans leur capacité à négocier et à communiquer avec ceux-ci, ce qui les empêche d'évaluer convenablement les risques de victimisation potentiels et de maintenir des liens sociaux avec d'autres travailleuses du sexe

(Sterling, 2018). Plus encore, la complexité des lois entourant le travail du sexe semble causer une certaine confusion, autant chez les travailleuses du sexe que chez les corps policiers, à l'égard de ce qui est interdit et ce qui ne l'est pas. Cette confusion viendrait diminuer les probabilités qu'une travailleuse du sexe signale aux forces de l'ordre une expérience de victimisation perpétrée par un client (Kinnell, 2013a). Ces éléments seraient notamment causés et amplifiés par la marginalisation qui entoure le travail du sexe.

### 1.1.3 Les types de pratiques

Le travail du sexe englobe une grande variété de pratiques et de services sexuels. Pour mieux comprendre cette diversité, le Tableau 1 synthétise les caractéristiques de différentes typologies établies dans trois études (Sanders et al., 2009; Weitzer, 2009, p.217; 2012b), qui classent les travailleuses du sexe selon une sorte de hiérarchie, plaçant les escortes indépendantes au plus haut niveau. Il est important de noter que ces typologies ne sont pas mutuellement exclusives, car une même travailleuse du sexe peut se retrouver dans plusieurs catégories. À titre d'exemple, une escorte indépendante peut accepter des rendez-vous via des agences d'escortes, tandis que les employées de bordels ou de bars peuvent rencontrer des clients en privé en dehors de leur lieu de travail (Weitzer, 2012a). Weitzer (2012) note qu'il est toutefois rare qu'une travailleuse du sexe gravisse ou dévale de manière subséquente ces différents niveaux. Ainsi, les trajectoires individuelles des travailleuses du sexe peuvent être ponctuées par des moments de transition, significatives ou non, tout au long de leur parcours dans l'industrie du sexe.

Tableau 1. – Les différents types de travail du sexe<sup>3</sup>

	<i>Lieu</i>	<i>Prix chargé</i>	<i>Exploitation par une tierce partie</i>	<i>Visible du public</i>	<i>Impact sur la communauté</i>	<i>Type de services sexuels</i>	<i>Risque de victimisation violente</i>
<b>Travail du sexe pratiqué à l'intérieur</b>							
Escorte indépendante	Locaux privés/hôtels	Élevé	Aucun	Aucun	Aucun	Élaboré	Bas
Escorte travaillant pour une agence	Locaux privés/hôtels	Élevé	Modéré	Aucun	Aucun	Élaboré	Bas à modéré
Employée d'un bordel	Bordel, sauna, salon de massage	Modéré à élevé	Modéré	Bas	Bas à aucun, si discret	Élaboré	Très bas
Employée d'un bar ou d'un casino	Bar/casino, autre.	Modéré à bas	Bas à modéré	Modéré	Équivalent à l'impact d'un bar/casino	Temps limité et souvent sans-contact	Bas à modéré
<b>Travail du sexe pratiqué dans la rue</b>							
	Contact sur la rue, voitures, ruelles, parcs, etc.	Bas	Élevé	Élevé	Défavorable	De base	Très élevé

*Exploitation d'un tierce partie* réfère au fait qu'un tierce partie reçoit au moins une partie des profits de la travailleuse du sexe.

*Impact sur la communauté* réfère à l'effet sur la qualité de vie du quartier environnant.

*Visible du public* exclut les apparitions dans des publicités, telles qu'un site web en ligne.

Source : (Sanders et al., 2009; Weitzer, 2009, 2012b)

Le travail du sexe pratiqué sur la rue et le travail du sexe pratiqué à l'intérieur se démarquent particulièrement quant au lieu où s'opère l'échange de services sexuels rémunérés. Alors que le travail du sexe pratiqué à l'intérieur se déroule notamment dans des lieux privés intérieurs (Sanders et al., 2018; Weitzer, 2012), le travail du sexe pratiqué dans la rue a principalement lieu dans des espaces publics extérieurs (Cimino, 2018; Sanders et al., 2018; Weitzer, 2000, 2009). Si le lieu est une caractéristique importante à prendre en considération pour distinguer ces deux types de pratiques, on aura vu que celui-ci n'est pas l'unique critère à considérer. Certains auteurs notent l'importance de prendre en compte les caractéristiques propres aux travailleuses du sexe, telles leur niveau de vulnérabilité, leur motivation à pratiquer ce type de service, tout comme les pratiques effectuées elles-mêmes, et leur exposition aux risques pour différencier les types de pratiques

<sup>3</sup> Les informations présentées dans le tableau n'incluent pas les travailleuses du sexe qui sont victimes d'exploitation sexuelle ou qui sont forcées à pratiquer des activités sexuelles rémunérées, dont les expériences diffèrent de celles des femmes qui se sont engagées de manière « volontaire » dans l'industrie du sexe (Weitzer, 2012a).

(Raphael & Shapiro, 2004; Sanders et al., 2009; Weitzer, 2009). En comparaison au travail du sexe pratiqué dans la rue, le travail du sexe pratiqué à l'intérieur réfère, la plupart du temps, à un choix libre de travailler ou non, à la possibilité de sélectionner ses clients et à l'acquisition d'une grande part ou la totalité de l'argent gagné (Cimino, 2018; Norton-Hawk, 2004; Weitzer, 2000; Williamson & Baker, 2009). Certains auteurs notent également une différenciation de la consommation de substances où il y aurait une prévalence moindre de dépendance aux substances psychoactives (SPA) chez les travailleuses du sexe exerçant à l'intérieur que chez celles pratiquant dans la rue (Church et al., 2001; Clarke et al., 2012; Dalla, 2002; Jeal & Salisbury, 2007; Norton-Hawk, 2004; Porter & Bonilla, 2000; Weber, 2002).

#### 1.1.4 Le travail du sexe à l'ère numérique

Il est vrai de dire que les développements technologiques ont eu une influence importante sur le travail du sexe (Jones, 2015; Parsons et al., 2004). L'utilisation du téléphone, puis du téléavertisseur, par les travailleuses du sexe a mené à des modifications de leur lieu de travail, où celles-ci vont davantage offrir leur service à l'intérieur (ex. : des hôtels) (Lee-Gonyea et al., 2009). Jones (2015, p.560) mentionne que « les services offerts dans le cadre du commerce sexuel traditionnel n'ont pas nécessairement changé, mais la manière dont ces services sont fournis, exécutés, marqués, commercialisés et vendus a clairement changé ».

De nos jours, des plateformes numériques spécialisées offrent la possibilité aux travailleuses du sexe de partager leurs services de manière plus discrète et à une plus grande échelle (Castle & Lee, 2008). Internet a donc offert aux travailleuses du sexe de nouveaux modes d'exploitation de leur entreprise, où les plateformes numériques constituent un moyen simple et efficace pour transiger les informations entre un acheteur et un vendeur, facilitant ainsi la concrétisation d'accords satisfaisants entre les deux parties (Jones, 2015; Parsons et al., 2004). Si l'avènement des technologies a permis d'étendre l'offre des services sexuels par les travailleurs du sexe, elle leur a également permis de diminuer leurs risques de victimisation potentiels (Brogis, 2016) où « leur accès à la technologie informatique leur permet de travailler depuis leur domicile, de filtrer les clients avant de les rencontrer en personne, de fixer leurs propres tarifs et de garder tous les bénéfices » (Parsons et al., 2004, p1022). Ainsi, les plateformes numériques ont une incidence

considérable sur les risques de victimisation encourus par les travailleuses du sexe, dans la mesure où cela leur permet d'avoir un certain contrôle sur les clients qu'elles décident de rencontrer.

### 1.1.5 Les types de travailleuses du sexe

La plupart du temps, l'expression « travail du sexe » est employée de manière à faire abstraction de sa spécificité, et ce, autant dans les écrits analytiques que dans les études empiriques (Toupin, 2006; Weitzer, 2000, 2005). Nombreux sont les chercheurs qui effectuent des recherches en lien avec les pratiques sexuelles rémunérées qui omettent de préciser la nature de leur échantillon (Weitzer, 2000). Si certains d'entre eux disent étudier les « travailleuses du sexe », il n'est pas rare de constater que ceux-ci se limitent à un sous-groupe pratiquant de manière exclusive dans la rue (Escoffier, 2007; Weitzer, 2000). Cependant, il est observé que les diverses pratiques sexuelles rémunérées, ainsi que les individus qui les exercent, se distinguent par de nombreux aspects. Ces distinctions seront abordées dans les prochaines sous-sections.

#### *Le travail du sexe pratiqué sur la rue*

La littérature scientifique n'offre pas de définition claire relativement au phénomène du travail du sexe pratiqué dans la rue, si ce n'est qu'elle aborde presque exclusivement les caractéristiques des actrices. Un élément qui fait toutefois consensus réfère au lieu initial où la transaction est effectuée entre la travailleuse du sexe et le client, laquelle se déroule dans un espace public extérieur (ex. : rue, voiture, ruelle, parc) (Cimino, 2018; Sanders et al., 2018; Weitzer, 2000, 2009). De ce fait, ce type de pratique peut s'avérer nuisible aux communautés où il s'opère puisqu'il est davantage visible et qu'il est souvent associé à des troubles de l'ordre public (Weitzer, 2000, 2012a). Toutefois, selon une étude réalisée à Montréal, seulement 6% des travailleuses du sexe pratiqueraient dans la rue (Szczepanik et al., 2014).

Les résultats de nombreuses études ont permis de brosser le portrait des travailleuses du sexe pratiquant dans la rue, où celui-ci apparaît être constellé par plusieurs caractéristiques communes. Au-delà de leur type de pratique, les femmes pratiquant le travail du sexe dans la rue détiendraient, dans une plus grande proportion, un niveau de scolarité relativement faible, le plus haut niveau de scolarité complété par celles-ci étant limité à l'école secondaire (Henriksen, 2021; Plumridge &

Abel, 2001). Ce faible niveau d'éducation vient inévitablement impacter leur perspective d'avenir, compliquant la recherche d'emploi et les limitant dans leur choix de carrière (Sanders et al., 2018).

Des recherches ont également souligné que les femmes pratiquant le travail du sexe dans la rue auraient, pour la plupart, débuté leur pratique sexuelle rémunérée entre l'âge de 18 et 21 ans (Absi, 2010; Church et al., 2001; Plumridge & Abel, 2001). Il ressort que l'argent soutiré par l'entremise de leur pratique servirait dans une plus grande proportion à la consommation de drogue (Church et al., 2001; Plumridge & Abel, 2001). À cet effet, les substances les plus souvent consommées par celles-ci seraient de la cocaïne, de l'héroïne, et suivi par du cannabis (Church et al., 2001; Clarke et al., 2012; Dalla, 2002; Jeal & Salisbury, 2007; Norton-Hawk, 2004; Porter & Bonilla, 2000; Weber, 2002).

Une étude s'étant intéressée à l'intensité de leur pratique en termes de nombre de clients a révélé que les femmes pratiquant le travail du sexe dans la rue rencontrent, en moyenne, de trois à quatre clients par journée de travail (Plumridge & Abel, 2001). Ces rencontres se réaliseraient majoritairement auprès de nouveaux clients et la durée serait de moins d'une heure (Lever & Dolnick, 2010). En ce qui a trait aux services les plus souvent offerts, le sexe oral suivi de pénétrations vaginales seraient les plus fréquents (Lever & Dolnick, 2010; Porter & Bonilla, 2000).

Relativement à leur risque de victimisation, il apparaît que la très grande majorité (entre 25 et 86%) des travailleuses du sexe pratiquant dans la rue subissent des violences physiques (ex., gifles, coups, menaces à main armée) et des agressions sexuelles (Raphael & Shapiro, 2004).

### *Le travail du sexe pratiqué à l'intérieur*

Le travail du sexe pratiqué à l'intérieur (*indoor sex work*) réfère à toutes formes de services sexuels s'effectuant dans des lieux clos, notamment dans des bordels, des salons de massages, des bars, des hôtels et des saunas (Sanders et al., 2018; Weitzer, 2012). En opérant dans les lieux clos et de manière relativement discrète, les travailleuses du sexe se livrant à ce type de services n'ont que très peu d'impact sur les communautés (Weitzer, 2000). D'ailleurs, le travail du sexe d'intérieur réfère aux types d'activités sexuelles les plus répandues dans la ville de Montréal, la très grande majorité des femmes (94%) pratiquent des activités sexuelles rémunérées dans des lieux clos tels que des salons de massage, des bars de danseuses et des bordels (Szczepanik et al., 2014).



La littérature scientifique suggère que les travailleuses du sexe qui sollicitent et pratiquent à l'intérieur auraient, la plupart du temps, terminé entre trois et cinq années d'études secondaires (44%) ou auraient effectué des études postsecondaires (35%) (Plumridge & Abel, 2001). Leur niveau d'éducation, qui est comparable à celui de la population générale, leur offre donc une certaine flexibilité en ce qui concerne leurs opportunités d'emploi légitime. Ainsi, l'implication dans l'industrie du sexe de cette population semble davantage découler d'un choix personnel que d'une option de dernier recours ou de survie, comme cela a été rapporté dans certaines études (Cimino, 2018; Sanders et al., 2018).

D'ailleurs, l'utilité première de l'argent obtenu par la pratique de services sexuels rémunérés chez ces femmes serait majoritairement liée aux dépenses du ménage (Church et al., 2001; Plumridge & Abel, 2001). Dans le même ordre d'idées, si aucun consensus clair n'est de mise quant à l'âge d'entrée dans l'industrie du sexe chez celles pratiquant le travail du sexe à l'intérieur, il apparaît qu'elles soient majoritairement âgées entre 20 et 29 ans (Church et al., 2001; Lever & Dolnick, 2010; Plumridge & Abel, 2001; Sanders, 2006). Une très grande majorité d'entre elles consommeraient des SPA sur une base régulière et, plus précisément, elles consommeraient dans une plus grande proportion des tranquillisants (Church et al., 2001).

Outre leurs caractéristiques individuelles, certaines constatations sont dégagées quant aux pratiques effectuées par les travailleuses du sexe pratiquant à l'intérieur. Une étude conduite par Plumridge et Abel (2001) arrive à la conclusion qu'elles offriraient leur service sur une base d'un à deux clients par journée de travail. Parallèlement, Lever et Dolnick (2010) ont trouvé que cette population passerait en moyenne une heure avec leur client. Elle aurait tendance à entretenir des relations avec des clients réguliers plutôt que d'en acquérir de nouveaux, établissant des liens qui peuvent perdurer d'un an à plusieurs années (Lever & Dolnick, 2010). Les actions engagées avec les clients par ces travailleuses du sexe seraient, par ordre d'importance, des pénétrations vaginales suivies de sexe oral et ne se limiteraient pas aux activités sexuelles (ex. conversation) (Lever & Dolnick, 2010). Elles auraient en très grande proportion exploré plus d'un type de pratique sexuelle au cours de leur trajectoire (ex. masseuses érotiques, actrices pornographiques, danseuses érotiques) en tant que travailleuse du sexe (Sanders, 2006) et seraient plus propices à œuvrer de manière indépendante. Cette indépendance leur permettrait d'avoir un contrôle autant sur le choix de leurs clients, que sur le profit généré et sur les actions effectuées (Weitzer, 2000).

De manière générale, les études s'entendent pour dire que les femmes impliquées dans le travail du sexe d'intérieur constituent une des populations les plus susceptibles de victimisation dans la société, malgré qu'elles le sont moins que celles pratiquant dans la rue (Church et al., 2001; Raphael & Shapiro, 2004). Ceux s'étant penchés sur les types de victimisation vécu par celles-ci ont ressorti qu'elles seraient le plus souvent victimes de tentative de viol (anal ou vaginal) (Church et al., 2001; Raphael & Shapiro, 2004). Les types de victimisation subie varieraient donc entre les femmes qui pratiquent dans la rue ou à l'intérieur.

Les études se penchant sur le travail du sexe s'y sont souvent intéressées en portant une attention particulière aux victimes d'exploitation sexuelles et à celles sous l'emprise d'un proxénète (Weitzer, 2005). Or, il semble qu'une certaine proportion des travailleuses du sexe, particulièrement celles qui pratiquent à l'intérieur, œuvrent de manière indépendante (Sanders et al., 2018; Weitzer, 2009; Williamson & Cluse-Tolar, 2002). Celles-ci détiendraient également un plus grand contrôle sur leur condition de travail et y retireraient une plus grande satisfaction (Weitzer, 2005).

#### 1.1.6 La marginalisation du travail du sexe

Un élément fondamental à considérer lorsque l'on se penche sur le travail du sexe est la marginalisation, ou l'exclusion sociale, des individus qui pratiquent des activités sexuelles rémunérées. Cette forme d'exclusion réfère à l'acte de mettre à l'écart, par la discrimination ou la dépriorisation, des individus ou une communauté qui n'adhèrent pas au modèle dominant d'une société (Ziegler, 2020). La marginalisation découle d'inégalités systémiques, celle-ci apparaît également être la cause de certaines inégalités (Ziegler, 2020). Elle peut également avoir une incidence sur les comportements individuels, allant jusqu'à amplifier les risques de victimisation. La marginalisation des travailleuses du sexe et ces inégalités prendraient quatre dimensions, soit politique, économique, sociale ou culturelle.

La marginalisation politique des travailleuses du sexe prend son origine dans les mesures législatives qui condamnent la légitimité de gagner de l'argent par l'entremise d'activités sexuelles rémunérées. Cette approche répressive influence la manière dont le public voit le travail du sexe, où le modèle criminalisé dépeint les travailleuses du sexe comme étant à la fois des victimes

d'exploitation et une population menaçante pour l'ordre et la sécurité des collectivités (Bruckert & Hannem, 2013). Non seulement le travail du sexe se voit délégitimé au regard de la population canadienne, cette répression vient influencer la manière dont les travailleuses du sexe sont traitées par le système de justice pénale venant par le fait même brimer leurs droits de la personne (Vanwesenbeeck, 2017). Les travailleuses du sexe seraient plus susceptibles d'être blâmées en tant que victimes et il y aurait une plus grande minimisation des dommages qui leur sont causés (Zvi, 2022) en comparaison aux milieux décriminalisés où les travailleuses du sexe « ont un plus grand pouvoir de négociation avec les clients et un meilleur accès à la justice » (Platt et al., 2018; Zvi, 2022). D'autres conséquences de la marginalisation politique seraient également que les travailleuses du sexe au Canada sont réticentes vis-à-vis les services de santé : elles craindraient le jugement lors de la divulgation du statut de travailleuse du sexe et entretiendraient une certaine « aversion pour les médecins et les autres membres du personnel de santé en raison d'une discrimination antérieure » (Ziegler, 2020, p. 4). Ces éléments contribueraient donc à l'isolement social des travailleuses du sexe (Vanwesenbeeck, 2017).

Une deuxième dimension favorisant la marginalisation des travailleuses du sexe est le système économique, lequel détermine l'accès et la distribution des ressources d'une société. Ce système participe à la marginalisation des travailleuses du sexe dans le sens que la pauvreté, l'endettement et le chômage constituent des facteurs incitatifs à offrir des services sexuels rémunérés (Abel et al., 2007; Benoit et al., 2017; Ernst et al., 2021). Un faible revenu ou l'instabilité financière peuvent être expliqués par le manque d'opportunités d'emplois, une sous-scolarisation ou une insatisfaction en regard des opportunités disponibles (Benoit et al., 2017; Jeffrey & Macdonald, 2006; Ziegler, 2020). Ces inégalités qui caractérisent le système économique contribuent à la limitation d'accès à certaines ressources, tels qu'un logement ou des soins de santé, venant par le fait même amplifier la marginalisation des travailleuses du sexe. En effet, « les prestations sociales ne seraient pas suffisantes pour prévenir la pauvreté ou les modes de vie marginaux » (McNaughton & Sanders, 2007 cité dans Balfour & Allen, 2014, p. 5).

La marginalisation du travail du sexe prend aussi forme dans les normes comportementales qui caractérisent une culture. Malgré l'évolution de celles-ci au fil des décennies, il est indéniable que le double standard sexuel perdure : « la sexualité des femmes est stigmatisée, règlementée et punie plus sévèrement que la sexualité des hommes » (Irvine, 2015, p. 121). Cette situation est d'autant

plus accentuée dans les sociétés où la monogamie est la norme culturelle prédominante, comme au Canada, et où la dimension culturelle contribue à stigmatiser les travailleuses du sexe en raison de la multiplicité et de la diversité de leurs pratiques sexuelles (Ziegler, 2020).

Alors qu'elles ont plusieurs partenaires sexuels différents, elles ont également des relations sexuelles en dehors d'une relation conjugale, venant ainsi dévier les normes sociales. Un autre aspect culturel qui contribue à la marginalisation des travailleuses du sexe réside dans la trajectoire qui mène vers l'obtention de ce type d'emploi, soit qu'elle est exempte de formation formelle (Andermann, 2016). Cela viendrait cristalliser la perception selon laquelle les travailleuses du sexe sont souvent perçues comme ne possédant pas les compétences requises pour poursuivre leur éducation (Neal et al., 2014). Pour ces raisons, la marginalisation sociétale vient réduire la légitimité de leur rôle dans la société (Ziegler, 2020).

Finalement, la marginalisation des travailleuses du sexe émane de la dimension sociale « laquelle est étroitement liée à des aspects de la dimension culturelle et se caractérise par des liens sociaux pour soutenir des systèmes tels que les amis, la famille, les voisins et les communautés » (Ziegler, 2020, p. 30). Pour certaines travailleuses du sexe, la faiblesse de leurs liens sociaux pourrait être expliquée par la stigmatisation de leur pratique qui découle des autres dimensions (politique, économique et culturelle). En conséquence, nombreuses sont celles qui décident de vivre une « double vie » pour cacher leur implication dans l'industrie du sexe à leur entourage afin d'éviter la stigmatisation et la marginalisation qui entourent le travail du sexe (Sanders, 2004a). La pression ressentie pour voiler une partie intégrante de leur vie peut contribuer à affaiblir, voire à briser leurs liens sociaux, en plus de leur causer un stress psychologique important (Sanders, 2004a). Or, on sait que le fait d'avoir un réseau social positif peut contribuer à diminuer et à mieux gérer les risques de victimisation (Choudhury et al., 2015). En somme, la marginalisation et la stigmatisation du travail du sexe et des personnes qui s'y adonnent contribuent ainsi à l'effritement des liens sociaux et donc à l'exclusion sociale.

Bruckert et Hannem (2013) notent qu'il s'avère essentiel de se dégager des présupposés stigmatisés et de laisser la voix aux travailleuses du sexe pour bien positionner et évaluer ce phénomène.

## 1.2 AVANT L'ENTRÉE DANS L'INDUSTRIE DU SEXE

Les connaissances actuelles sur les circonstances qui conduisent les femmes vers le travail du sexe dégagent un ensemble complexe de facteurs, notamment des facteurs contextuels, individuels et environnementaux (Benoit et al., 2017; Bullough & Bullough, 1996; Hickling, 2019). Si certains soulignent que les travailleuses du sexe qui vendent des services sexuels effectuent des choix rationnels, où leur entrée dans le milieu peut être comparée à un simple choix de carrière (Benoit et al., 2017; Jeffrey & Macdonald, 2006; Weitzer, 2009), d'autres soulignent que leur initiation découle d'une série de facteurs qui va au-delà de leur capacité décisionnelle, notamment l'influence d'expériences de victimisation durant l'enfance, de négligence parentale ou le fait d'avoir un réseau social limité ou antisocial (Dodsworth, 2012; Kramer & Berg, 2003; Lalor & McElvaney, 2010). Cette section examine ces différents éléments pouvant influencer les femmes à débiter l'offre de services sexuels rémunérés.

### 1.2.1 Les expériences de victimisation durant l'enfance

Il a été constaté que les expériences de victimisation pendant l'enfance, qu'elles soient sexuelles, physiques ou émotionnelles, ont une incidence significative sur la probabilité de pratiquer des activités sexuelles rémunérées rendu à l'âge adulte (Kramer & Berg, 2003; Lalor & McElvaney, 2010).

En premier lieu, les expériences de victimisations sexuelles auraient un effet sur l'entrée dans l'industrie du sexe en tant que travailleuse du sexe pratiquant sur la rue ou exploitée (Kramer & Berg, 2003; Lalor & McElvaney, 2010; R. L. Simons & Whitbeck, 1991). Dans une étude exploratoire portant sur 40 adolescents fugueurs et 95 femmes sans-abri, Simons et Withbeck (1991) ont analysé l'influence d'expériences de victimisation sexuelle durant l'enfance sur l'engagement dans l'industrie du sexe et sur les risques de victimisation ultérieurs. Les résultats révèlent que pour les fugueurs, les expériences de victimisation sexuelles ont un impact significatif sur les probabilités à s'impliquer dans l'industrie du sexe notant qu'à chaque unité d'augmentation sur l'échelle des abus sexuels, il y a une augmentation de 1,23 des probabilités de se livrer à des pratiques sexuelles rémunérées, et ce, indépendamment de toute influence exercée par des facteurs

tels la fugue, l'abus de substance et toutes autres activités déviantes (R. L. Simons & Whitbeck, 1991).

Il ressort que les autres formes d'expériences de victimisation (abus physique/émotionnel, négligence physique/émotionnelle), rend également vulnérables les femmes à s'engager dans des activités sexuelles rémunérées. Dans une étude empirique s'étant penchée sur l'impact de diverses formes de maltraitance durant l'enfance sur une implication ultérieure dans l'industrie du sexe, on constate que la quasi-totalité des 341 participantes (98%) avait été victimes d'abus toutes formes confondues (Stoltz et al., 2007).

L'association entre les expériences de victimisation vécues durant l'enfance et l'initiation au travail du sexe est indirectement médiée par la participation à un style de vie et à des activités plus à risque, ou par la dégradation de l'image de soi et de ses capacités émotionnelles (Kramer & Berg, 2003; Lalor & McElvaney, 2010; R. L. Simons & Whitbeck, 1991). On remarque d'ailleurs une plus grande propension chez les victimes à avoir des comportements de fugue, d'abus de substances, ainsi que des lacunes dans leurs relations interpersonnelles (Cobbina & Oselin, 2011; Kramer & Berg, 2003; Lalor & McElvaney, 2010). Ces différents éléments rendraient les femmes fortement vulnérables à s'engager dans des comportements sexuels de manière précoce et à haut risque, puis, à pratiquer des activités sexuelles rémunérées (Kramer & Berg, 2003; Lalor & McElvaney, 2010; Tyler et al., 2001).

### 1.2.2 Les relations familiales problématiques

Les relations familiales durant l'enfance ont une influence importante sur le développement personnel et émotionnel des individus (Hirschi, 1969). Des recherches ont d'ailleurs établi des associations entre les styles d'attachement et les variations dans l'interprétation et les expériences de relations intimes et sexuelles chez les individus. Les liens d'attachement, principalement développés durant l'enfance, jouent un rôle central dans la conception des modèles cognitifs de vie sociale d'un individu en guidant les attentes et les objectifs de ses relations interpersonnelles (Birnbaum, 2010). Les parents, à titre de figure d'attachement, incarnent un rôle important dans le développement de ces schémas relationnels, ceux-ci peuvent agir à la fois comme facteur de risque ou de protection dans l'actualisation de comportements problématiques. Par exemple, une personne

bénéficiant du soutien de ses parents serait plus à même de considérer un partenaire partageant ses valeurs et sa sensibilité plutôt que de se focaliser exclusivement sur l'attrait physique et la compatibilité sexuelle (Simons et al., 2013). À l'inverse, un individu ayant des difficultés dans ses relations amoureuses serait plus susceptible d'avoir vécu des insécurités émotionnelles venant de sa mère et des expériences d'abandon ou de rejet (Walper & Wendt, 2015).

Les recherches s'étant penchées sur les antécédents des femmes impliquées dans l'industrie du sexe ont mis en évidence que les relations familiales problématiques jouent un rôle important dans la trajectoire vers l'industrie du sexe (Mallicoat & Ireland, 2013). À cet effet, une étude empirique portant sur 50 travailleuses du sexe incarcérées pour une infraction liée au travail du sexe a montré que la totalité de celles-ci avait grandi au sein d'une famille dysfonctionnelle (Norton-Hawk, 2004). Près de 60% des participantes avaient un ou des parents qui étaient dépendants à la drogue ou à l'alcool, et environ la moitié d'entre elles avaient vécu des abus verbaux, physiques ou sexuels dans leur contexte familial (Norton-Hawk, 2004). Pour leur part, Kramer et Berg (2003) ont trouvé que 49% des 309 travailleuses du sexe pratiquant dans la rue avaient vécu des abus physiques durant l'enfance.

### 1.3 LES MOTIVATIONS À S'INITIER À L'INDUSTRIE DU SEXE

Pour mieux comprendre les trajectoires des travailleuses du sexe indépendantes, il importe de se pencher sur les motivations ayant mené à leur entrée dans l'industrie du sexe. Dans ce contexte d'indépendance et de consentement, on considère que les travailleuses du sexe ont choisi cette avenue au détriment d'autres possibilités et que plusieurs éléments auraient mené vers cette décision. Parmi ceux-ci, on note les besoins financiers (Abbott, 2000; Benoit et al., 2018a; Cobbina & Oselin, 2011; Ernst et al., 2021), les problèmes de consommation (Harcourt & Donovan, 2005; Weitzer, 2009) et l'influence d'une tierce partie (O'Neill, 1997; Weitzer, 2009).

#### 1.3.1 Les besoins financiers

Si l'argent constitue un des principaux éléments considérés lors d'un choix de carrière, cela ne fait pas exception pour le travail du sexe (Benoit et al., 2017; Mears & Connell, 2016). Plusieurs auteurs

ont mis en évidence l'influence du besoin d'argent sur l'entrée dans l'industrie du sexe (Abbott, 2000; Benoit et al., 2018a; Cobbina & Oselin, 2011; Ernst et al., 2021).

Benoit et ses collègues (2017) ont examiné les récits d'adultes (n=209) pratiquant des services sexuels rémunérés en milieu urbain au Canada, en mettant l'accent sur les motivations liées à leur entrée dans l'industrie du sexe. Les résultats ont fait valoir que le besoin ou le désir d'argent apparaît comme étant la raison la plus souvent mentionnée par les participants : 87% de ceux-ci ont noté ce motif. D'ailleurs, pour bon nombre d'entre eux (un tiers des 209 participants), les besoins financiers notoires, parfois influencés par la présence d'enfants ou de personnes à charge, combinés à une limitation dans leur perspective d'emploi (ex. : sous-emploi, faible niveau d'éducation, chômage) ont justifié le recours aux pratiques sexuelles rémunérées (Benoit et al., 2017). Des résultats similaires ont été obtenus par Ernst et ses collègues (2021), lesquels ont cherché à mieux comprendre les motivations de 227 étudiants s'identifiant comme travailleurs du sexe. Leur étude a révélé qu'une minorité (36%) est entrée dans l'industrie pour des raisons financières.

Dans le même ordre d'idées, Abbott (2000) a exploré les motivations à entrer dans le milieu de la pornographie et le maintien d'une implication ultérieure dans ce milieu par les actrices pornographiques. S'il ressort que les actrices motivées par l'attrait monétaire et les aventures sexuelles ont tendance à quitter rapidement le milieu une fois ces objectifs atteints, celles qui restent doivent revoir leur motivation et adapter leurs objectifs. À cet effet, les résultats de l'étude mettent en lumière que la célébrité et la reconnaissance ont une influence sur le maintien à plus long terme dans ce milieu. Cette étude note non seulement les motivations à l'entrée dans l'industrie du sexe, mais aussi une variation de celles-ci dépendamment de la durée de l'implication de l'actrice dans ce milieu (Abbott, 2000). Or, à notre connaissance, aucune étude ne s'est intéressée à la variation de ces motivations pour les femmes qui exercent d'autres types de travail dans l'industrie du sexe.

### 1.3.2 L'influence d'une tierce partie

Un autre facteur susceptible de conditionner le cheminement des femmes vers l'industrie du sexe réside dans l'influence d'une tierce partie. (Sanders et al., 2018). Certaines travailleuses s'initient à ce milieu par le biais d'une association différentielle ou par une pression des pairs, et il n'est pas



rare de constater que des travailleuses du sexe aient été influencées à débiter par une connaissance y étant préalablement impliquée (O'Neill, 1997; Weitzer, 2009). Il arrive également qu'un proxénète ait procédé au recrutement ou ait exercé une pression pour amener les travailleuses du sexe à se livrer à ce type de pratique (O'Neill, 1997; Weitzer, 2009). L'influence d'un proxénète serait toutefois plus commune chez les femmes pratiquant sur la rue que celles pratiquant à l'intérieur (Williamson & Baker, 2009).

### 1.3.3 Les problèmes de consommation

L'association entre les problèmes de consommation, que ce soit d'alcool ou de drogues, et le fait de pratiquer des activités sexuelles rémunérées est largement documenté dans la littérature scientifique. Une étude comparative portant sur deux cohortes d'utilisateurs de drogues injectables situées dans les villes de Montréal et de Vancouver, comprenant 193 travailleuses du sexe et 398 non-travailleuses du sexe, a documenté les différentes caractéristiques sociodémographiques, les comportements sexuels à risque, les pratiques d'injection à risque et les habitudes de consommation de drogues des participantes (Spittal et al., 2003). L'analyse des résultats a révélé que les pratiques d'injection à risque et les habitudes de consommation étaient nettement différentes entre les deux groupes. Les travailleuses du sexe qui pratiquent dans la rue consommeraient sous une plus grande proportion l'héroïne, la cocaïne et des « speedballs » (héroïne et cocaïne) (Spittal et al., 2003). L'utilisation de ces drogues multiples motive, pour la plupart d'entre elles, leur implication dans l'industrie du sexe, où il n'est pas rare que les femmes échangent des relations sexuelles contre de la drogue.

Plusieurs études suggèrent que nombreuses sont les femmes toxicomanes ou alcooliques qui débiterent dans l'industrie du sexe pour subvenir aux coûts engendrés par leur consommation problématique (Harcourt & Donovan, 2005; Weitzer, 2009), alors que d'autres suggèrent que les problèmes de consommation seraient plutôt une conséquence de l'implication dans l'industrie du sexe (Spittal et al., 2003). Plusieurs chercheurs avancent que les travailleuses du sexe travaillant sur la rue rapportent davantage de problèmes de consommation que celles pratiquant à l'intérieur et que la dépendance les contraint à demeurer dans ce milieu (Church et al., 2001; Sanders, 2005; Sanders et al., 2018). Enfin, si un lien évident demeure entre le fait de pratiquer des services sexuels rémunérés et le fait d'avoir des problèmes de consommation, un flou demeure quant à la nature des

liens qui les unissent, à savoir ce qui en est la cause ou la conséquence (Conseil du statut de la femme, 2002).

De manière générale, on aura vu que nombreux sont les éléments pouvant influencer la trajectoire des femmes vers l'industrie du sexe, où aucun facteur unique ne paraît expliquer le cheminement de celles-ci vers le travail du sexe : il s'agirait plutôt du résultat d'une interaction entre plusieurs de ceux-ci (Hickling, 2019). Quoi qu'il en soit, l'influence de facteurs contextuels, individuels ou environnementaux, l'initiation au travail du sexe paraît découler de facteurs qui vont au-delà des capacités décisionnelles des femmes (Benoit et al., 2017; Bullough & Bullough, 1996; Dodsworth, 2012; Hickling, 2019; Jeffrey & Macdonald, 2006; Kramer & Berg, 2003; Lalor & McElvaney, 2010; Weitzer, 2009). On aura également vu que les motivations à pratiquer des activités sexuelles rémunérées peuvent s'avérer dynamiques : le besoin d'argent peut avoir initié l'entrée alors que le désir de reconnaissance peut agir à titre de facteur de maintien, par exemple (Abbott, 2000).

Plus encore, si plusieurs incitatifs s'avèrent transcendants et influencent l'entrée dans l'industrie du sexe chez les femmes adultes, certains semblent plus spécifiques à celles exerçant le travail du sexe à l'intérieur. Or, s'il s'avère qu'un nombre relativement important de chercheurs s'est intéressé à ces différents facteurs, très peu sont ceux qui ont abordé la spécificité des trajectoires de celles pratiquant à l'intérieur.

## 1.4 PENDANT L'IMPLICATION DANS L'INDUSTRIE DU SEXE

### 1.4.1 La diversité des pratiques

En examinant les diverses typologies de pratiques sexuelles rémunérées exercées par les travailleuses du sexe, on observe plusieurs variations. Il arrive que certaines exercent un type de service à un moment donné et optent ensuite pour un autre type à un autre moment. Ces différentes variations seront abordées dans la présente section.

Tout d'abord, il n'est pas rare de constater que les travailleuses du sexe connaissent une légère mobilité ascendante ou descendante en regard du type de pratique sexuelle rémunérée effectuée. Effet, comme Weitzer (2012) l'a étayé, plusieurs facteurs influencent la possibilité des travailleuses du sexe à varier leur type de pratique, notamment leur répertoire de contacts, leurs techniques ou

attitudes de travail, allant jusqu'à leur état de santé et leur niveau d'attractivité. Toutefois, alors qu'il s'agit de caractéristiques plus ou moins stables à travers le temps, il semble que le point d'entrée dans la profession constitue un point déterminant dans la position occupée par les travailleuses du sexe au cours de leur carrière (Weitzer, 2012). On remarque alors des évolutions relativement subtiles, telles qu'une travailleuse du sexe commençant son parcours en tant qu'escorte au sein d'une agence pour ensuite passer à des contrats en tant que travailleuse indépendante, par exemple.

Une variation importante, telle que le fait de passer d'escorte indépendante à pratiquer dans la rue s'avère toutefois rare, à moins que la travailleuse ne connaisse des changements majeurs sur ses conditions de vie (ex. : vieillissement, toxicomanie) (Weitzer, 2012a). Le phénomène inverse est également vrai, où il est très rare qu'une travailleuse du sexe débute en pratiquant dans la rue puis gravisse les échelons jusqu'à offrir des services d'escortes en tant qu'indépendante (Weitzer, 2012a). Cette rareté peut notamment être expliquée par le niveau de vulnérabilité qui caractérise majoritairement les travailleuses du sexe pratiquant dans la rue, notamment leur plus grande propension à être toxicomanes et à avoir un faible niveau d'éducation (Weitzer, 2000). Ces vulnérabilités peuvent les contraindre à varier leur type de pratique, dans la mesure où certaines compétences sont requises pour pratiquer à l'intérieur où les activités requièrent davantage d'interactions sociales avec les clients sur une plus longue période (Weitzer, 2012a).

Dans la même lignée, une étude comparative portant sur 222 femmes impliquées dans le travail du sexe a interrogé les types d'activités sexuelles rémunérées effectuées par celles-ci (Raphael & Shapiro, 2004). Cette étude a révélé que les femmes étaient engagées dans un total combiné de 598 activités sexuelles rémunérées, le nombre total déclaré par chaque répondante variant entre 1 et 14, avec une moyenne de 2,69 activités. De manière générale, 39% des répondantes rapportaient avoir participé à un seul type d'activité, 26% à deux, 23% à trois, 10% à quatre, alors que le reste de l'échantillon rapportait avoir participé à cinq activités ou plus (Raphael & Shapiro, 2004). Ces résultats mettent en lumière que les femmes se livrant à des activités sexuelles rémunérées varient leur type de pratique, soit de manière simultanée ou épisodique.

#### 1.4.2 Les risques de victimisation

De manière générale, les études s'entendent pour dire que les travailleuses du sexe sont particulièrement vulnérables à la victimisation dans le cadre de leur travail (Church et al., 2001; Matthews, 2015; O'Neill & Barbaret, 2000; Raphael & Shapiro, 2004; Sanders et al., 2018). Cette vulnérabilité découlerait de la nature de leur mode de vie, notamment leur propension à travailler le soir dans des endroits publics (bordels, salons de massages, salons érotiques), d'avoir de l'argent en leur possession ou être isolées socialement (O'Neill & Barbaret, 2000). Chaque type de pratique sexuelle rémunérée dispose d'avantages et de désavantages pour les femmes le pratiquant. Le fait d'exercer dans un bar érotique, dans un salon de massage ou dans un bordel, implique, la plupart du temps, la présence d'autres individus et donc de gardiens potentiels. En contrepartie, les escortes seraient plus à risque de victimisation du fait qu'elles effectuent leur pratique de manière seules et isolées (Weitzer, 2012). Ces victimisations peuvent être déclenchées par une multitude de facteurs et perpétrées par différents acteurs (Kinnell, 2013; Sanders et al., 2018).

Church et ses collègues (2001) ont fait la lumière sur les risques de victimisation encourus par les travailleuses du sexe. Pour ce faire, ils ont sollicité 240 travailleuses du sexe : 115 exerçant dans la rue et 125 exerçant à l'intérieur. Les résultats de leur étude ont révélé que la moitié des femmes pratiquant dans la rue et plus d'un quart de celle pratiquant à l'intérieur ont déclaré avoir été victimes de violence de la part des clients durant les six mois précédant l'entretien (Church et al., 2001). Alors que les femmes exerçant dans la rue rapportent en plus grand nombre avoir été victimes d'agression physique, de menaces ou de vol, les femmes exerçant à l'intérieur rapportent en plus grand nombre avoir été victimes de tentatives de viol (Church et al., 2001). S'il ressort de cette étude une prévalence plus élevée d'expériences de victimisation chez celles pratiquant dans la rue, la nature et la gravité du type de victimisation vécue par celles pratiquant à l'intérieur doit être prise en compte (Church et al., 2001; Matthews, 2015). Aussi, les femmes pratiquant des activités sexuelles rémunérées seraient plus souvent victimes d'homicide que les femmes dans la population générale, où elles seraient douze fois plus à risque d'être victimes qu'une femme du même âge (Ward, 2005).

Sanders (2004) fait également valoir que les conséquences émotionnelles et psychologiques pouvant découler de la vente de services sexuels sont tout aussi probables que les blessures

physiques. Par exemple, il peut arriver que les pratiques effectuées par la travailleuse du sexe soient dévoilées à leur entourage sans leur consentement, leur causant des préjudices émotionnels.

#### 1.4.3 Tierce partie

Plusieurs travailleuses du sexe impliquent une tierce partie dans la cadre de leur pratique (Sanders et al., 2018). Il peut notamment s'agir de gérant, d'intermédiaire, de réceptionniste ou de gardien et ceux-ci joueraient des rôles divers tels que le recrutement de travailleurs, le filtrage des clients, l'arbitrage des différends, le maintien des normes de conduites et la sécurité des travailleuses du sexe (Weitzer, 2012). Si les travailleuses du sexe exerçant dans la rue sont plus enclines à avoir une tierce partie intrusive, celles pratiquant à l'intérieur semblent motivées par l'attrait d'une protection supplémentaire et d'une facilitation dans l'échange entre elles et les clients qu'assure une tierce partie non intrusive (Sanders et al., 2018). On note d'ailleurs l'influence de la présence d'un gardien sur les risques de victimisation encourus par les travailleuses du sexe, faisant que ceux-ci se verraient réduits (Weitzer, 2009; Whittaker & Hart, 1996). En effet, les bordels ou les salons de massages érotiques impliquent généralement la présence de collègues ou de gardiens pouvant intervenir dans une situation à risque. Plus encore, ces lieux sont généralement dotés d'un processus de filtrage des clients, de vidéosurveillance et de système d'alarme, assurant une protection supplémentaire aux femmes y travaillant contre les clients mal intentionnés (Weitzer, 2009). Dans la même lignée, les lois canadiennes relatives au travail du sexe offrent une certaine réglementation pour superviser les tiers participants aux activités sexuelles rémunérées. Par exemple, elles interdisent à quiconque de tirer un avantage matériel ou financier des activités sexuelles rémunérées, contribuant ainsi à prévenir l'exploitation sexuelle.

#### 1.4.4 Les agresseurs

La violence vécue par les travailleuses du sexe peut être perpétrée par plusieurs acteurs, notamment par les clients, les tierces parties, les vendeurs de stupéfiants, ou les autres travailleuses du sexe (Kinnell, 2013b; Sanders, 2001; Sanders et al., 2018). Aussi, il apparaît que les travailleuses du sexe pratiquant dans la rue peuvent se voir intimider par les forces policières (Campbell, 2002).

Si les clients ressortent comme étant les principaux agresseurs des travailleuses du sexe, il semble qu'une petite proportion de clients s'avèrent violents où ceux-ci auraient tendance à avoir des antécédents d'actes de violence (Kinnell, 2013b). Selon les données du London Ugly Mugs List, environ un tiers des agresseurs des travailleuses du sexe ont révélé être des clients réguliers (Kinnell, 2013b).

Une étude s'intéressant aux motifs des agressions envers les travailleuses du sexe a révélé que dans 52% des cas, aucun motif apparent n'était constaté (Kinnell, 2013b). Dans les cas où il semble y avoir un élément déclencheur, les principales raisons étaient : 1) la travailleuse refuse d'effectuer un type de service sexuel, 2) un conflit d'argent 3) la cessation des activités sexuelles avant que le client ne puisse éjaculer et 4) le client est incapable d'avoir une érection ou d'éjaculer (Kinnell, 2013b).

Ces études mettent en évidence la spécificité des travailleuses du sexe, faisant que celles-ci détiennent des niveaux de vulnérabilité distincts selon le type de pratiques sexuelles rémunérées effectuées. On remarque également que les travailleuses du sexe pratiquant à l'intérieur se voient exposées à des risques de victimisation qui diffèrent, par leur nature, de celles pratiquant dans la rue. Il demeure toutefois un flou concernant la différenciation de l'intensité de ces risques, certains auteurs notant que celles pratiquant dans la rue sont plus enclines à vivre des expériences de victimisation (Church et al., 2001; Sanders, 2001), alors que d'autres soutiennent que celles pratiquant dans des maisons closes peuvent vivre de la violence d'une plus grande intensité étant donné leur isolement (Church et al., 2001; Matthews, 2015; Raphael & Shapiro, 2004; Weitzer, 2012a).

#### 1.4.5 Les stratégies de protection

Les auteurs s'étant penchés sur les stratégies de protection mises en place par les travailleuses du sexe pour éviter les risques de victimisation ont montré une série d'éléments pris en compte par celles-ci (O'Neill & Barbaret, 2000; Sanders, 2001; Whittaker & Hart, 1996). Dans une étude menée par Whittaker et Hart (1996) auprès de travailleuses du sexe pratiquant à l'intérieur à Londres, il ressort que certaines loueraient des appartements comme lieu de pratique et

travailleraient en collaboration avec des concierges ou des gardiens pour tenter de contrôler et gérer les clients.

La communication s'avère également être une stratégie essentielle mobilisée par les travailleuses du sexe pour la gestion des risques. Celles qui pratiquent à l'intérieur présentent généralement leurs tarifs et leurs services aux clients potentiels sur des plateformes numériques pour permettre aux clients d'être en connaissance de cause avant d'être sollicités (Sterling, 2018). Cette stratégie permet de limiter les mauvaises ententes avec un client et donc limiter leur frustration et leur agressivité (Sterling, 2018). Cette méthode de fonctionnement permet également à ces femmes d'agir de manière proactive, alors qu'elles mettraient en œuvre leur intuition pour filtrer les clients potentiellement violents, elles maintiendraient également une position affirmée vis-à-vis d'eux et tendraient à se constituer un bassin de clients réguliers (O'Neill & Barbaret, 2000; Sanders, 2001, 2004b). À cet effet, il apparaît que la constitution d'un bassin de clients réguliers s'avère être la stratégie la plus efficace dans la mesure où ceux-ci ont préalablement été soumis au processus de sélection et qu'une relation de confiance unit les deux parties (Sanders, 2001).

Plusieurs stratégies de protection sont mises en place par les travailleuses du sexe pour limiter les risques de victimisation, ces stratégies pouvant faire partie intégrante de leur méthode de travail ou être mises en place de manière proactive dépendamment du contexte (O'Neill & Barbaret, 2000; Sanders, 2001; Whittaker & Hart, 1996). De manière générale, on constate que ces stratégies peuvent varier selon le type de travail du sexe exercé alors que celles pratiquant dans la rue semblent davantage limitées dans leur stratégie (Sanders, 2001). On aura également vu que si le travail du sexe est une pratique non criminalisée au Canada, ce phénomène demeure stigmatisé et marginalisé au regard de la société contribuant par le fait même au maintien de lacunes relatives à la protection des travailleuses du sexe face à leurs risques de victimisation (Belak, 2018). Par ailleurs, les dispositions législatives en lien avec la publicité des services sexuels viennent limiter les références à des actes sexuels spécifiques sur les plateformes numériques, limitant par le fait même l'exposition claire des services offerts par les travailleuses du sexe et leur capacité à évaluer de manière adéquate leur exposition aux risques (Sterling, 2018).

## 1.5 LA PROBLÉMATIQUE

Cette étude s'inscrit dans un contexte où les travailleuses du sexe sont associées à une prévalence considérable d'actes de victimisation (Vinet-Bonin, 2013). Si certaines règles législatives sont mises en place pour limiter de tels incidents, l'industrie du sexe engendre des conséquences négatives pour ces travailleuses, tant psychologiques que physiques (Benoit et al., 2018b). Or, s'il s'avère qu'un bon nombre de chercheurs ont révélé que les travailleuses du sexe s'exposent à des risques de victimisation pouvant venir de différentes sources (Church et al., 2001; Matthews, 2015; O'Neill & Barbaret, 2000; Raphael & Shapiro, 2004; Sanders et al., 2018), très peu d'études abordent l'expérience subjective de ces femmes par rapport à ces risques ainsi que les moyens déployés par celles-ci pour les restreindre.

Plusieurs chercheurs ont fait la lumière sur les différents facteurs incitant l'entrée des femmes dans l'industrie du sexe, en apportant une attention particulière aux victimes d'exploitation sexuelle et aux travailleuses du sexe pratiquant sur la rue (Rosa & Chadillon-Farinacci, 2014). Certains notent l'influence d'une précarité financière, la toxicomanie, un faible niveau d'éducation et un réseau social problématique (Provencher et al., 2013; Rosa & Chadillon-Farinacci, 2014). Si ces conditions sont propices à l'entrée des femmes vers l'industrie du sexe, celles-ci semblent plus spécifiques aux femmes impliquées dans le travail du sexe dans la rue, lesquelles présentent un certain profil constellé par des facteurs de risque communs (Rosa & Chadillon-Farinacci, 2014; Weitzer, 2000). De surcroît, la littérature actuelle ne permet pas d'émettre des hypothèses susceptibles d'expliquer de manière convaincante les différentes conditions qui influencent la décision des femmes à offrir des activités sexuelles rémunérées en tant que travailleuse du sexe indépendante. Elle n'est d'ailleurs pas représentative de l'ensemble du continuum des activités et des contextes dans lesquels évoluent les travailleuses du sexe (Weitzer, 2009). Par exemple, alors que certaines vont offrir des activités sexuelles rémunérées sur la rue comme point d'entrée, d'autres débiteront par le sexe par téléphone ou le divertissement en ligne (Weitzer, 2009).

Dans le même ordre d'idées, bien que depuis le début des années 2000 il y a un nombre considérable de travaux empiriques dédiés au travail du sexe, une attention particulière a été apportée au travail du sexe pratiqué sur la rue. Or, force est de constater que ce type de pratique constitue la forme la moins répandue lorsque l'on s'intéresse aux travailleuses du sexe (Szczepanik



et al., 2014). Cette spécificité quant à l'objet d'étude crée une conceptualisation de ce monde qui s'avère déséquilibrée et un flou demeure quant à la compréhension du travail du sexe pratiqué de manière indépendante et de sa spécificité (Weitzer, 2009). En effet, si plusieurs incitatifs s'avèrent transcendants et influencent l'entrée dans l'industrie du sexe des femmes adultes, certains semblent plus spécifiques à celles exerçant dans la rue. D'ailleurs, on remarque que ces deux groupes se distinguent sur divers aspects, notamment quant à leur pratique, aux facteurs influençant leur entrée dans l'industrie du sexe, aux risques auxquels elles s'exposent et au contrôle sur leurs conditions de travail (Matthews, 2015; Sanders, 2004a, 2007; Tyler et al., 2001; Weitzer, 2000). On remarque également qu'elles se démarquent sur le plan de leur indépendance (Sanders et al., 2009; Weitzer, 2012a). La distinction entre ces concepts crée parfois de la confusion dans la littérature, car une présentation dichotomique (pratiquant dans la rue ou à l'intérieur) laisse souvent entendre que le lieu de pratique détermine le degré d'indépendance. Cependant, bien que ces caractéristiques soient fréquemment associées, elles ne sont pas nécessairement interdépendantes. Les travailleuses du sexe qui pratiquent à l'intérieur ont tendance à exercer leur profession de manière plus autonome que celles travaillant dans la rue, bien que cette distinction ne soit pas absolue (Sanders et al., 2009; Weitzer, 2012a). Dans la présente étude, l'attention est spécifiquement portée sur les travailleuses du sexe indépendantes, sans se limiter à leur lieu de pratique.

En plus d'avoir un nombre limité d'études portant sur le travail du sexe pratiqué à l'intérieur, l'étude du travail du sexe néglige ou tient rarement compte des perceptions subjectives des travailleuses du sexe, au détriment de discours polémiques non fondés sur les expériences vécues des femmes dans l'industrie (van der Meulen et al., 2013). À titre d'exemple, les chercheurs s'étant intéressés au travail du sexe pratiqué sur la rue se sont, la plupart du temps, restreints à examiner leur implication en tant que victime ou à titre d'exploitée, laissant dans l'ombre les femmes s'y étant initiées par choix rationnel (Benoit et al., 2017; Jeffrey & Macdonald, 2006; van der Meulen et al., 2013; Weitzer, 2000, 2005, 2009).

Dans un autre ordre d'idées, on aura vu que les motivations à pratiquer des activités sexuelles rémunérées s'avèrent dynamiques, faisant qu'un élément peut avoir initié l'entrée alors qu'un autre peut avoir agi à titre de facteur de maintien dans le milieu ou conduit à la sortie (Abbott, 2000). On aura également vu qu'il n'est pas rare de constater que les travailleuses du sexe connaissent une légère mobilité ascendante ou descendante en regard de type de pratique sexuelle rémunérée

effectuée (Weitzer, 2012a). Or, si plusieurs chercheurs ont examiné ces éléments, très peu sont ceux qui les ont examinés sous l'angle d'un continuum ou d'une trajectoire. L'examen des histoires de vie et des différents événements marquants ou importants dans la vie des individus s'avère adapté pour d'une part, mieux comprendre leur vécu et leur perspective subjective (Bertrand & Nadeau, 2007; Desfachelles & Ouellet, 2018), et d'autre part, mieux comprendre la vulnérabilité des populations à risque (Neff, 2008).

Dans le but de pallier ces limites, certaines stratégies sont mises en place dans la réalisation de ce mémoire. D'abord, pour remédier à l'absence partielle de connaissances sur le travail du sexe pratiqué à l'intérieur, le présent projet met l'emphase sur les différentes formes d'activités sexuelles rémunérées relevant de ce type de pratique. Aussi, puisqu'il est important de considérer et de mettre l'emphase sur la perception et les expériences personnelles des travailleuses du sexe pour mieux comprendre le phénomène étudié, leurs récits guideront l'analyse des résultats.

### 1.5.1 Objectifs de recherche

La présente étude vise à mieux comprendre les trajectoires de vie des travailleuses du sexe indépendantes. Dans l'optique d'arriver à une compréhension de ces parcours tels que vécus par ces femmes, un intérêt spécifique sera d'abord dirigé vers l'exploration des événements et des expériences marquants de la vie des participantes jusqu'au moment où elles ont commencé à pratiquer des activités sexuelles rémunérées. Cela permettra de dégager des éléments expliquant l'entrée de ces femmes dans l'industrie du sexe. Ensuite, le parcours dans l'industrie du sexe sera décrit, en mettant en lumière les motivations, les évolutions des pratiques, les risques encourus, et les expériences de victimisation. Parallèlement, les stratégies mises en œuvre pour minimiser ces risques seront également abordées.

## 1.6 CADRE THÉORIQUE

Afin d'orienter l'analyse des récits des travailleuses du sexe indépendantes, cette étude combine deux perspectives pour offrir une vision plus complète et approfondie de l'objet d'étude. Cette section présente les principaux postulats qui constituent le cadre théorique de cette étude, à savoir

ceux issus de la perspective des parcours de vie et du paradigme de l'empowerment. Elle explore également la manière dont ces perspectives s'articulent autour du phénomène étudié.

### 1.6.1 La perspective des parcours de vie

Auparavant visualisée de manière unidimensionnelle ou statique, les développementalistes ont déplacé l'orientation de la recherche en sciences sociales vers une vision dynamique et interactionnelle qui tient compte de la complexité du développement humain de la naissance à l'âge adulte (Laub & Sampson, 1993; Reid, 2012).

En reposant sur l'étude des processus, la perspective des parcours de vie est particulièrement instructive pour repérer les événements et les expériences importantes durant le cheminement des individus en se basant sur cinq principes (Elder et al., 2003; Laub & Sampson, 1993; Reid, 2012). Le premier principe stipule que le processus de développement individuel, tant biologique, psychologique que social, s'échelonne tout au long de la vie des individus et influence leur trajectoire. Le deuxième principe, soit celui d'agentivité, considère les individus comme étant décideurs et agents de leur propre vie dans les limites des contextes historiques, géographiques et sociaux. Troisièmement, le « principe du temps et de l'espace » (Elder et al., 2003, p. 12) implique que les parcours de vie sont influencés par le contexte dans lequel ils s'insèrent. Quatrièmement, le « principe du *timing* » (Elder et al., 2003, p. 12) précise qu'un événement ou une expérience peut affecter les individus différemment selon le moment où ils surviennent dans le cours de leur vie. Le cinquième et dernier principe, soit « le principe des vies liées » (Elder et al., 2003, p. 13), soutient que « les vies (professionnelles, familiales) sont vécues de manière interdépendante » (Wingens, 2022, p. 178).

Dans cette optique, l'étude des trajectoires des travailleuses du sexe indépendantes à partir de la perspective des parcours de vie est toute désignée, car elle permet de faire la lumière sur les événements marquants pouvant survenir et influencer leur trajectoire individuelle. Elle offre également la possibilité d'envisager les variations dans leurs pratiques, telles que leurs risques de victimisation, les stratégies mises en place pour les réduire et leur motivation, comme étant des éléments pouvant s'influencer et fluctuer dans le temps (Elder, 1994; Elder et al., 2003; Laub & Sampson, 1993). Cette démarche permettrait donc d'identifier les éléments les plus susceptibles

d'être associés à un processus d'entrée vers l'industrie du sexe, mais également de faire la lumière sur les différentes variations pouvant subvenir au cours de leur trajectoire dans l'industrie du sexe, y compris la possibilité d'en sortir.

### 1.6.2 Le paradigme de l'empowerment

L'empowerment, également définie comme étant un processus, est liée au changement par lequel un individu regagne du pouvoir sur une situation d'impuissance (Rappaport, 1987). Le concept d'empowerment, aussi traduit comme « capacité du pouvoir d'agir » (Le Bossé, 2003), est donc fondamentalement basé sur l'idée selon laquelle certaines personnes ne détiennent pas, ou ont la perception de ne pas détenir, le pouvoir sur les décisions qui les concernent (Le Bossé & Lavallée, 1993; Ninacs, 1995). Or, chaque personne est un agent de changement qui détient la capacité d'augmenter son pouvoir décisionnel sur ce qui le concerne, tant sur le plan personnel qu'environnemental, de sorte à influencer son bien-être (Le Bossé & Lavallée, 1993; Ninacs, 1995). Le processus d'empowerment implique le renforcement ou le développement d'un éventail de capacités, telles que « [la] capacité d'agir, d'influencer les valeurs et les croyances, de dominer, mais aussi de résister à l'oppression et de transformer positivement la vie des gens »<sup>4</sup> (Solis, 2021, p. 24). Ces capacités doivent être préalablement acquises ou découler d'expériences de vie. Autrement dit, l'acquisition des compétences doit résulter d'une quête personnelle, via des expériences individuelles, et non avoir été dictée par des experts (Rappaport, 1984). Enfin, le bien-être, ici associée à une reprise de pouvoir, ne peut détenir une définition universelle puisqu'il est autodéfini par l'acteur lui-même (Ninacs, 1995). Dans cette optique, le processus d'empowerment devrait être exploré à partir du point de vue des individus concernés.

Pour mieux comprendre les principales dimensions qui forment la notion d'empowerment, quatre composantes s'avèrent essentielles. La première composante se traduit par la prise en compte simultanée des capacités individuelles (compétences, désir d'agir, perception des possibilités d'action, capacité de projection) et les possibilités offertes par l'environnement (ressources, cadre législatif, contexte politique) (Le Bossé, 2004). Ainsi, un individu détenant la ferme conviction de

---

<sup>4</sup> Traduction libre.

reprendre le pouvoir pourrait se voir dans l'incapacité d'arriver à ses fins si son environnement ne lui permet pas, l'inverse étant également vrai. La deuxième composante consiste à examiner l'agent de changement dans son milieu, étant donné que l'empowerment est un « processus interactif » qui dépend à la fois de l'engagement actif des individus et du contexte dans lequel ils cherchent à atteindre leurs objectifs (Le Bossé, 2004). La troisième composante réfère à la nécessité de considérer les contextes d'application dans lesquels l'empowerment s'insère. La quatrième et dernière composante implique que les personnes concernées doivent être au cœur de la définition de leur problème et des solutions mobilisées pour y remédier.

Le point focal de la présente étude se situant sur les trajectoires de vie des travailleuses du sexe, le paradigme de l'empowerment est mobilisé afin de comprendre les événements ayant modulé leur trajectoire et la manière dont elles ont géré ces événements. Le paradigme de l'empowerment est particulièrement intéressant pour mettre de l'avant le concept d'agentivité au sein même du travail du sexe et ainsi considérer les travailleuses du sexe comme étant des agents actifs de leur propre vie. Il est également pertinent pour mieux comprendre la variété des raisons ayant motivé l'entrée des femmes dans l'industrie du sexe et les différentes décisions prises au cours de leur trajectoire, jusqu'à la sortie, le cas échéant. Appliquer le paradigme de l'empowerment à l'étude des trajectoires des travailleuses du sexe indépendantes s'avère également tout désigné pour identifier les stratégies établies par celles-ci afin de limiter leurs risques de victimisation et ainsi favoriser un bien-être psychologique et physique dans l'exercice de leurs fonctions. Plus encore, le recours à ce paradigme met en évidence l'aspect conventionnel d'une forme de travail qui implique un échange de services (ex. psychologue, massothérapeute) et considère que le travail du sexe détient le potentiel d'améliorer la vie des individus qui s'y livrent (Oselin & Weitzer, 2013). Sous cet angle, le travail du sexe pourrait non seulement leur permettre de remédier à leur ennui financier, il pourrait leur permettre d'acquérir un meilleur sens des affaires, de meilleures habiletés interpersonnelles et leur offrir un certain pouvoir sur leurs interactions sexuelles par exemple (Weitzer, 2012b).

## *Chapitre 2 – Méthodologie*

Ce chapitre présente les différentes démarches mobilisées pour mener à bien les objectifs de cette étude. Dans un premier temps, les éléments ayant influencé le choix de recourir à une approche qualitative sont présentés, tout comme le sont les critères de sélection des participantes, les méthodes d'échantillonnage et les processus d'entretien. Dans un deuxième temps, la démarche entreprise pour analyser les données est décrite. En dernier lieu, les considérations éthiques et les limites de la démarche sont abordées.

### **1.7 LE CHOIX DE L'APPROCHE QUALITATIVE**

La stratégie méthodologique retenue dans le cadre de cette étude est l'approche qualitative. Ce choix méthodologique s'appuie d'abord sur la nature exploratoire de l'objet d'étude. Alors que peu d'écrits scientifiques se sont intéressés aux travailleuses du sexe indépendantes et à leur trajectoire, l'approche qualitative s'avère particulièrement bien adaptée pour explorer ce phénomène (Dorais, 1993). Les chercheurs s'étant intéressés au travail du sexe ont, la plupart du temps, étudié le phénomène à partir de questions de type quantitatif, notamment en positionnant le point central de leurs études sur l'âge, la consommation et la situation socio-économique des travailleuses du sexe (Provencher et al., 2013; Rosa & Chadillon-Farinacci, 2014; Weitzer, 2012b). Or, étant donné l'association complexe et nuancée qui unit le travail du sexe à la société dans laquelle il s'inscrit, une approche qualitative est essentielle pour se pencher sur l'objet d'étude. Cette approche permet d'accorder une place centrale aux expériences et point de vues des participantes, en plus d'examiner comment différents éléments se combinent pour mieux comprendre la trajectoire des travailleuses du sexe. Pour ces raisons, il s'agit de la méthode la plus appropriée pour répondre aux objectifs de ce projet.

### **1.8 LA COLLECTE DES DONNÉES**

Deux méthodes sont utilisées aux fins de ce projet : la méthode des calendriers d'histoire de vie et l'entretien semi-directif.

### 2.1.1 La méthode des calendriers d'histoire de vie

La méthode des calendriers d'histoire de vie (CHV) est particulièrement intéressante pour colliger des données autorévéloées, car elle « met en évidence l'interaction entre le contexte culturel, les liens sociaux, l'agentivité et la temporalité » (Nelson, 2010, p. 414). Cette méthode permet l'enrichissement des récits de vie en procurant des repères visuels aux participants, favorisant ainsi leur capacité cognitive et l'accessibilité à leur mémoire autobiographique (Belli et al., 2004; Desfachelles & Ouellet, 2018). Cette méthode permet également d'aller au-delà des éléments incitant l'entrée ou la sortie d'une trajectoire particulière souvent examinés dans la littérature. Il a été démontré que les CHV favorisent la collecte d'informations sur les changements survenant dans les trajectoires individuelles, tout en permettant de reconstituer le contexte des transitions de vie (Desfachelles & Ouellet, 2018; Vidal et al., 2020). Dans ce contexte, la prise en compte d'éléments dynamiques concède une meilleure compréhension des trajectoires vers l'industrie du sexe et les paramètres entourant les expériences de victimisation pouvant être vécues par les travailleuses du sexe. La méthode des CHV s'avère être un outil approprié pour répondre aux objectifs spécifiques de cette étude en facilitant une analyse détaillée des trajectoires des participantes au sein de l'industrie du sexe. L'utilisation de cette méthode permet de mieux comprendre le contexte entourant leur expérience subjective.

Dans le cadre de cette étude, on s'intéresse à la trajectoire de vie des participantes, de leur enfance jusqu'au moment de l'entretien. Les participantes ont ainsi été amenées à partager les expériences et les événements marquants survenus au cours de leur parcours de vie, puis à les situer sur une ligne du temps. Pour les guider à restituer ces événements, les CHV étaient divisés en trois grands thèmes : leur trajectoire de vie de manière générale, les événements marquants et leur parcours dans l'industrie du sexe. Sur la ligne du temps associée à leur trajectoire de vie, des informations générales relatives à l'emploi, aux revenus, aux relations conjugales et aux habitudes de consommation de substances ont été recueillies. Alors que sur la ligne du temps traitant leur parcours dans l'industrie du sexe, il était question de recueillir des informations par rapport au type de pratique effectué, la fréquence de pratique, les revenus, les périodes d'interruption et les épisodes de victimisation. Cette première étape de la collecte a ensuite permis de guider les participantes dans leur récit de parcours de vie puis de préciser différents éléments évoqués lors d'entretiens semi-directifs.

### 2.1.2 L'entretien semi-directif

L'entretien semi-directif a été mobilisé en parallèle à la méthode des CHV. Cet outil de collecte de données peut être défini comme étant une discussion interpersonnelle visant un objectif prédéfini, au cours duquel l'intervieweur débute avec une question de départ et introduit des thèmes pour guider l'interviewé (Ghiglione & Matalon, 1978). Ce type d'entretien permet de laisser une certaine liberté à la personne interrogée, tout en abordant des éléments pertinents à la compréhension de l'objet d'étude. Bien que la méthodologie des CHV permet de collecter des informations relatives aux changements et transitions dans les trajectoires individuelles, elle ne permet pas, à elle seule, d'approfondir la subjectivité et l'interprétation des acteurs en regard de ces éléments (Harris & Parisi, 2007). La combinaison des CHV à des entretiens semi-directifs s'avère toute désignée pour colliger des éléments de subjectivité et donner la voix aux participantes quant à leur « interprétation et explication des transitions de vie [...], leurs attitudes et aspirations » (Desfachelles & Ouellet, 2018, p. 457).

### 2.1.3 Consigne de départ et thématiques des entretiens

Les entretiens semi-directifs ont débuté avec une question de départ large et ouverte pour permettre aux participantes de s'exprimer librement sur le sujet d'étude. La consigne de départ représentait un moyen pour diriger les participantes vers l'objet d'étude et assurer une certaine chronologie aux entretiens. Ainsi, la première question qui leur a été posée était : « *Pouvez-vous me parler de votre vie jusqu'au moment où vous avez commencé à pratiquer des activités sexuelles rémunérées?* ». Cette formulation large, introduite dans l'optique de mieux comprendre le parcours des participantes vers l'industrie du sexe, a permis de mettre la table pour que soient révélés les événements marquants et importants au cours de leur vie ayant potentiellement influencé leur trajectoire vers et dans l'industrie du sexe. Puis, pour guider les participantes vers un discours permettant une meilleure compréhension de l'objet d'étude, des thèmes de discussions étaient suggérés. Au final, les entretiens traitaient quatre thèmes généraux : 1) la trajectoire de vie de manière générale (enfance, adolescence, adulte), 2) le parcours dans l'industrie du sexe, 3) les motivations à pratiquer des activités sexuelles rémunérées et 4) les risques de victimisation auxquelles les femmes s'exposent dans le cadre de leur pratique. Sous ces thèmes, différentes relances étaient prévues dans l'éventualité où les participantes ne traitaient pas, par elles-mêmes,



de ces sujets<sup>5</sup>. Ces relances ont également permis de recueillir des exemples concrets permettant d'illustrer et d'approfondir la compréhension de leurs émotions et perceptions.

#### 2.1.4 Le processus de recrutement et de collecte de données

Dans l'optique de recruter les participantes, trois sites internet promouvant l'offre de services sexuels rémunérés par des travailleuses du sexe indépendantes ont été mobilisés. À partir de ces sites, chaque profil correspondant aux critères d'inclusion préalablement déterminés et affichant une adresse courriel a été sollicité. Une participante a également été recrutée grâce à la recommandation d'une femme ayant préalablement pris part à l'étude. Cette méthode de sollicitation a permis de constituer un échantillon composé de 13 travailleuses du sexe indépendantes.

Lorsque les femmes indiquaient être intéressées à participer à l'étude, une date et un lieu de rencontre étaient ensuite déterminés. Afin de rendre les participantes le plus à l'aise possible, les lieux de rencontres ont été décidés selon les préférences des participantes. Les rencontres ont eu lieu dans des environnements calmes, permettant de discuter sans contrainte du sujet à l'étude, tel que des cafés, des parcs et des locaux de bibliothèques. Une seule entrevue a été interrompue par une participante étant donné le niveau d'achalandage du lieu de rencontre et son inconfort lié à la possibilité que les échanges soient entendus par la population environnante. Cet entretien a toutefois été conclu dans la voiture personnelle de la participante, lui laissant ainsi la possibilité de s'exprimer librement. Deux participantes ont également été rencontrées par visioconférence. Durant ces rencontres, l'intervieweuse se trouvait dans un lieu calme et isolé afin de préserver la confidentialité des échanges. La durée des entretiens était variée : la plus courte a été d'une durée de 2 heures et la plus longue d'une durée de 4h20, la moyenne étant d'une durée de 3h00. Les entretiens étaient enregistrés sur support audio, avec l'accord des participantes, afin de faciliter la retranscription des verbatims.

---

<sup>5</sup> Pour consulter la grille d'entretien, se référer à l'*Annexe 1 – Outil de collecte de données*.

De manière générale, les participantes n'ont montré aucune réticence à aborder les thèmes de l'entretien et elles étaient loquaces. Quelques-unes ont toutefois semblé émotives en abordant des événements liés à leur passé. À l'issue des entretiens, la majorité des participantes ont affirmé avoir apprécié la rencontre, dans la mesure où elles pouvaient s'exprimer librement sur un sujet qui est souvent peu discuté avec leur entourage, étant donné le caractère marginal qui entoure leur pratique. Finalement, une compensation monétaire de 40\$ a été remise aux participantes dans l'optique de couvrir leurs frais de déplacement et pour inciter leur participation à l'étude.

## 1.9 ÉCHANTILLONNAGE

L'échantillonnage par homogénéisation a été privilégié dans le cadre de ce mémoire (Pires, 1997). En congruence avec l'objet d'étude et les objectifs établis, différents critères de sélection ont été identifiés. Le premier critère stratégique consistait à pratiquer (ou avoir pratiqué) des activités sexuelles rémunérées de manière indépendantes (sans tierce partie impliquée – en partie ou en totalité)<sup>6</sup>. Ces pratiques incluaient notamment les escortes, les masseuses érotiques, les actrices pornographiques, les danseuses érotiques et les *camgirls*<sup>7</sup>. Afin de pouvoir soulever des changements et des transitions au sein de leur trajectoire dans l'industrie du sexe, les participantes devaient être (ou avoir été) impliquées minimalement de manière quasi mensuelle sur une période d'au moins un an. Les participantes devaient être une femme ou une personne s'identifiant comme une femme et être âgées de 18 ans et plus.

### 2.1.5 Le profil des participantes

Dans le but de brosser un portrait général de chaque participante, des informations descriptives pertinentes à l'objet d'étude ont été recueillies au moyen d'une fiche signalétique et des calendriers d'histoire de vie, dont les détails sont présentés dans le Tableau 2. Il ressort que la totalité des participantes, sauf une, se considèrent comme étant escortes indépendantes au moment de

---

<sup>6</sup> Ne sont pas exclues les agences d'escortes non contraignantes.

<sup>7</sup> Une *camgirl* réfère à une femme qui expose son corps sur le web de manière sexuellement explicite par le biais d'une caméra vidéo, en échange d'une compensation monétaire.

l'entretien. Pour la totalité d'entre elles, la source de revenus principale provient des activités sexuelles rémunérées, bien que la plupart détiennent plus d'une source de revenus, notamment des emplois dans le domaine de l'éducation, la relation d'aide ou de l'art. Les femmes rencontrées sont âgées entre 25 et 47 ans, la moyenne se situant dans le début de la trentaine. Chacune a effectué ou effectuée des études universitaires (n=10), collégiales (n=3) ou une formation professionnelle (n=1). Six d'entre elles entretiennent une relation conjugale, dont une rapporte être fiancée et une autre mariée. Une participante mentionne être mère monoparentale d'un enfant. On remarque que leur parcours est diversifié et marqué par divers changements à travers le temps, où elles sont (ou ont été) masseuses érotiques, danseuses érotiques, créatrices de contenus pornographiques, escortes pour une agence ou pour une proxénète. La durée de leur parcours dans l'industrie du sexe varie, la plus courte étant d'un an alors que la plus longue 17 ans, pour une médiane de 7 ans.

Tableau 2. – Le profil des participantes

<i>Participant<sup>8</sup></i>	<i>Âge au moment de l'entretien</i>	<i>Âge d'entrée dans l'industrie du sexe</i>	<i>Formation académique</i>	<i>Source de revenus actuelle</i>	<i>Types de pratiques effectués dans l'industrie du sexe</i>
Andréa	33	17	Diplôme d'étude collégiale (en cours)	Activités sexuelles Aide financière aux études	Escorte indépendante
Odrée	30	27	Baccalauréat	Activités sexuelles Arts	Escorte indépendante
Flore	31	24	Maîtrise	Activités sexuelles Arts	Escorte indépendante
Élizabeth	31	28	Technique et diplôme d'études professionnelles	Activités sexuelles	Masseuse érotique Snapchat Premium <sup>9</sup> OnlyFans <sup>10</sup> Vente de vêtements à caractère sexuel Escorte indépendante
Carla	33	25	Majeure et Maîtrise (en cours)	Activités sexuelles Prêts étudiants	Escorte pour une proxénète Masseuse érotique Escorte indépendante
Marion	35	27	Baccalauréat	Activités sexuelles Travailleuse autonome <sup>11</sup>	Création de vidéos pornographiques Escorte indépendante
Romy	25	18	Diplôme d'études collégiales (en cours)	Activités sexuelles	Danseuse érotique Escorte pour une agence Escorte indépendante OnlyFans

<sup>8</sup> Dans l'optique de préserver la confidentialité des participantes les noms employés sont fictifs.

<sup>9</sup> Snapchat Premium est un réseau social au service d'abonnement qui offre aux utilisateurs l'accès à du contenu exclusif. Dans ce contexte, le contenu offert est de nature pornographique.

<sup>10</sup> OnlyFans est un réseau social au service d'abonnement qui héberge principalement du contenu de nature pornographique.

<sup>11</sup> « Travailleuse autonome » implique qu'elle occupe un emploi distinct de celui de travailleuse du sexe.

Isabelle	41	24	Baccalauréat (en cours)	Activités sexuelles Enseignement	Danseuse érotique Danseuse érotique dans un bar favorisant la prostitution Masseuse érotique Escorte pour une agence Escorte indépendante
Claudelle	37	36	Baccalauréat	Activités sexuelles Travailleuse autonome	Escorte indépendante
Lucie	47	34	Baccalauréat (en cours)	Activités sexuelles Travailleuse autonome	Escorte pour une agence Escorte indépendante
Judith	30	18	Doctorat	Activités sexuelles	Danseuse érotique dans un bar favorisant la prostitution Escorte indépendante
Arielle	32	26	Baccalauréat	Activités sexuelles	Escorte pour une agence Escorte indépendante
Anne-Marie	31	25	Diplôme d'études collégiales Baccalauréat (en cours)	Activités sexuelles	Escorte indépendante



## 1.10 LA STRATÉGIE ANALYTIQUE : L'ANALYSE THÉMATIQUE

On analyse des données qualitatives dans le but d'en extraire un sens et de rester proche des participants, de leurs actions et de leurs témoignages (Paillé et Mucchielli, 2016). En suivant ces objectifs, plusieurs étapes ont été nécessaires afin de procéder à l'analyse des données. Pour commencer, les entretiens ont été retranscrits en verbatims. Cette retranscription a été effectuée dans le but d'assurer l'exactitude des entretiens et des propos analysés (Rioufreyt, 2016). Les verbatims ont ensuite été analysés en suivant une perspective chronologique afin de reconstituer le contexte des transitions de vie des participantes (Desfachelles & Ouellet, 2018). Cette manière de procéder a également permis de faire ressortir le caractère dynamique qui entoure les trajectoires des travailleuses du sexe et de considérer les types de pratiques, les motivations, les risques de victimisation et les stratégies de protection comme étant des éléments pouvant évoluer et varier dans le temps.

Ensuite, l'analyse thématique des données a été réalisée. Cette stratégie d'analyse réfère à une procédure systématique qui vise à repérer puis à analyser des thèmes ayant été abordés lors de l'entretien (Paillé & Mucchielli, 2021). Cette méthode propose de cerner les passages qui révèlent l'essentiel d'un propos ou d'un document tout en demeurant consistant aux objectifs de recherche. Compte tenu du nombre d'entretiens et de la durée de ceux-ci, le logiciel d'analyse qualitative MAXQDA Analytics Pro 2022 a été employé pour faciliter le processus de thématisation. L'emploi de ce logiciel a permis de repérer les thèmes et les sous-thèmes pertinents aux entretiens. Un thème réfère à « un ensemble de mots permettant de cerner ce qui est abordé dans l'extrait du corpus correspondant, tout en fournissant des indications sur la teneur des propos » (Paillé & Mucchielli, 2021, p. 280). En procédant à la thématisation continue des verbatims, certaines unités de sens se sont progressivement dégagées (Paillé & Mucchielli, 2021). Une unité de sens réfère à une même idée qui, prise indépendamment, a une signification (Paillé & Mucchielli, 2021). Cette procédure visait également à mettre en lumière les éléments importants du corpus et à élaborer un portrait global des entretiens.

Le processus s'est complété de façon itérative : une analyse verticale des entretiens a été effectuée pour en dégager les thèmes importants, puis transversalement pour retenir des thématiques

récurrentes, des ressemblances et différences entre les récits. En parallèle à l'analyse transversale des discours, un arbre thématique a été construit de manière progressive (Paillé & Mucchielli, 2021). Ces différentes étapes ont été effectuées avec l'intention de rester le plus possible fidèle aux propos des participantes, tout en permettant d'explorer les perspectives subjectives et les expériences personnelles de celles-ci quant à leur motivation, à l'entrée dans l'industrie du sexe et à leur risque de victimisation.

### 1.11 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Pour mener à bien cette étude et pour assurer le respect des participantes, plusieurs considérations éthiques ont été prises en compte et appuyées par un certificat d'éthique. De prime abord, chaque participante s'est vue avisée des conditions de participation à cette étude. Une présentation des objectifs visés par le projet dans lequel leur participation s'inscrivait, de même que les risques et inconvénients, avantages et bénéfices leur ont été présentés. Leur consentement à participer à l'étude s'est actualisé par le fait de prendre part à l'entretien. Cette forme de consentement a été motivée par le désir d'assurer la confidentialité des participantes, et ainsi, de limiter le matériel pouvant potentiellement dévoiler leur identité. En suivant ce même objectif, toutes les données colligées se sont vues anonymisées afin qu'aucune information permettant d'identifier d'une façon ou d'une autre les participantes ne soit exposée dans la présentation des résultats. Finalement, leur participation était entièrement volontaire et elles pouvaient, à tout moment, mettre fin à leur participation sans avoir à justifier leur décision. Une liste de ressources était également mise à disposition des participantes, au cas où elles souhaitaient obtenir de l'aide ou du soutien.

### 1.12 LES LIMITES ET LES FORCES DE L'ÉTUDE

Dans l'optique de bien saisir l'étendue des résultats découlant de cette étude, certaines limites se doivent d'être mentionnées. En premier lieu, étant donné le nombre relativement restreint de participantes ayant pris part à cette étude, la portée des résultats se voit réduite. Si l'échantillon n'a pas permis l'atteinte d'une saturation des données, on croit tout de même que celle-ci a permis de faire ressortir les grandes tendances du phénomène étudié. En deuxième lieu, les résultats proviennent de récits qui sont unanimement positifs à l'égard de l'industrie du sexe, où très peu de



travailleuses du sexe ont rapporté avoir subi des expériences problématiques au cours de leur parcours. Ces parcours positifs peuvent sans nul doute influencer la perception du travail du sexe. Par exemple, une femme ayant subi plusieurs victimisations dans le cadre de ses pratiques peut avoir un point de vue totalement différent en regard de cette industrie. En troisième lieu, du fait de la faible compensation monétaire offerte pour participer à cette présente étude, il est probable que certaines travailleuses du sexe n'ont pu se permettre de limiter leurs disponibilités professionnelles en échange d'une somme d'argent allant en dessous de leur salaire habituel. Quelques refus de participantes potentielles ont été expliqués par la faible somme d'argent compensatoire, venant ainsi limiter la généralisation des résultats à l'ensemble de cette population. Finalement, les résultats de cette étude sont limités par la capacité des participantes à se remémorer et à rendre compte des détails et des événements survenus au cours de leur trajectoire.

Cette étude comporte néanmoins plusieurs forces qui valorisent sa pertinence et son caractère innovant. Tout d'abord, l'approche qualitative permet d'explorer en profondeur la dimension subjective de l'expérience des femmes travailleuses du sexe indépendantes. Cette méthode d'investigation a permis de recueillir des récits détaillés, authentiques et nuancés, offrant ainsi une perspective précieuse sur leurs motivations, leurs pratiques et les risques de victimisation auxquels elles sont confrontés. De plus, l'échantillon de travailleuses du sexe indépendantes est en soi une force de cette étude. Le choix de se pencher sur ce groupe peu étudié ouvre la voie à une approche novatrice et élargit notre compréhension des réalités de ce secteur. Cela permet d'apporter des nuances à la compréhension des travailleuses du sexe souvent abordées de manière plus générale dans les écrits scientifiques, renforçant ainsi la pertinence de l'étude dans le contexte plus large de l'industrie du sexe.

## Chapitre 3 – Résultats

Cette section a pour but de présenter les résultats de cette étude, lesquels suivent une certaine logique chronologique. En premier lieu, un survol du parcours de vie des participantes avant leur entrée dans l'industrie du sexe est illustré. Dans cette section, leurs relations familiales de même que leur première relation sexuelle et amoureuse sont abordées. En deuxième lieu, il est question de leur entrée dans l'industrie du sexe et les motivations à s'y initier sont exposées. En troisième lieu, leur parcours dans l'industrie du sexe est présenté. Cette section traite à la fois les types de pratiques sexuelles effectués, la diversification et les variations pouvant subvenir dans une telle trajectoire. Cette section illustre également les risques et expériences de victimisation de même que les stratégies mobilisées pour réduire ces risques. Ce présent chapitre est finalement conclu en exposant les perspectives d'avenir des participantes à cette étude de leur point vue.

### 1.13 LES PARCOURS AVANT L'ENTRÉE DANS L'INDUSTRIE DU SEXE

Les travailleuses du sexe interrogées dans le cadre de cette recherche ont été invitées à partager des informations sur leur vie jusqu'au moment où elles ont fait leurs débuts dans l'industrie du sexe. Selon les répondantes, ces éléments offrent une perspective permettant de mieux comprendre les choix qu'elles ont faits et qui ont potentiellement influencé leur décision d'entrer dans l'industrie du sexe.

#### 3.1.1 Développement des schémas d'attachement

##### *Les problématiques dans les relations familiales*

Comme précédemment mentionné, les participantes ont été invitées à détailler leur parcours de vie, mettant en lumière tout événement ou élément qu'elles considéraient comme marquant. Ces éléments sont d'autant plus intéressants à considérer, car ils permettent d'établir des similitudes ou des différences dans divers aspects de ces parcours. Dans ce contexte, l'intégralité des participantes a partagé des informations sur leurs relations familiales. Plus précisément, les problématiques liées aux relations avec les parents ont été fréquemment évoquées. L'analyse des récits révèle que onze

des participantes ont connu des relations conflictuelles ou problématiques avec leur mère ou leur père. Plus spécifiquement, neuf d'entre elles mentionnent l'absence ou les difficultés relationnelles avec leur père. Cinq participantes font part de l'impact de l'état mental de leur mère sur leur relation avec celle-ci, tandis qu'une participante mentionne avoir eu une perception négative de sa mère durant son enfance. Le tableau 3 illustre ces proportions.

Tableau 3. – Le type de relation entretenue avec la mère et le père

	<i>Absence de lien physique ou émotionnel</i>	<i>Problèmes de santé mentale</i>	<i>Vision négative</i>	<i>Relation saine</i>	<i>Décès</i>
<i>Mère</i>	1	5	1	5	1
<i>Père</i>	9	0	0	4	0

Les problématiques relationnelles avec le père

Une tendance récurrente concernant les relations familiales des participantes est la présence d'une relation déficiente avec leur père, souvent attribuée à un manque de lien émotionnel. Par exemple, même si Flore évoque une grande famille proche d'elle, l'absence de son père a été une source significative de souffrance pendant sa jeunesse. Cette absence semble avoir contribué à la formation d'une vision négative voire de sentiments de haine envers lui.

*J'ai une grande famille très proche de moi [...] sauf côté paternel parce que mon père est pas là. Fait que ouais, j'ai un père vraiment absent. Ça me pose beaucoup de souffrance quand je suis gamine. [...] Comme au début il était juste absent, puis je comprenais pas. Ça a créé beaucoup de... J'ai eu beaucoup de haine de mon père aussi. Genre, je le trouvais... Je l'admirais pas. Je le trouvais sale. Il sentait toujours l'alcool.*

- Flore

Pour Lucie, l'absence de son père causée par son travail omniprésent l'a fait sentir comme étant subordonnée à sa carrière. De ce fait, elle a toujours tenté de prouver sa valeur à son père, lui montrer qu'elle était compétente. Cette validation est toutefois demeurée lacunaire et a cristallisé un sentiment d'incompétence et d'infériorité chez Lucie.

*Mon père a toujours travaillé. Il était jamais présent à la maison. Pour subvenir aux besoins de la famille. [...] Même pendant mon adolescence, pendant le cégep, il a*

*jamais été présent. Moi j'ai toujours pris ça comme, bon attendre le téléphone tout le temps, que je me suis dit : « Bon! Il est échaudé, il a pas le temps pour nous ». Fait que j'ai toujours passé ma vie à me prouver. Que j'avais de la valeur et que j'étais compétente. Je me suis toujours sentie comme incompétente à ses yeux à lui et inférieure.*

- Lucie

Pour Élisabeth, si son père semble avoir été présent dans sa vie en raison d'une garde partagée, elle n'a jamais eu une relation profonde avec lui étant donné son attitude contrôlante et les jugements émis à son égard.

*J'ai jamais eu une relation très profonde non plus avec mon père. Parce qu'on dirait que j'ai tellement vu comme une figure parentale contrôlante, que, impossible que j'allais lui parler de mes trips de jeunesse. Je me sentais zéro à l'aise de me confier à lui. Je sentais tout le temps que j'étais dans le jugement. Même mes choix de travail, mon père ne comprenait pas.*

- Élisabeth

#### Les problématiques relationnelles avec la mère

Quatre participantes déclarent que leur mère souffrait de problèmes de santé mentale, ce qui compromettrait son rôle et ses capacités maternelles. Ce frein dans leur capacité aurait eu un impact négatif sur la relation qu'elles entretenaient avec leurs mères. Par exemple, l'instabilité psychologique de la mère d'Anne-Marie semble avoir été particulièrement difficile à gérer, d'autant plus qu'elle résidait seule avec elle. Anne-Marie mentionne qu'elle se sentait responsable de l'état de sa mère et éprouvait le fardeau constant de s'assurer qu'elle se sente bien :

*Je pense que ma mère était narcissique un peu. Je sais pas. Elle était un peu instable psychologiquement. C'était dur parce que vu que je vivais toute seule avec elle, il y avait comme personne pour intervenir. Elle pétaait des coches. Elle avait des explosions de... comme de colère, d'émotions, tu sais, tout le temps. Puis, je sais pas. Je me sentais responsable, puis... Je devais tout le temps m'assurer qu'elle se sente bien. [...] J'étais comme toujours en train de m'occuper de ma mère.*

- Anne-Marie

Claudelle quant à elle explique que sa mère, en raison de ses troubles de santé mentale, lui a fait subir des abus durant son enfance :

*Ma mère a commencé à avoir des troubles de santé mentale vers mes douze, dix ans [...]. C'est vraiment avec le recul, là, que vers mes 12 ans j'ai commencé à identifier*

*comme des abus du côté de ma mère. Ou du moins, que je les comprenais. Que je j'étais capable de les mettre en perspective, si on veut.*

- Claudelle

Un élément intéressant qui ressort du récit d'Élizabeth est que sa perception de sa mère influence la façon dont elle appréhende ses relations avec les hommes. Contrairement à sa mère, elle aspire à ne pas dépendre des hommes.

*[Ma mère] est très dépendante affective. Fait que j'ai jamais connu ma mère pas d'homme. Du moins, presque pas. Pis elle a souvent fait de passer les hommes avant nous. [...] Mais je m'en suis rendue compte plus en vieillissant, parce que quand t'es jeune tu te rends pas compte que ta mère fait passer les hommes dans sa vie avant toi. Qu'elle donne plus de temps aux hommes que toi. [...] Je pense que ça m'a juste vraiment amenée à me dire : « Wow! Je veux pas être comme ma mère », tu sais... Je veux pas être dépendante de l'alcool. Je veux pas être dépendante des hommes. J'ai pas envie de dépendre d'un homme. Que ce soit un homme qui me rend heureuse.*

- Élizabeth

Dans le cas de Marion, sa perception de sa mère semble avoir exercé une influence sur ses comportements sexuels. Elle explique que le fait de percevoir sa mère comme une " salope " l'a inconsciemment incitée à chercher à s'affirmer en étant " plus salope que sa mère ". Pour manifester cette affirmation, elle a eu plusieurs partenaires sexuels.

*Moi j'étais une fille facile vu que je couchais avec plusieurs gars. [...] Et j'avais dans l'idée que ma mère c'est une salope. C'est con, hein! Mais à l'époque, parce que je me disais une femme qui baise avec plein de mecs, c'est une salope. [...] C'est à un moment donné où je voulais m'affirmer et dire : « Bah! Je fais ce que je veux ». Et il y avait aussi, probablement en arrière, inconsciemment, le truc de : « Je veux être plus salope que ma mère ». Parce que c'est ça que je m'étais dit aussi.*

- Marion

D'après les témoignages de deux participantes, les relations problématiques avec leurs mères semblent être un phénomène assez répandu parmi les travailleuses du sexe, avec plusieurs d'entre elles décrivant ce " pattern " relationnel. Cette tendance générale, où les travailleuses du sexe entretiennent souvent des relations conflictuelles avec leur mère, est parfois désignée par l'expression " mommy issues " au sein du milieu.

*Je sais pas comment trop en parler, mais comme ma mère, c'était quand même un peu difficile avec elle. Puis, j'en parle parce que j'ai lu par la suite que c'était un peu comme un pattern dans le milieu, qu'il y a beaucoup de « mommy issues ».*

- Anne-Marie

Les problèmes relationnels avec la mère sont fréquemment évoqués dans les discours des participantes, avec plus de la moitié de l'échantillon faisant état de ce type de difficulté.

#### Les problématiques relationnelles avec les deux parents

Pour quatre participantes, des problèmes relationnels caractérisent autant leur relation avec leur père qu'avec leur mère. Il est intéressant de constater que, de manière similaire aux autres lacunes relationnelles mentionnées précédemment, la relation avec le père est caractérisée d'une absence de lien émotionnel alors que la relation avec la mère est teintée de problèmes de santé mentale.

*Ma mère est narcissique. Et aussi beaucoup d'autres problèmes. Mais... c'était... C'était très, ouais. Surtout émotionnellement abusif, mais aussi physiquement. [...]  
[M]on père était juste pas là. Ouais, mon père était très absent.*

- Odrée

*[Mon père] travaillait. Il partait souvent dans d'autres pays pour travailler. [...] Puis, j'ai toujours eu une relation problématique avec ma mère, parce que la maladie mentale qui est pas... qui a pas de prise de médicaments, fait que ça l'a toujours fait de la chicane. Donc, quand j'étais petite, j'avais toujours peur de me faire chicaner.*

- Romy

Une autre participante relate s'être sentie profondément seule lorsqu'elle était plus jeune en raison de l'absence de lien émotif avec ses deux parents. Malgré avoir été comblée matériellement, un déficit affectif s'est fait ressentir. Plus particulièrement, elle note que malgré le fait qu'elle ait cherché à avoir de la validation ou de l'approbation de son père, celui-ci n'arrivait jamais à combler ce besoin.

*À chaque fois, quand j'étais jeune, que j'allais voir mon père.... C'était beaucoup mon père de qui j'ai cherché une approbation, puis que j'allais le voir avec des travaux d'école. Mais mon père, il me donnait jamais aucune validation. [...] Je me sentais vraiment profondément seule, quand j'étais enfant. Je me rappelle du sentiment que c'est ça... J'avais pas de connexion. [...] Matériellement, j'avais tout ce dont j'avais besoin, mais émotionnellement, c'était très vide. Très moche.*

- Isabelle

Une seule participante rapporte que son père et sa mère étaient très absents durant son enfance. L'absence physique et émotionnelle de ceux-ci a d'ailleurs causé la prise en charge de la participante par la Direction de la protection de la jeunesse, puis de familles d'accueil. Elle donne des exemples de la négligence qu'elle a subie.

*Mes parents étaient très très très absents. Ma mère, pratiquement jamais là, tout le temps sortie. Mon père travaillait beaucoup beaucoup pour soutenir. [...] J'ai fait des in and out en familles d'accueil parce que j'arrivais souvent à l'école pas peignée, avec du linge sale. Pas de lunch, whatever.*

- Judith

Plus encore, ses parents ont signé la demande d'émancipation pour se libérer des paiements exigés par le centre d'accueil dans lequel Judith était prise en charge. Si d'emblée cette émancipation était vue comme un pas de plus vers une plus grande liberté, elle a tout de même été émotionnellement touchée et attristée que ses parents acceptent de signer pour qu'elle ne soit plus leur enfant.

Ces récits font ressortir des ressemblances évidentes entre les relations familiales des travailleuses du sexe participant à cette étude. Plus encore, une participante impliquée dans l'industrie du sexe depuis plus de sept ans rapporte que la plupart de ses collègues travailleuses du sexe ont des parcours similaires au sien, soit le fait d'avoir un père qui est absent ou le fait d'avoir une relation problématique avec sa mère.

*La réalité c'est que je sais que la plupart des filles ont un parcours commun au mien. Tu sais, je parle beaucoup et on a genre tous des problèmes... En tout cas, celles que j'ai connues, beaucoup de problèmes avec la mère ou le père. Soit père absent ou problématique relationnelle avec la mère. Pas mal toutes les filles que j'ai rencontrées...*

- Romy

Compte tenu de cette tendance qui ressort de manière considérable pour Romy au sein de l'industrie du sexe, elle en vient à envisager que ses relations familiales ont eu une influence sur son implication en tant que travailleuse du sexe.

*Je me dis, tu sais quand je te disais que j'ai choisi [d'être travailleuse du sexe], mais c'est sûr que j'ai été influencée. C'est que je me rends compte, quand je rencontre beaucoup de filles, qu'on a tous un parcours quand même similaire. Fait que oui, j'ai choisi ce que je fais, mais c'est influencé peut-être quand même un peu.*

- Romy

En somme, selon les dires de certaines travailleuses du sexe, les modèles parentaux auxquels elles ont été exposées auraient non seulement influencé la manière dont elles perçoivent leurs relations interpersonnelles, mais exerceraient également une influence sur la manière dont elles les gèrent. Par exemple, avoir été témoin de dépendance affective chez sa mère peut mener à un désir d'indépendance dans une relation conjugale, alors qu'un sentiment de rejet durant l'enfance peut

mener à une peur d'abandon. Pour les participantes, les relations familiales ont façonné, notamment durant l'enfance, leur façon d'être avec les autres et avec elle-même. Elles font un lien entre ces façons d'être ou de s'attacher émotionnellement et leur choix de s'engager dans l'industrie du sexe.

### *Les schémas d'attachement*

Il a été démontré que les relations familiales jouent un rôle important dans le développement du modèle d'attachement à autrui (Birnbaum, 2010). Plusieurs déficits ou défaillances dans les relations familiales des participantes ont été relevés dans la partie précédente. Il est ainsi non surprenant de trouver dans leur récit une certaine récurrence de troubles de l'attachement dans leurs relations interpersonnelles. Cela se manifeste notamment par un désir accru de plaire aux autres, une peur d'être abandonnée ou encore, par la difficulté à quitter une relation. Selon Romy, du fait d'avoir constamment cherché à éviter les conflits avec sa mère, une tendance à vouloir faire plaisir aux autres s'est développée chez elle.

*Quand j'étais petite, j'avais toujours peur de me faire chicaner. [...] C'était plus de la violence verbale que physique, je dirais, mais je pense que ça m'a autant affectée que si c'était physique. Puis ça fait de moi une personne qui est vraiment « people pleaser », comme le plaisir des autres. Je veux plaire aux autres. J'ai peur de déplaire, j'ai peur de... Ça vient de ma peur de me faire chicaner ou... Je veux faire ce que les autres leur fait plaisir. La façon dont les autres veulent.*

- Romy

En s'exprimant sur les impacts de la relation conflictuelle entretenue avec sa mère, Odrée dit :

*Le gros des symptômes qui ont été soulevés par les deux psychiatres qui m'ont diagnostiquée, c'était un trouble de l'attachement. Mettons que j'ai quelqu'un qui commence à me donner un peu... Bien, ça, c'est plus le cas-là! Mais quand quelqu'un commençait à me donner un petit peu d'attention, je devenais vraiment plus qu'attachée là. Je devenais dépendante de cette personne-là. Au point de vue émotionnel où genre fallait tout le temps que je sois rassurée. Il fallait tout le temps qu'on me donne de l'attention.*

- Odrée

Plus encore, Odrée mentionne que son besoin important d'avoir de l'attention et de l'affection l'amenait à avoir plusieurs relations sexuelles. Pour elle, c'était son seul moyen de parvenir à combler ces besoins.



*Je commençais à comprendre que c'était pas mal la seule manière... Que c'était une des manières les plus faciles d'avoir de l'attention. D'avoir des relations sexuelles avec des gars. Je trouvais que les gars étaient super faciles... C'était facile d'avoir de l'attention de leur part. Puis j'étais tellement starf d'attention, puis d'affection... que c'est vraiment la seule manière que j'ai trouvée à ce moment-là...*

- Odrée

Flore, quant à elle, est d'avis que le manque d'engagement de son père vis-à-vis d'elle a créé des enjeux d'abandon qu'elle peut ressentir dans ses relations actuelles.

*Ce qui pouvait être difficile, c'était des fois les engagements non tenus de la part de mon père. Je pense que ça m'a probablement créé des enjeux d'abandon sur lequel je peux travailler des fois dans mes relations actuelles. [...] Je pense que ça se concrétise, que ça se manifeste dans le fait que j'ai du mal à quitter mes relations.*

- Flore

Sans aborder de manière explicite l'origine de ses besoins affectifs, Marion reconnaît avoir été dépendante affective et que ce besoin arrivait à être comblée, d'une certaine manière, par son implication dans l'industrie du sexe en tant qu'actrice pornographique. Son implication dans l'industrie du sexe lui permettait de se sentir désirée, sans se faire rejeter ou abandonner.

*Moi j'avais des aspirations entre guillemets d'actrice porno, hein! On est d'accord? Mais bon! Tu sais, de me dire : « Putain, c'est cool! » Ça comblait un peu ma dépendance affective aussi. En fait, ça comblait as fuck ma dépendance affective de l'époque que je n'avais pas réglée non plus. Que je n'avais pas identifiée comme ça parce que je me disais : « Putain! On me désire, on me veut, on ne me rejette pas, on ne m'abandonne pas ». Tu vois. C'est con, hein?*

- Marion

Les modèles parentaux ont, pour certaines des travailleuses du sexe, joué un rôle prépondérant dans le développement des schémas relationnels et des schémas d'attachement qui marquent leur vie. De manière plus spécifique, on remarque une prééminence d'un discours de dépendance affective ou de peur d'abandon ainsi qu'un désir marqué de faire plaisir aux autres au détriment de soi-même. On remarque également que certaines de ces relations peuvent affecter leur estime de soi. Selon elles, ces éléments peuvent être modérés ou comblés par l'entremise de leur implication dans l'industrie du sexe : elles se sentent désirées et appréciées par les clients lors d'échanges de services sexuels rémunérés. Ces sentiments peuvent être expliqués par le fait qu'elles ont plusieurs relations intimes avec des partenaires, des relations qui sont circonscrites dans le temps et sur lesquelles elles détiennent un certain pouvoir. Ce pouvoir peut être traduit par leur capacité de choisir quand

débutent et se terminent ces relations, limitant par le fait même la possibilité de s'attacher ou de se sentir abandonnée.

### 3.1.2 Leur rapport à la sexualité

Une autre thématique qui émane des récits biographiques des travailleuses du sexe rencontrées est leur rapport à la sexualité et la manière dont celle-ci s'est développée. Cette thématique est particulièrement intéressante dans le cadre de cette étude, non seulement parce qu'elle occupe une place centrale dans leurs activités, mais également parce qu'elle peut permettre de mieux comprendre les raisons qui les ont menées à envisager le travail du sexe. Pour mettre en perspective leur rapport à la sexualité, les participantes ont d'abord élaboré sur le contexte entourant leurs premières relations sexuelles. Puis, au fil de l'entretien, elles ont abordé leurs relations conjugales et leur perception vis-à-vis de la sexualité. En parallèle, les schémas d'attachement semblent avoir contribué à moduler leur rapport à la sexualité.

#### *Les premières relations sexuelles*

Les travailleuses du sexe interviewées ont vécu leurs premières relations sexuelles entre l'âge de 14 et 17 ans. Ces expériences sexuelles se sont, pour la très grande majorité des participantes (11/13), déroulées dans un contexte sécurisant ou amoureux. En effet, certaines rapportent avoir accordé de l'importance à leurs premières relations sexuelles et elles concevaient que ce moment devait être planifié ou romantique. Pour neuf participantes, leur première relation sexuelle s'est effectuée dans une relation de confiance, avec leur conjoint respectif de l'époque.

*Moi, j'avais vraiment une idée que j'étais comme : « Moi, la première fois que je vais coucher avec un gars, je veux vraiment qu'on s'aime ». J'avais vraiment romantisé. [...] J'avais vraiment des critères de « faut qu'il y ait tac, tac, tac, tac, tac ». S'il y a pas ça, je veux absolument rien savoir.*

*- Isabelle*

*J'avais quand même une idée assez romantique de comment c'était supposé se passer. Fais que j'ai attendu d'avoir mon premier amoureux pour avoir ma première relation sexuelle.*

*- Flore*

Odrée mentionne qu'elle voulait prendre en main sa première relation sexuelle. Cette première expérience se serait produite dans un contexte qu'elle compare à son « premier call ». Elle tenait à avoir une relation sexuelle et, pour ce faire, elle a sollicité un homme sur internet. Elle décrit comment la situation s'est déroulée :

*J'aime beaucoup dire que ma première relation sexuelle c'était mon premier call. Parce que, j'avais 15 ans, puis moi je m'étais dit que j'allais prendre ça en main. Que je voulais que ce soit fait ! [...] Fait que je suis allée trouver un dude sur internet. Il y avait des forums gratuits ouverts à tout le monde.... C'était une niche à pédophiles, mais.... Puis, j'en ai trouvé un! J'ai trouvé un pédophile. Puis, il m'a amenée dans un hôtel à Saint-Jérôme.*

- Odrée

Elle explique ce choix par le fait que, pour elle, les relations sexuelles puis l'affection ne sont pas des éléments qui sont liés. Elle ne ressentait donc pas le besoin d'aimer une personne pour se sentir confortable, puis avoir une relation sexuelle.

Lucie de son côté évoque une situation de contrainte lors de sa première relation sexuelle. Bien que cela s'est produit avec son copain de l'époque, elle ne se sentait pas prête à passer à l'acte. Cette expérience précipitée paraît avoir causé une certaine période d'abstinence sexuelle.

*À 14 ans, j'ai rencontré [mon chum]. J'ai fait deux ans avec lui et j'ai été forcée... On faisait beaucoup de préliminaires. On se découvre hein! À cet âge-là! Un soir il me dit : « Viens, on va aller se promener ». [...] On est allée dans une rue en construction et on est rentrée dans une maison en construction. En rentrant, il me pogne et il commence à m'embrasser sur le mur. Il m'a amenée sur de la laine minérale là, et on l'a faite. J'étais pas prête. Je l'ai accepté. Je l'aimais, mais j'ai été forcée un peu. [...] Après ça, j'ai pas eu de relation avant 16 ans.*

- Lucie

On observe que la plupart des premières expériences sexuelles des participantes se sont déroulées dans des contextes sécurisants et respectueux, imprégnés d'une vision et d'un contexte romantiques. Certains extraits révèlent des aspects intéressants, tels que la découverte d'un plaisir marqué pour la sexualité ou l'établissement d'une dissociation entre l'affection et la sexualité. Bien que certaines aient développé ces aspects en relatant leur première expérience sexuelle, ce thème est revenu à plusieurs reprises au cours des entretiens semi-directifs. Cela contraste de manière intéressante avec la littérature actuelle sur le travail du sexe pratiqué dans la rue, laquelle indique que les expériences de victimisation sexuelle durant l'enfance ont une incidence marquée sur l'entrée dans

l'industrie du sexe (Kramer & Berg, 2003; Lalor & McElvaney, 2010; R. L. Simons & Whitbeck, 1991). Pour les travailleuses du sexe indépendantes participant à cette étude, il ne semble pas y avoir de traumatismes sexuels spécifiques associés à leur implication dans l'industrie du sexe.

### *Le goût pour la sexualité*

Une thématique récurrente par rapport à la sexualité des travailleuses du sexe indépendante est la présence d'un plaisir marqué pour la sexualité ou le fait d'éprouver une certaine aisance par rapport à cet aspect, où huit d'entre elles ont tenu un récit allant dans ce sens. Un extrait de l'entretien d'Élizabeth est particulièrement éloquent à ce sujet :

*J'ai toujours quand même été très à l'aise dans ma sexualité. Puis, je suis quelqu'un qui a quand même confiance en moi. Je pense que c'était quand même facile de donner du sexe pour moi. J'aimais ça.*

- Élizabeth

Arielle s'identifie d'ailleurs elle-même comme étant « super sexuée » et ouverte d'esprit :

*J'ai toujours été la fille super sexuée, super comme ouverte. J'étais genre la fille qui déviergeait le monde au cégep. Comme si un gars me disait que c'est un vierge, comme un puceau, j'étais comme : « Faut régler ça ».*

- Arielle

À partir de ces extraits, il est possible de souligner que ces travailleuses du sexe retirent un certain plaisir dans la sexualité et qu'elles ont une certaine aisance à avoir des relations sexuelles, les menant à cumuler plusieurs partenaires sexuels. Cette aisance ou ce plaisir marqué pour la sexualité apparaît comme étant un élément transcendant à leur trajectoire vers l'industrie du sexe, étant donné la nature de leurs activités. En effet, le rapport positif qu'elles entretiennent vis-à-vis de la sexualité, combiné à leur goût particulier pour la sexualité, rend possible d'envisager une implication dans l'industrie du sexe. Ces éléments agiraient ainsi à titre de conditions préalables à leur entrée.

## 1.14 L'ENTRÉE DANS L'INDUSTRIE DU SEXE

Cette section permet de mettre en évidence le processus d'entrée dans l'industrie du sexe tel que rapporté par les travailleuses du sexe indépendantes. Pour illustrer ce processus, une attention sera

d'abord accordée aux motivations à s'initier à l'industrie du sexe. Il sera ensuite question des influences externes sur le processus décisionnel à s'initier à cette industrie.

### 3.1.3 Les motivations à s'initier à l'industrie du sexe

Les participantes expriment diverses motivations derrière la décision de s'initier à l'industrie du sexe. Pour huit d'entre elles, le besoin financier constitue l'élément ayant incité leur entrée dans l'industrie du sexe, alors que pour douze participantes, les gains financiers constituent un facteur de maintien dans le milieu. Cinq participantes évoquent que leur plaisir pour la sexualité a été une motivation à entrer dans l'industrie du sexe. Ces différentes motivations sont présentées en ordre d'occurrence.

*C'est sûr qu'il y a plein de raisons, tu sais, d'être sex worker, mais la première, ça a toujours été le montant d'argent que tu fais.*

- Romy

#### *Besoins financiers*

Comme mentionné, le besoin d'argent ressort comme étant une motivation prépondérante à l'entrée des participantes dans l'industrie du sexe, ce besoin découlant de situations diverses. Pour Judith, l'élément déclencheur à son entrée dans l'industrie du sexe est l'appât du gain financier pour subvenir à ses besoins. Cette nécessité d'obtenir de l'argent rapidement résultait d'un amalgame de facteurs combinant son salaire insuffisant, la pression de son copain à ce qu'elle démissionne pour possiblement faire plus d'argent et le fait que son père cesse de payer son loyer. Pour ces raisons, elle en est venue à considérer la danse érotique comme solution à ses ennuis financiers.

*Je pense que dans ce temps-là, je faisais livraison de pizza ou quoi que ce soit là [mon chum] voulait que je lâche ma job. C'était pas assez d'argent, il voulait tout le temps plus d'argent. Je faisais comme salaire minimum, même pas temps plein. Je pense 25h à salaire minimum. Vraiment pas beaucoup d'argent. [...] [Quand mon père] a arrêté de payer mon loyer. Il a dit : « Bien, moi je veux pas que tu sois avec [ce chum-là], fait que si lui habite là, je ne paye pas ton loyer ». Fais que c'est là que j'ai commencé à danser.*

- Judith

Une situation similaire semble également avoir été vécue par Anne-Marie. Elle explique que la motivation l'ayant initiée à offrir des services sexuels rémunérés réside en grande partie dans

l'épuisement qui était associé à sa volonté d'exceller dans ses études et à s'investir dans son emploi étudiant. Elle détaille les avantages pouvant découler de son implication dans l'industrie du sexe, lesquels ont joué dans la balance lors de sa prise de décision à entrer dans ce milieu :

*La motivation pour vraiment le faire... Je pense que c'était beaucoup justement l'argent. J'étais tannée d'être et au travail, et à l'école. J'avais un horaire de fou. J'étais constamment débordée, constamment cassée, constamment stressée. J'avais toujours été bonne à l'école. J'avais toujours été bonne dans tout ce que je faisais, puis j'arrivais juste à être average. Parce que ma tête était pleine. J'avais juste pas le temps de me donner dans mes études. Puis, même mon travail. Je m'en fous un peu, c'est un emploi étudiant, mais j'aime ça faire les choses bien et j'étais juste comme... En tout cas! Je me suis dit... C'est hard, mais j'étais comme : « Est-ce que ça pourrait me donner l'opportunité de pu être cassée, essayer d'être intelligente avec ça et de me faire un saving, de me faire de l'épargne? ». Et honnêtement, de toute ma vie, c'était pas mal la seule opportunité que j'avais qui était ET intéressante, mais ET payante. [...] Fait que je me suis dit que peut-être que ce serait ma chance de, justement, pu être à zéro tout le temps, de pu être stressée tout le temps, de pas juste faire le minimum, de survivre, j'imagine.*

- Anne-Marie

L'analyse de ces récits met de l'avant que le travail du sexe semble être une solution temporaire à un besoin financier. Par exemple, six participantes vont à l'école, alors que sept mettent sur pied des projets de carrières, signifiant ainsi qu'elles n'envisagent pas le travail du sexe comme étant une finalité d'un point de vue professionnel. Le travail du sexe, dans ces contextes, leur permet d'avoir un salaire suffisant pour réaliser leur projet d'avenir.

#### Difficultés sur le marché de l'emploi

En concordance avec le besoin d'argent, une raison qui ressort lorsque les participantes sont invitées à évoquer les motivations qui ont initié leur entrée dans l'industrie du sexe est les difficultés rencontrées sur le marché de l'emploi. Quatre participantes évoquent le fait que, malgré leur scolarité ou leur intérêt pour un type de travail plus conventionnel, elles n'arrivaient pas à avoir suffisamment de contrats, d'heures ou de salaires pour subvenir à leurs besoins. Leur entrée dans l'industrie du sexe représente donc une alternative à leur choix initial de carrière. Pour Flore, on remarque que la rapidité avec laquelle sa carrière a évolué a eu une influence sur sa décision d'opter pour l'industrie du sexe. Elle mentionne qu'elle ne se serait probablement pas tournée vers le travail du sexe si sa carrière s'était débloquée plus rapidement.

*Si ma carrière [...] avait débloqué très vite, peut-être que j'aurais pas développé... Je serais peut-être pas allée vers le travail du sexe, mais j'aurais probablement continué à explorer la sexualité.*

- Flore

De manière similaire, Arielle note l'influence de son salaire insuffisant, surtout dû au manque de contrats dans son milieu professionnel, dans sa décision de s'initier à l'industrie du sexe.

*Puis malheureusement, même si on avait déménagé, même si on cherchait beaucoup de job, même si je travaillais un peu plus dans mon domaine, mais pas assez, on était quand même encore pauvres, pauvres! Fait que quand j'ai comme perdu certain de mes contrats dans mon domaine, bien j'ai dit comme ma l'essayer! Le travail du sexe, en agence.*

- Arielle

Claudelle, quant à elle, précise s'être tournée vers le travail du sexe parce qu'elle n'était pas heureuse dans sa carrière professionnelle. Détenant le sentiment d'avoir échoué dans son domaine en raison du manque d'opportunités d'emploi, elle s'est tournée vers l'industrie du sexe.

*Parce que j'étais pas heureuse [dans ce domaine d'emploi]. Puis j'ai un peu échoué dans ce domaine-là parce que je ne trouvais rien.*

- Claudelle

Pour Carla, les opportunités d'emploi sont restreintes en raison de son arrivée récente à Montréal et des réglementations entourant les permissions de travailler en tant que personne immigrante. En plus de la nécessité d'avoir un permis de travail, la langue constitue une barrière considérable pour accéder au marché du travail. Ces limitations l'ont amenée à considérer l'industrie du sexe pour subvenir à ses besoins financiers. Cet extrait de l'entretien réalisé avec Carla met en lumière son processus décisionnel, elle explique la manière donc ces restrictions l'ont menée à envisager l'industrie du sexe.

*Donc, quand j'ai déménagé ici, j'avais pas de permis de travail et le permis prenait comme six mois ou plus pour l'avoir. Donc, j'avais vraiment très peu d'argent et [mon mari] aussi. Donc, j'ai pensé à travailler dans un restaurant, à la vaisselle ou peu importe. Mais je parlais pas français ni anglais. [...] C'était pour faire de l'argent. Je devais faire de l'argent et j'avais de la difficulté...*

- Carla

En congruence avec la nature de sa motivation, Carla ajoute que lorsque ses capacités à parler en français vont s'améliorer, elle se penchera probablement vers un autre type d'emploi. D'ailleurs, pratiquer le travail du sexe est, selon elle, une bonne porte d'entrée sur le marché du travail en tant

que personne immigrante. En plus de procurer des gains financiers, celui-ci permet l'augmentation de son réseau social et donc une meilleure intégration à la ville et à sa population.

À la lumière des récits présentés, un point commun semble ressortir quant au facteur ayant influencé le processus décisionnel conduisant à débiter dans l'industrie du sexe : un besoin financier. Que ce soit le besoin pressant de payer son loyer, l'absence de contrats dans son domaine d'emploi, le manque de temps pour s'investir davantage dans une carrière en raison d'une implication simultanée dans les études ou dans un projet personnel, le travail du sexe a offert à ces femmes une alternative intéressante pour répondre à leurs besoins. Le besoin d'argent ne peut toutefois pas représenter, à lui seul, l'élément ayant incité leur entrée dans l'industrie sexe. Afin d'actualiser l'engagement dans cette industrie, on remarque la nécessité d'avoir d'autres motivations ou l'influence d'une personne étant soit préalablement impliquée dans ce milieu ou qui appuie ce choix dans la décision à s'y initier. Ces différents éléments seront abordés dans la prochaine section.

#### *Pour le plaisir*

Dix participantes évoquent éprouver un plaisir particulier pour la sexualité en général. Le fait d'apprécier ce type d'échange constitue sans nul doute un élément facilitateur à débiter dans cette industrie. Élisabeth raconte comment elle en est venue à offrir des services sexuels rémunérés.

*Puis à un moment donné, quand j'ai vécu ce... Mettons ce un mois-là, de genre trois-quatre dates qui étaient juste littéralement des plans cul. Plus le fait de donner ma démission à l'hôpital et le fait que je suis quelqu'un qui aime vivre à 100 000 à l'heure les aventures hors du commun, trépidantes, et tout. [...] Puis, c'est là que j'ai demandé le contact à ma sœur pour pouvoir aller rencontrer les filles au condo à Montréal. Puis, c'est vraiment parti de là, tu sais.*

*- Élisabeth*

Cet extrait illustre non seulement l'aisance sexuelle d'Élisabeth, mais également comment sa décision d'entrer dans l'industrie du sexe ne repose pas sur un seul élément ; une série d'éléments et d'événements l'a menée à considérer cette possibilité.

Pour Marion, effectuer des rencontres romantiques ou sexuelles était préalablement quelque chose qu'elle faisait pour son plaisir personnel. Voyant qu'il s'agissait de quelque chose qu'elle



appréciait, elle a décidé de proposer des rencontres contre une rémunération. De là débute son entrée dans l'industrie du sexe. Elle l'explique :

*[...] je rencontrais au début gratuitement, pour mon plaisir juste personnel. Puis après, je me suis dit : « Tiens, je vais proposer ça en plus contre un petit peu d'argent ».*

- Marion

En discutant des motivations à offrir des services sexuels contre rémunération, Odrée évoque le fait qu'elle aime le sexe en général et qu'il s'agit de quelque chose qu'elle aime explorer. Exercer ce type de service lui permet donc d'explorer sa sexualité différemment.

*Puis, j'aime le sexe en général aussi. C'est quelque chose que j'aime beaucoup explorer, puis ça me donnait une occasion de l'explorer différemment.*

- Odrée

#### 3.1.4 Les influences externes

Plusieurs influences externes ont été notées dans le récit des participantes comme ayant été déterminantes dans leur décision de s'initier au travail du sexe. On remarque l'influence d'un tiers comme facteur ayant précipité l'entrée de certaines participantes. On remarque également l'influence d'une exposition à des médias illustrant une vision romancée de l'industrie du sexe dans le processus décisionnel à débiter en tant que travailleuse du sexe.

##### *L'Influence d'un tiers*

Pour huit participantes, une personne de leur entourage a eu une influence sur leur décision de s'initier à l'industrie du sexe. Ces influences peuvent avoir été volontaires ou non. Elles peuvent également avoir été directes ou indirectes : allant de propositions intéressantes à précipitation vers ce milieu.

Le récit positif d'une travailleuse du sexe préalablement impliquée dans l'industrie revient à quatre reprises dans la trajectoire des participantes à cette étude. Cette exposition a une vision positive et appréciée semble avoir eu une incidence sur la décision d'Arielle de débiter en tant qu'escorte pour une agence.

*J'avais une amie qui faisait ça. Pour elle c'était très satisfaisant. Elle aimait vraiment ça. Elle avait juste du positif à dire. Puis moi ma mentalité c'était : « Je vais l'essayer, je vais le faire une fois. Puis si j'haïs ça, je le ferai pu jamais. » C'était ça. Je me suis dit ça.*

- Arielle

Une série d'événements inverse s'est produite pour Claudelle : combinée à une volonté initiale de pratiquer des services sexuels rémunérés, une discussion avec son psychologue s'avère être un point tournant dans sa trajectoire vers l'industrie du sexe.

*Ben j'en ai parlé beaucoup avec ma psychologue. [...] Mais je mentionnais en fait que j'avais raté ma vie. Parce que rendue à 34 ans, c'est pas là que tu te mets à danser, que tu fais de la porno. La porno, c'est fini. Fait qu'elle a dit « pourquoi t'essaie pas? Si c'est ça que tu veux. Pourquoi tu as peur? Pourquoi tu as passé ta vie à faire autre chose que tu voulais? » Fait que j'ai fait OK. Fait que j'ai rappelé [le propriétaire] du club. Et c'est là qui m'a mis en contact avec mon assistante.*

- Claudelle

Pour trois participantes, une personne de leur entourage a initié de manière précipitante leur trajectoire dans l'industrie du sexe. Malgré que Marion ait préalablement offert des services sexuels rémunérés une dizaine d'années auparavant, un homme a initié son réengagement en lui proposant de faire des vidéos pornographiques.

*Un des serveurs faisait des vidéos [pornographiques], donc il m'a proposé [...]. Puis il voyait que moi que je suis libertine... Puis que j'ai une ouverture avec la sexualité qui est assez facile, je dirais. [...] Il sentait, à mon avis, que j'avais moins de limites et que je m'en foutais.*

- Marion

Pour Flore, une de ses amies travailleuses du sexe lui a explicitement demandé de se joindre à l'offre de ses services sexuels rémunérés, après l'avoir préalablement guidée vers l'idée qu'elle « jouerait bien son rôle ».

*En fait je suis sûre qu'elle m'a dit un truc genre : « tu ferais une bonne pute, tu sais? ». Puis là, j'étais comme : « what? ». (Rires). Ouais! Elle m'a dit : « Bah, ouais! Moi j'ai des relations sexuelles contre rémunération ». Puis, en fait j'étais hyper intriguée. J'ai pas du tout été choquée. [...] Fais qu'un jour elle m'a juste envoyée un message en me disant : « Bah écoute. J'ai un client qui cherche un duo. Est-ce que ça te tente qu'on fasse juste une rencontre? » Ça, ça été mon premier rendez-vous.*

- Flore

Judith, quant à elle, note que son ex-conjoint l'a embarquée dans la danse érotique, puis dans le travail du sexe afin de rapporter des gains financiers supplémentaires. Ainsi, l'influence d'un tiers apparaît avoir été un point tournant pour ces travailleuses du sexe. On remarque tout de même que, pour la très grande majorité, une certaine curiosité et un désir de s'initier à l'industrie du sexe étaient présents et que leur engagement s'est actualisé de manière délibérée.

### *L'influence d'une industrie du sexe romancée*

En abordant le parcours des participantes vers leur entrée dans l'industrie du sexe, il appert que, pour trois participantes, les récits véhiculés par les médias ont eu une influence sur leur perception du travail du sexe ou sur leur considération à envisager cette possibilité. Plus particulièrement, le fait que l'industrie du sexe ait été soit romancée, soit exposée sous un angle positif dans un média quelconque paraît avoir eu une influence dans le parcours de certaines participantes à cette étude.

Pour une participante d'origine étrangère, le visionnement du film « Le déclin de l'empire américain » a été particulièrement précurseur dans son cheminement vers l'industrie du sexe. Elle rapporte avoir été exposée, par le biais de ce film, à la possibilité de réaliser des « handjob ». Une possibilité qu'elle jugeait intéressante. À son arrivée à Montréal, elle a cherché à faire « comme la fille dans le film » :

*Quand j'étais adolescente, le seul film que j'ai vu sur Montréal c'était « Le déclin de l'empire américain ». Et il y a une femme qui fait des handjobs dans le film et j'étais comme : « Wow! C'est très intéressant ». J'ai cherché. J'ai cherché pour des massages parlors. Je me disais que je voulais faire comme la fille dans le film.*

- Carla

La lecture du livre « Onze minutes » réalisé par Paulo Coelho a également eu un impact dans le parcours d'Anne-Marie. Elle relate que ce livre, proposé dans son cadre académique, lui a exposé une vision positive du travail du sexe. La possibilité d'être travailleuse du sexe sans être « exploitée », comme proposé dans le livre, l'a amenée à être ouverte à cette possibilité.

*J'avais lu un livre là-dessus. Pour l'école en plus! Où il parle d'une femme brésilienne qui arrive en Europe... [...] La fille parle de son mode de vie, sa routine, en tout cas. Et ce livre-là m'a toujours fait penser : « Ah shit! C'est quand même possible de faire ça, justement, sans se faire battre, être exploitée... ». Mais, elle était un peu exploitée dans le livre, mais pas comme on voit à la télé... Fais que j'étais ouverte, mais c'était*

*vraiment juste dans les airs, mais je pensais jamais que j'aurais un contact ou une vraie opportunité...*

*- Anne-Marie*

Flore, quant à elle, mentionne que sa série télévisée préférée lorsqu'elle avait 16 ans exposait la vie d'une *call-girl*. Cette préférence pour cette série lui fait penser qu'elle avait « déjà un bon potentiel » en tant que travailleuse du sexe indépendante.

*Je pense que j'ai regardé le journal intime d'une call-girl. [...] Je pense j'ai regardé ça à 16 ans et c'était une de mes séries préférées à cette époque-là. Fait que j'étais déjà, j'avais déjà un bon potentiel (rires).*

*- Flore*

Bien que cette exposition à des médias véhiculant une vision positive du travail du sexe ne semble pas avoir été l'influence première à s'initier à l'industrie du sexe, il aurait été minimalement un précurseur dans leur perception vis-à-vis de cette industrie et qu'elle leur a permis d'envisager cela comme étant une possibilité à considérer.

À la lumière de cette section, on constate que si la motivation à s'initier à l'industrie du sexe est d'abord d'ordre financier, cette motivation ne constitue pas à elle seule la raison pouvant expliquer l'entrée dans cette industrie. En effet, certaines participantes notent des motivations secondaires (pour le plaisir), ou alors certaines influences sur l'actualisation de cet engagement. Ces influences pouvant être indirectes (livre, film) ou directes (invitation).

### 1.15 LES PARCOURS DANS L'INDUSTRIE DU SEXE

Les prochaines sections permettent d'illustrer les grandes tendances qui ressortent des parcours des travailleuses du sexe participant à cette étude. Elles permettent également de dégager leurs particularités, en plus de fournir une meilleure compréhension des choix qui ont guidé certaines variations, telles la diversification ou l'interruption des pratiques. L'évolution des motivations à pratiquer des activités sexuelles rémunérées, permettant le maintien dans l'industrie, est également exposée. La somme de ces éléments mène finalement vers une meilleure compréhension des parcours dans l'industrie du sexe, autant de manières individuelles que globales.

### 3.1.5 L'initiation à l'industrie du sexe

L'âge d'entrée dans l'industrie du sexe varie entre 17 et 34 ans, pour une médiane de 24,5 ans. L'initiation en tant que travailleuse du sexe prend des formes variées pour les participantes à cette étude. Sept d'entre elles ont débuté en offrant des services sexuels complets : cinq étaient indépendantes dès leur entrée, alors que deux ont travaillé pour une agence d'escortes. Parmi les cinq participantes ayant débuté en tant qu'indépendantes, quatre ont reçu de l'aide d'une tierce partie, soit d'une travailleuse du sexe préalablement impliquée dans le milieu (n=3), soit d'une personne détenant de l'expérience dans la prise de rendez-vous de services sexuels rémunérés (n=1).

Cinq autres participantes ont débuté dans l'industrie du sexe en effectuant un autre type de pratique, soit en tant que danseuses érotiques (n=3) ou en tant que masseuses érotiques (n=2). À leur entrée, aucune d'entre elles n'offrait des services sexuels complets. Deux de ces participantes mentionnent avoir offert leur premier service sexuel complet à des clients réguliers avec lesquels une certaine relation de confiance était établie.

*Je travaillais avec un régulier du massage et il m'a offert de faire du sexe et j'ai dit : « OK ». On a fait du sexe et c'était OK. C'était pas un big deal, donc c'était ok.*

*- Carla*

Un élément qui ressort dans le témoignage des participantes est l'importance de la communauté dans leur parcours en tant que travailleuse du sexe indépendante. Seulement une participante s'est lancée dans l'industrie du sexe de manière indépendante sans l'appui ou les conseils d'une personne préalablement impliquée ou d'expérience. Sinon, dans l'éventualité où la travailleuse du sexe ne connaissait pas initialement une personne pouvant potentiellement la guider dans ce domaine, elles effectuaient des recherches.

*J'ai commencé par rechercher. J'ai fait beaucoup de recherche avant de commencer. Je voulais savoir à quoi ressemblait le domaine, trouver du monde qui en faisait déjà...*

*Puis, j'ai pris connaissance de Indy Companion<sup>12</sup> à ce moment-là. Puis, j'ai contacté quelqu'un qui m'a expliqué comment que cette communauté-là fonctionnait.*

*- Odrée*

Claudelle s'est initiée à l'industrie du sexe en prenant part à des clubs libertins, auxquels sa participation était rémunérée par le propriétaire. En prenant goût à ce genre d'expérience, elle a décidé d'offrir des services sexuels rémunérés en tant qu'indépendante. Pour ce faire, elle a sollicité les services d'une femme qui était préalablement impliquée dans l'industrie du sexe en tant qu'assistante pour d'autres travailleuses du sexe. Marion a offert pour la première fois des services sexuels complets à l'âge de 17 ans. C'était dans un contexte où elle accumulait les rendez-vous romantiques et où elle a finalement décidé de tirer profit de ces rencontres qui finissaient, pour la plupart, avec une relation sexuelle. Elle a donc décidé d'offrir ses services sur une plateforme en ligne et elle a choisi son premier client. Marion a offert ses services à quelques reprises avant de mettre un terme à cela pour une période de 10 ans.

### 3.1.6 Diversification et variation dans les pratiques

Il importe de préciser d'emblée que cinq participantes ont exclusivement proposé des services sexuels rémunérés en tant qu'escorte indépendante depuis leur entrée dans l'industrie du sexe. Les autres travailleuses du sexe rencontrées ont abordé les différents types de pratiques effectués au cours de leur trajectoire dans l'industrie du sexe. Ces participantes ont effectué entre deux et cinq types de pratiques au cours de leur trajectoire dans l'industrie du sexe et certaines vont chercher à se spécialiser. Les différents types de services offerts sont : danseuse érotique dans un club conventionnel ou dans un club favorisant la prostitution, masseuse érotique, actrice pornographique (incluant OnlyFans et Snapchat Premium), escorte pour une agence ou pour une proxénète, participation à des clubs libertins et vente de matériel à connotation sexuel (ex. lingerie utilisée). De manière générale, lorsqu'elles effectuent plus d'un type de pratique au cours de leur trajectoire, elles le font de manière successive et elles tendent à se spécialiser à travers le temps.

---

<sup>12</sup> Indy Companion est un collectif de fournisseurs de services pour adultes indépendants travaillant à Montréal. Ce collectif offre également des plateformes publicitaires, des espaces de réseautage et des ressources aux travailleuses du sexe indépendantes.

Les participantes ont ensuite été amenées à élaborer sur les contextes dans lesquels ces différentes pratiques se sont actualisées. Pour Romy, son passage de danseuse érotique à escorte pour une agence a été précipité par un événement. Elle raconte que lorsqu'elle était danseuse érotique, un client régulier, devenu un bon ami à elle, a tenté de l'amener contre son gré dans une ville étrangère pour faire de la prostitution. Après s'être échappée de cet individu, elle raconte :

*C'est à partir de là que j'étais comme : « OK! Si je suis pour faire de la prostitution, je vais le faire pour moi ». Puis, dans ma tête à moi, travailler pour une agence, c'était de le faire pour moi à ce moment-là. (Rires). Parce que tu sais, j'avais aucune idée que les indépendantes ça existait. J'avais tapé sur internet « Escorte Montréal » et là, les premiers qui sortaient c'était des agences. Puis j'avais parlé avec deux personnes, puis j'ai pris l'agence avec laquelle j'étais le plus à l'aise.*

- Romy

Le choix de débiter en tant qu'escorte pour une agence après avoir été actrice pornographique a été motivé, pour Marion, par une demande pour ce type de service. Elle mentionne que plusieurs personnes avaient déjà été exposées à ses vidéos pornographiques et que certains réclamaient des rencontres en privé. Elle a donc été poussée par les gains d'argent supplémentaire que cela pouvait lui rapporter et par le niveau d'exposition qui était moindre.

*Parce que là j'étais entre-deux : à avoir des gens qui m'avaient vue en vidéo et qui m'écrivaient en privé sur Facebook pour me dire : « Ah! C'était cool », machin. Puis, il y en a qui voulaient, à ce moment-là, me booker en privé. Et c'est là, qu'en fait, c'est ces gens-là qui m'ont donné l'idée de le faire en privé, parce que je pouvais gagner autant, voire plus en privé qu'en faisant des vidéos et que ça avait moins d'impact sur ma vie.*

- Marion

Le début de la trajectoire d'Isabelle s'est concentré autour de la danse érotique. C'est suite à une rencontre avec une fille qui lui expose une vision avantageuse de pratiquer des massages érotiques, combiné à son désir de se procurer des biens dispendieux qu'elle a décidé de s'initier à ce type de pratique. Elle raconte comment cela s'est produit et comment elle en est venue à décider d'offrir ce type de services :

*J'ai rencontré une fille. Je me rappelle plus où je l'ai rencontrée. Elle faisait des massages érotiques [...] Donc là elle me dit : « Tu sais Isabelle, je fais rien. Je fais juste comme les crosser, je fais rien ». Puis, moi j'aimais le fashion, j'aimais les souliers. J'aimais beaucoup la mode. [...] Je m'achetais des souliers qui coûtaient cher. [...] J'achetais des trucs vintage, puis crime c'est cher là! Fait que là, c'est un*

*petit peu ça qui a fait comme... [...] Fait que là, je commence à faire des massages érotiques.*

*- Isabelle*

Après avoir interrompu ses activités sexuelles rémunérées pour une période de deux ans, elle est revenue en tant qu'escorte pour une agence. En la questionnant sur les raisons qui l'ont poussées à revenir dans l'industrie du sexe en offrant ce type de service, elle répond :

*Parce que je suis très paresseuse. Puis je me disais, je veux maximiser... Parce qu'à l'époque, danser c'était comme moins payant. Puis à Montréal, c'était genre 10 piastres la danse. Je trouvais que c'était beaucoup d'exposure. Puis à cause de [mon ex], j'avais peur que ses amis... Fallait vraiment que je sois discrète. Puis, un client à l'époque, c'était comme... Ça me rapportait 160 piastres. Alors que tu sais, danser, tu sais pas. Tu peux comme finir avec 200 piastres, puis comme tu te fatigues beaucoup.*

*- Isabelle*

En congruence avec les gains financiers, la pression des clients au fait d'offrir des services sexuels supplémentaires semble avoir incité plusieurs travailleuses du sexe à se diversifier. En effet, en demandant à Élisabeth les raisons l'ayant motivée à offrir des rapports sexuels complets dans le cadre de ses massages érotiques, elle explique :

*Je pense que c'est aussi beaucoup à force de te le faire demander. Parce que tu te le fais tout le temps demander. Puis, là bien j'écrivais tout le temps : « Non, je fais pas ça ». Puis là, on dirait que je voyais dans ma tête que je perdais des clients, parce que le client c'est ça qu'il voulait. Fait que c'est sûr que ça l'a eu un impact monétaire. Parce qu'un moment donné tu te dis : « Bien là, OK! C'est ça que le client veut. Puis moi, bien je fais pas. Ça fait que je perds tout le temps des clients. » Mais je me rappelle que j'ai attendu de le faire avec un client régulier. Tu sais, que je savais qui allait me respecter.*

*- Élisabeth*

Ce témoignage illustre que si la motivation à offrir des services supplémentaires est surtout associée aux gains monétaires, elle peut également être poussée par la persistance des clients à vouloir obtenir ce type de service. Plus encore, on remarque la portée de l'influence d'un client régulier dans cette prise de décision. Élisabeth a attendu d'être avec un client qui la respectait pour franchir cette ligne. Dans le même ordre d'idées, elle a commencé à créer du contenu pornographique sur OnlyFans et à vendre de la lingerie pour des raisons similaires :

*OnlyFans, je me suis vraiment donnée au début, puis à cette heure, je mets un vidéo à chaque semaine-là. [...] Ça me tente moins. Puis, veut, veut pas, je l'ai fait parce que j'avais une demande, mais c'était pas mon envie personnelle. [...] Mettons, ça va être*



*de la lingerie avec laquelle j'ai déjà fait des shootings. Des bas collants. Des culottes.  
[...] C'est parti d'une demande, mais je dirais que je mets pas full l'emphase là-dessus.  
- Élisabeth*

Pour Romy, son désir d'ouvrir un compte OnlyFans et de partager du contenu pornographique relève de plusieurs motivations :

*Puis tandis que OnlyFans [...] [j]e travaille là-dessus, parce que si, mettons, je ne veux plus être escortée, j'ai quand même un autre revenu qui peut être bon. Tu sais, c'est comme si jamais ça ne marche plus escortée, j'ai quand même débuté ma plateforme OnlyFans. J'aime OnlyFans aussi, j'aime vraiment prendre des photos! [...] C'est comme une façon de faire du revenu avec des gens qui aiment être plus proches de moi en ligne. Puis, je peux travailler de n'importe où avec un OnlyFans. Si je veux voyager et pas faire de compagnons, je peux le faire de partout, partout, partout.*

*- Romy*

La diversification dans les pratiques sexuelles rémunérées apparaît comme étant un moyen de faire de l'argent supplémentaire souvent précipité par une opportunité ou par la pression des clients. Ajouter un service à leurs pratiques permet non seulement de rentabiliser davantage leur temps, cela permet également d'aller chercher une plus grande clientèle et de maintenir l'engouement des clients. La variation dans les pratiques tend, dans tous les cas, vers un service qui s'avère plus payant ou qui permet d'en faire moins pour un montant d'argent similaire ou plus avantageux. Malgré ces variations ou cette diversification, le travail du sexe en tant qu'indépendante s'avère être leur occupation principale où l'échange de services sexuels rémunérés représente l'essentielle de leurs activités.

### *Périodes d'interruption*

En s'attardant aux variations dans les trajectoires des travailleuses du sexe des participantes à cette étude, on remarque que la majorité (8/13) n'a pas vécu de périodes d'interruption au cours de sa trajectoire dans l'industrie du sexe. Pour Anne-Marie, cette continuité est expliquée par l'intensité de ses pratiques :

*Ce que je veux dire, c'est que j'ai jamais eu vraiment de période d'interruption, parce que j'ai jamais travaillé comme une folle à faire comme trois semaines ou deux mois de suite. J'ai toujours été assez balancée dans mon horaire. Je sais même si en fait ça peut être considéré temps plein.*

- Anne-Marie

De manière similaire, Marion raconte qu'elle n'a pas l'intention de cesser ses pratiques complètement, mais qu'à différents moments elle peut freiner ses activités si elle n'a pas envie de rencontrer des clients.

*De freiner de temps en temps. Ouais, ça m'arrive, parce que là c'est bon, j'ai pas envie de voir personne. Tu sais, je me force pas à faire mes rendez-vous par contre. Ça, ça serait un truc que je me suis toujours... Enfin, je me dis toujours... Je me tiens à ça. Si j'ai pas envie, j'y vais pas.*

- Marion

On remarque tout de même que cinq d'entre elles ont vécu des périodes d'interruption au cours de leur trajectoire dans l'industrie du sexe. Les raisons évoquées en regard de ces interruptions sont variées. D'abord, quatre participantes affirment avoir interrompu leurs activités en raison d'une relation conjugale. Pour ces participantes, ces arrêts étaient davantage souhaités par leur conjoint. Par exemple, Élisabeth raconte :

*Je me suis déjà fait challenger, genre : « Là c'est moi, ou c'est ta job ». J'ai choisi le gars, à ce moment-là.*

- Élisabeth

Ensuite, une participante a interrompu ses pratiques pendant quelques mois pour ses études, puis pour une convalescence suite à une opération chirurgicale esthétique. La totalité des participantes a diminué ou cessé l'offre de services sexuels durant la pandémie du COVID-19 (2020 à 2022), période pendant laquelle deux participantes se sont concentrées sur leurs plateformes virtuelles telles que Snapchat Premium ou OnlyFans. Bien que la période d'interruption de Flore a été précipitée par la pandémie, elle a également été motivée par un besoin de se reposer :

*J'ai eu de longs rendez-vous. Mais je crois que c'est des rendez-vous qui m'ont brûlée aussi, c'est pour ça que j'ai eu besoin d'arrêter.*

- Flore

Plus encore, elle note avoir hésité à reprendre ses activités sexuelles rémunérées en raison du fait qu'elle ressentait le besoin de se réappartenir aux plans personnel et sexuel. Elle explique :

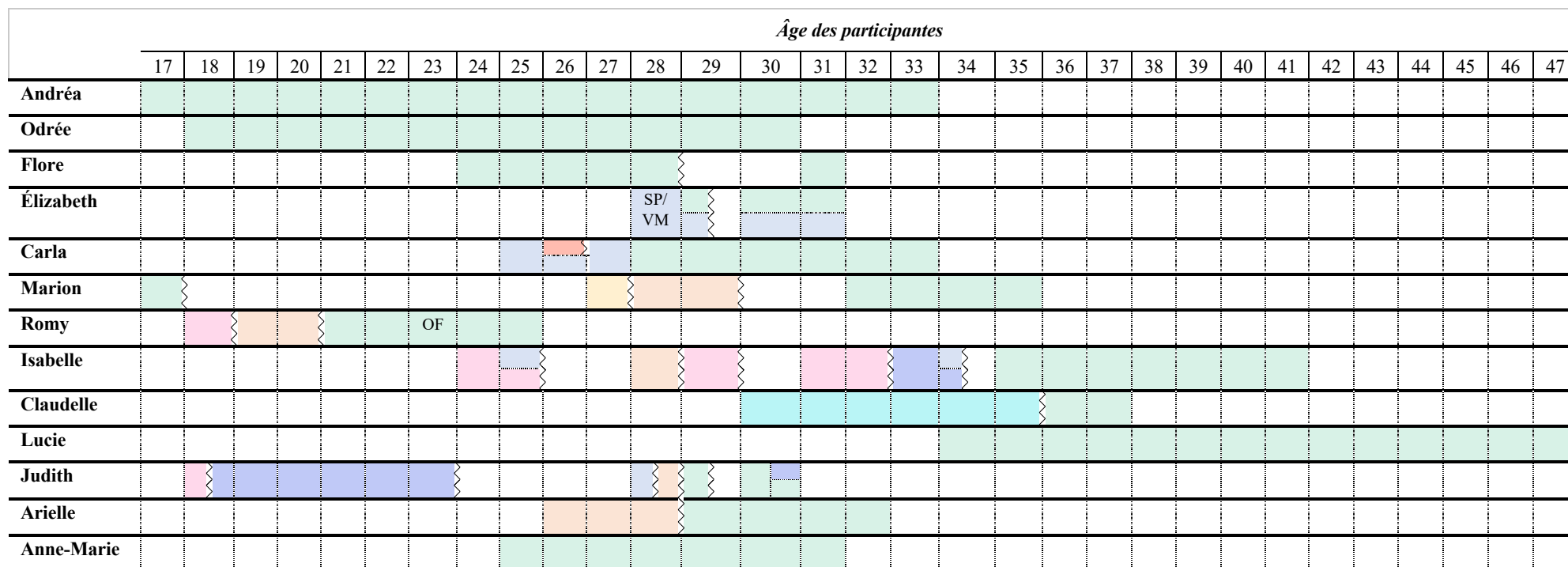
*J'étais pas sûre de reprendre... quand j'ai cessé. Pendant les deux ans de pandémie. [...] il y a eu un moment où j'ai senti que j'avais besoin de me réappartenir, un petit peu. En fait, je sais pas. Tu sais, comme une déformation professionnelle. Il y a un moment où... où j'ai réalisé que, même au lit, même dans mes pratiques personnelles,*

*il y avait un moment où j'étais constamment en train de chercher ce que la personne voulait avant d'être capable d'identifier ce que moi je veux.*

*- Flore*

On constate une certaine continuité dans les activités des travailleuses du sexe au cours de leur trajectoire et que le rythme d'activités est propre à chacune. Les récits recueillis montrent qu'elles sont maîtres de leur parcours et que l'aspect financier qui découle des activités sexuelles rémunérées ne peut compenser tout inconfort lié à leur pratique. Elles ont non seulement le pouvoir sur la fréquence et l'intensité auxquelles elles veulent pratiquer, elles ont également le pouvoir et la capacité de cesser à tout moment leurs activités pour diverses raisons. Cette liberté semble découler de leurs capacités financières, de leur réputation ou de la fidélité de leur clientèle.

Tableau 4. – Illustration des trajectoires des participantes dans l'industrie du sexe



**Légende**

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #fce4d6; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Actrice pornographique</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #f8bbd0; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Danseuse érotique</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #bbdefb; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Danseuse érotique dans un club favorisant la prostitution</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #cfe2f3; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Masseuse érotique</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #ffe0b2; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Escorte pour une agence</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #ffcdd2; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Escorte pour une proxénète</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #e0f2f1; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Escorte indépendante</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #e0f7fa; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Participation à des clubs libertins</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: white; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> : Aucune activité</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; border: 1px dashed black; margin-right: 5px;"></span> : Cessation du type de pratique</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>SP : Snapchat Premium</li> <li>OF : OnlyFans</li> <li>VM : Vente de matériel à connotation sexuelle</li> </ul> |
|---|--|---|

Toutes les trajectoires sont, au moment de l'entretien, toujours actives.

### 3.1.7 Les motivations à rester dans le milieu

On constate que même si le désir de gain monétaire constitue la motivation première pour la quasi-totalité des participantes à s'engager dans l'industrie du sexe, cette motivation ne semble pas être suffisante en elle-même pour les maintenir dans le milieu. Ainsi, l'impact de l'argent perd de son importance en fonction du contexte dans lequel évoluent les travailleuses du sexe, et il ne peut compenser tous les inconvénients découlant de leur implication. Isabelle décrit de manière éloquente l'évolution des motivations dans la continuité de son travail dans l'industrie du sexe.

*Elles ont évoluées [mes motivations]! Dans le sens qu'un moment donné, tu es dans un domaine où tu fais de l'argent rapidement. T'as tellement de temps. Fait que là, tu veux avoir du temps, tu veux pouvoir faire tes affaires... Ce qui est intéressant avec ça, c'est qu'à un moment donné tu t'habitues à l'argent. Fais que l'argent c'est plus un facteur. C'est pour ça qu'un moment donné, quand l'argent n'est plus un facteur, c'est là que tu commences à prendre conscience de toi-même. C'est là que :« Ah OK! L'isolement, le mensonge. » Parce qu'au début t'es comme aveuglée par l'argent. Pendant un bout de temps t'es comme : « Ah OK! Shit! Je fais de l'argent! Je peux m'acheter des cossins! Ah! C'est le fun, je peux m'acheter des sacoches! » Un moment donné, ça devient la norme. Ça fait partie de ton décor, de ton quotidien, les bébelles. Et là, c'est quand tu es seule avec toi même que c'est là que le shift se fait. Un moment donné, l'argent compense plus pour tes amitiés perdues, tes mensonges, tes angoisses de santé, la façon que tu perçois ton corps. Tu sais? La façon que tu vis ta sexualité, parce que là tu as une sexualité très robotique.*

- Isabelle

Pour Odrée, les motivations initiales pour s'engager dans l'industrie du sexe sont principalement d'ordre financier, suivies par le désir d'indépendance et le plaisir sexuel que procure cette pratique. Elle souligne que la participation à des activités sexuelles rémunérées lui permet d'avoir un horaire de travail moins contraignant tout en maintenant son mode de vie habituel. En l'a questionnant sur les motivations l'ayant menée à débiter dans l'industrie du sexe, Odrée répond :

*Eh... financière d'abord, c'est sûr. Puis, la gestion du temps. Le fait que je pouvais... que ça me permettait de travailler beaucoup moins. Puis de garder le même genre de style de vie. [...] Je savais déjà que j'allais trouver un peu plus d'indépendance, mais je pensais pas en trouver autant. Puis, maintenant ça serait vraiment dur de laisser ça partir. Avoir le contrôle total sur mon horaire, sur les horaires de travail, sur mes horaires de vacances. Ça serait vraiment dur de retourner dans un endroit où j'ai pas autant de pouvoir sur ma vie en général.*

- Odrée

Plus encore, elle souligne qu'effectuer des pratiques sexuelles rémunérées, surtout avec des personnes respectueuses, renforce sa perception de sa propre valeur et lui offre une confirmation personnelle. Recevoir une compensation monétaire pour le temps passé avec ce type d'individus la fait se sentir reconnue et acceptée.

*Ça me confirmait que j'avais de la valeur. En tant que personne. Tsé s'il y avait des gars, qui non seulement... Puis des bons gars-là! Des vraiment bonnes personnes, qui voulaient passer du temps avec moi, puis non seulement ça, mais qu'ils allaient me payer pour. C'est une bonne confirmation personnelle. Vraiment là! Je me sentais vue, je me sentais acceptée.*

- Odrée

Le plaisir vécu lors des échanges de services sexuels rémunérés apparaît comme étant un élément qui motive certaines travailleuses du sexe participant à cette étude à demeurer dans l'industrie :

*[J]e fais mon premier client, et je me rappelle... Je me rappelle sortir de la pièce, puis être comme « c'est à moi? J'ai eu du fun! » (Rires). « Genre niaise moi donc? J'ai eu du fun et ça, c'est à moi? All right! » (Rires). C'était vraiment genre une découverte.*

- Arielle

*Dans ma tête, c'était le plus bel argent que j'avais fait! Dans le sens que ça avait duré une heure, j'avais 160 piastres, j'avais eu vraiment beaucoup de plaisir.[...] « Je peux pas croire que je suis payée et que je viens d'avoir un moment vraiment cool! ». Fait que, ouin! Ça l'a été là que j'ai fait : « Ok! Je pense que c'est pour moi! J'aime vraiment ça! »*

- Élisabeth

Pour Andréa, bien que la motivation première pour pratiquer des services sexuels rémunérés demeure les gains financiers, elle considère que ses motivations ont évolué et que les connexions et les rencontres avec les individus contribuent à la maintenir dans ce milieu.

*Je vais dire que la motivation de faire de l'argent c'est quand même le principal quand le monde travaille. Mais maintenant, tu sais, je vais dire, j'adore les êtres humains j'adore connecter et trouver une façon de connecter avec le monde.*

- Andréa

Une fois intégrées dans l'industrie du sexe, on observe que des motivations secondaires émergent pour maintenir les travailleuses dans ce milieu. Cela peut résulter d'une prise de conscience selon laquelle l'argent, en soi, ne suffit pas à compenser toutes les conséquences découlant de cet engagement. Une certaine récupération du pouvoir semble également être une expérience vécue par les travailleuses du sexe, contribuant à les maintenir dans cette profession. Pour certaines, cette

récupération de pouvoir se traduit par la gestion autonome de leur emploi du temps et de leurs conditions de travail, leur permettant ainsi de consacrer du temps à des projets personnels, des loisirs ou des études qui seraient probablement difficiles à réaliser dans un cadre professionnel plus conventionnel. Pour d'autres, cela se manifeste par une affirmation de leur valeur personnelle ou par la capacité de diriger leur vie selon leurs propres termes. Cette reprise de pouvoir découle non seulement des gains financiers générés rapidement, mais aussi de la dimension sociale qu'implique le travail du sexe.

### 3.1.8 Risques et expériences de victimisation

Il est important de noter d'emblée que toutes les participantes ont indiqué que les expériences de victimisation sont relativement rares dans leur parcours dans l'industrie du sexe. En effet, 12 des 13 participantes ont signalé avoir vécu très peu d'expériences de victimisation. Les situations les plus souvent rapportées comme étant victimisantes par les travailleuses du sexe sont de l'ordre d'abus psychologiques et de menaces découlant de la marginalisation associée à l'industrie du sexe, alors qu'une minorité des participantes rapporte avoir été victime d'agression physique ou sexuelle. Si ces expériences sont le plus souvent perpétrées par des clients, elles s'avèrent particulièrement conséquentes lorsqu'elles sont causées par l'entourage des travailleuses du sexe. Enfin, une minorité rapporte avoir été victime de vol dans le cadre de leur pratique. Les sections suivantes, présentées selon la fréquence d'occurrence dans les récits des participantes, permettent d'illustrer ces risques et ces expériences.

#### *Un phénomène plutôt rare*

Comme mentionné en préambule à cette présente section, les travailleuses du sexe sont d'avis que les expériences de victimisation sont plutôt rares dans le cadre de leur pratique.

*Je touche du bois, il m'est jamais rien arrivé.*

*- Romy*

*En général, j'ai été vraiment chanceuse. Pour vrai, j'ai pas eu d'expérience fuckée.*

*- Isabelle*

*J'ai pas vraiment senti de victimisation des clients.*

*- Anne-Marie*

*Dans ma carrière, il n'y a jamais rien de grave qui m'est arrivé à aucune de nous là!*  
- Odrée

Malgré cette rareté, les risques sont tout de même présents et les travailleuses du sexe indépendantes en sont conscientes. Et, cette conscience leur permet de rester alertes à des situations pouvant rapidement mal virées :

*Jamais je me suis sentie victime dans ce que je faisais. Puis, je pense que c'est vraiment important, quand tu es dans ce domaine-là, dans la minute où tu te sens pas bien dans une situation, dans ce que tu vis, de t'en aller. Parce que tu peux facilement perdre le contrôle là. Parce que oui, il y a des situations qui peuvent tourner rapidement au vinaigre. Ça m'est jamais arrivé. Je pense que j'ai une fois un client que j'ai senti que j'étais pas bien [...], mais le client est même pas resté là. Tout s'est bien passé, mais c'était hyper bizarre. [...] C'était juste bizarre. Mais ça l'a été la seule fois en trois ans que j'ai senti que là il y avait de quoi là. Puis, j'en vois quand même du monde! [...] J'ai pas eu d'aventure rocambolesque, de clients qui essaient de me voler de l'argent, qui s'enfuit ou peu importe.*

- Élisabeth

### *Les impacts de la marginalisation*

Les impacts de la marginalisation associés au travail du sexe se font toutefois ressentir par les participantes, et ceux-ci s'actualisent majoritairement par de la violence psychologique. En effet, les participantes ont été nombreuses à avoir été exposées à des commentaires désobligeants ou à des abus psychologiques de la part de clients. Bien que ces formes d'abus puissent se produire lors de la sollicitation initiale de leurs services, la majorité de ces abus surviennent dans le cadre de relations établies entre la travailleuse du sexe et un client régulier.

Les commentaires émis à l'égard des travailleuses du sexe semblent surtout associés à une image stéréotypée et dégradante de l'industrie du sexe, où la femme peut être perçue comme un objet sexuel dénudé de droits et dont la voix n'a pas d'importance. Les individus qui adhèrent à cette vision sont donc plus à risque de commettre des violences (verbales ou physiques). La pensée de Claudelle est particulièrement éloquente à ce sujet :



*Souvent [les clients] vont se permettre d'être plus violents envers [les travailleuses du sexe] et tout. Ça, je le vois là! Cette dynamique-là! Bien avec Gino<sup>13</sup> et avec mon ex, veut veut pas, ils traiteraient jamais leur femme... C'est l'image de la maman, je sais pas. Peut-être qu'il se garderait une petite gêne, mais que là, vu que je suis une travailleuse du sexe, ils peuvent se permettre d'être plus violents envers moi ou j'ai moins de crédibilité en tant que femme. Je sais pas, mais j'ai vu une différence.*

- Claudelle

La marginalité associée à ce type de pratique était préalablement envisagée par Anne-Marie. Or, étant préalablement préparée à recevoir des commentaires véhiculant une perception négative par les clients, cela n'est pas un choc pour elle.

*Par exemple, ça m'est arrivé de temps en temps, des petits commentaires par des clients ou des trucs irrespectueux que tu te dis : « Wow! Ça s'est vraiment objectivé! » Ou comme à quel point ils n'ont aucune idée! Mais jamais quelque chose d'assez gros pour que je me sente mal. On dirait que je suis juste comme « encore quelqu'un qui se met pas à la place de l'autre », mais pas plus que ça. Je sais pas si tu comprends ce que je veux dire. Mais on dirait que je m'y attendais déjà. Je sais pas si vu que je suis politisée aussi... La marginalité c'est pas nouveau pour moi. C'est marginal. C'est super marginal, mais on dirait que c'est pas un choc pour moi.*

- Anne-Marie

La gestion de cette violence psychologique est d'autant plus difficile lorsque la vision dégradante et marginalisée est véhiculée dans les propos émis par des personnes provenant de l'entourage des travailleuses du sexe. Anne-Marie mentionne qu'elle se sent un peu victime dans la manière dont ses amis perçoivent son choix d'exercer en tant que travailleuse du sexe.

*J'ai deux amis très très proches, que c'est mes amis depuis le secondaire. Fais que je leur en ai parlé. Et autant qu'ils soient super ouverts et veulent être là pour moi, j'ai l'impression qu'ils sont tristes pour moi, genre. Fait que ça me fait sentir un peu victimisée des fois, parce que j'ai vraiment l'impression qu'ils voient ça comme si j'étais une victime, dans le fond. [...] Peut-être qu'ils se disent : « Elle a pas eu le choix de faire ça ». [...] Ouais, ça me fait sentir un peu victime. C'est peut-être un peu gros « pitié » là, mais c'est un peu comme s'ils ont pitié de moi.*

- Anne-Marie

Dans le même ordre d'idées, les propos exprimés par l'entourage en regard d'une implication dans l'industrie du sexe s'avèrent particulièrement difficiles à accepter pour Romy lorsque ceux-ci sont

---

<sup>13</sup> Le nom employé est un nom fictif. Dans ce contexte, « Gino » est un client régulier de la travailleuse du sexe avec lequel une relation amoureuse s'était développée.

péjoratifs ou dégradants. En mentionnant avoir été exposée à plusieurs reprises à des commentaires désobligeants quant à son implication dans l'industrie du sexe, Romy donne l'exemple d'une situation qui l'a choquée et qui l'a marquée:

*Toute la victimisation en général, genre le nombre de fois... [Mon ex] là, quand, mettons on s'est séparée, c'est comme : « T'es une pute! Tu sucés de vieilles graines ». Tous ces mots-là, ça reste dans ma tête là, même si ça fait plusieurs mois. C'est comme... Ça m'a choquée, tu sais.*

- Romy

Les commentaires péjoratifs, dégradants et dénigrants émis à l'égard des travailleuses du sexe peuvent avoir de réelles répercussions sur leur bien-être psychologique. Ces commentaires seraient d'ailleurs particulièrement frappant lorsqu'ils proviendraient de leur entourage. Plus encore, en raison de cette marginalisation, plusieurs travailleuses du sexe appréhendent le dévoilement de leurs activités dans l'industrie du sexe. Cette appréhension sera explorée plus amplement dans la prochaine section.

#### Dévoilement de l'implication dans l'industrie du sexe

Parmi les treize travailleuses du sexe interviewées, neuf cachent leurs activités à leur entourage et quatre ont dévoilé leur implication dans l'industrie du sexe à au moins une personne, soit à leur conjoint ou à leurs amis. Cinq des neuf participantes ont rapportées avoir été victimes, ou craindre d'être victimes, d'un dévoilement de leur implication dans l'industrie du sexe sans leur consentement. Pour Carla, ces menaces ont été perpétrées par la proxénète pour laquelle elle travaillait à l'époque. Risquant d'être exclue du pays en raison de son implication dans l'industrie du sexe et de son statut d'immigrante au Canada, sa proxénète utilisait sa peur d'être dévoilée pour tenter de la convaincre à continuer de travailler pour elle.

*Je voulais partir et elle m'a dit que tu si je pars et que je travaille à un autre studio [de massages érotiques], elle va le découvrir et appeler l'immigration. Elle m'a menacée.*

- Carla

Flore, ayant également le statut d'immigrante au Canada, craint les représailles pouvant découler de son implication dans l'industrie du sexe. Pour cette raison, elle cache son identité lorsqu'elle pratique des activités sexuelles rémunérées par appréhension d'être exclue du pays. Plus encore,

elle est réticente à l'idée d'interpeller la police dans l'éventualité où elle serait dans une situation à risque dans le cadre de ses échanges de services sexuels rémunérés, par crainte que son identité soit dévoilée en raison d'une procédure légale.

*Principalement, le fait d'être découvert, en fait, dans une relation payante [...]. Mais c'est aussi juste le risque de dire merde, après on va savoir! Là il va y avoir quelqu'un qui va savoir, qui va connaître forcément mon identité, parce qu'il va y avoir une procédure légale, et cetera. Moi je me fais virer du pays, aussi. Ça, c'est un autre risque! Parce que sur mon visa, c'est expressément dit "travail du sexe", tu travailles en lien avec l'industrie du sexe, interdit, illégal! Et les risques que j'ai, c'est de me faire exclure.*

- Flore

Une autre participante expose que son ex-conjoint détenait un certain contrôle sur elle parce qu'elle craignait qu'il expose son passé en tant qu'actrice pornographique. Elle rapporte avoir craint qu'il raconte à tout le monde son passé, alors qu'elle considérait que c'était son choix de dévoiler ou non son implication dans l'industrie du sexe à son entourage. Cette inquiétude liée à ce dévoilement l'a menée à considérer son implication dans l'industrie comme une épée de Damoclès pouvant tomber à tout moment.

*Lui, il connaît mon passé. Il connaît le fait que j'ai fait des vidéos [pornographiques]. Il sait que je suis libertine. On s'est rencontrés dans un club. Donc pour moi, il me tenait un peu comme ça parce que j'avais tellement peur qu'il balance à tout le monde que j'avais fait des vidéos, alors que c'est mon choix de le dire ou pas. [...] Pour se venger. [...] Moi je vois ça comme une épée Damoclès qui va me tomber sur la tête un jour ou l'autre.*

- Marion

Dans le même ordre d'idées, alors que l'entourage de Claudelle n'était pas au courant de son implication dans l'industrie du sexe, son ex-conjoint utilisait cette information comme technique de contrôle sur elle. Celui-ci aurait envoyé les liens de Merb<sup>14</sup> à sa famille pour leur dévoiler, sans son consentement, ses offres de services sexuels rémunérés sur le web.

*Je suspecte que mes parents le savent parce que mon ex, tu sais, parmi les techniques de contrôle qu'il utilisait, il mêlait toute ma famille et mes amis à nos chicanes. Une*

---

<sup>14</sup> Merb est un site web pour adultes où les travailleuses du sexe peuvent notamment afficher leurs offres de services sexuels.

*chose qu'il a encore faite c'est comme il a envoyé mes liens de Merb à mon père, à ma grand-mère, à mes amis.*

*- Claudelle*

Cette forme de contrôle ou de manipulation causée par la connaissance de cette implication souhaitée secrète semble récurrente au sein des relations amoureuses des travailleuses du sexe. Une troisième participante raconte une anecdote dans laquelle, après sa rupture, son ex-conjoint l'a menacée à plusieurs reprises de dévoiler à sa famille son site web personnel dans lequel elle propose des services sexuels rémunérés. Ce chantage émotif a perduré pendant six mois pendant lesquels Romy a vécu beaucoup d'angoisse.

*Là je me suis séparée de lui et là il m'a blackmail<sup>15</sup>, c'est-à-dire que pendant... Je l'avais bloqué de partout et là il m'a envoyé des emails de genre le contact de mon père, le contact de ma sœur, il m'avait même envoyé un screenshot de lui avec une conversation avec mon père sur Instagram puis qui lui envoyait mon site internet et tout ça. Qu'il le faisait là! Qu'il allait l'envoyer genre. Tout ça. Fais que ça, ç'a été 6 mois d'angoisse. [...] Parce que lui voulait revenir avec moi dans le fond. Il voulait que j'arrête. Donc, il a essayé de me manipuler.*

*- Romy*

À la lumière de ces extraits, on conclut que certaines travailleuses du sexe pratiquent dans l'ombre et redoutent le dévoilement de leur implication en raison de la marginalisation associée à ce type de pratique. Le fait qu'elles pratiquent dans l'ombre concède aux individus en connaissance de cause la possibilité de leur causer des violences psychologiques pouvant prendre différentes formes (ex. se venger, revenir en couple) au risque d'être marginalisée davantage. En effet, les risques associés au dévoilement de leur implication peuvent être notoires pour certaines travailleuses du sexe et les répercussions peuvent impacter autant leur réseau social et professionnel que leur citoyenneté.

### *Expériences de victimisation par les clients*

Les récits des participantes ont permis de dévoiler que des agressions sexuelles peuvent survenir durant l'échange de services sexuels. De telles situations surviennent lorsque les clients ne

---

<sup>15</sup> Le *blackmail*, tel que mentionné par Romy, est une forme de chantage où une personne menace de révéler ou de publier des informations vraies ou fausses à l'entourage de la victime.

respectent pas les règles préétablies avant la relation sexuelle ou lorsque ceux-ci refuseraient de respecter les limites de la travailleuse du sexe durant l'échange de services. Bien que ces situations sont relativement rares selon les dires des participantes, elles peuvent être d'ampleur considérable et causer de sérieux préjudices aux travailleuses du sexe.

#### Contourner le port du condom

Le type d'agression sexuelle le plus souvent rapporté par les travailleuses du sexe interviewées est lorsque les clients retirent le condom durant l'échange de services sexuels. Le port du condom agit comme barrière protectrice entre le client et la travailleuse du sexe, notamment en venant limiter l'échange de fluides corporels. Étant particulièrement consciente de ces risques, la majorité des travailleuses du sexe va refuser de faire l'acte sans le port d'un condom. Certains clients vont toutefois insister ou imposer ce scénario. Le fait de retirer le condom peut causer de graves préjudices aux travailleuses du sexe dans la mesure où il expose aux risques de contracter des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et aux risques de grossesse non désirée.

Lorsque Carla travaillait pour une proxénète dans ses débuts dans l'industrie du sexe, un client l'a forcée à effectuer une relation sexuelle complète sans condom. Sa proxénète avait d'ailleurs consenti à l'acte, au détriment de son refus initial.

Une situation similaire a été vécue par Marion, alors qu'un client a fortement insisté pour procéder à l'acte sexuel sans utiliser de condom. Marion a finalement accepté de lui offrir ses services sexuels à défaut de quoi elle n'aurait pas obtenu la somme d'argent découlant de l'échange. Avec du recul, elle reconnaît qu'il s'agit d'une agression sexuelle.

*Il a insisté plusieurs fois-là, tu sais. Il voulait le faire sans condom. Puis je lui ai dit : « Non, non non non non! Je le fais pas, je le fais pas. » Et sa façon de me motiver à accepter c'était que : « Ah! Bien comme tu dis non, ça veut dire tu dois dire non à tous les autres clients, donc tu es safe. Puis, moi, si je te le propose, ben je suis safe ». Puis j'ai pas vraiment eu le choix finalement, parce que je me suis dit : « Ah! C'était ça ou alors je perdais l'argent que je pouvais avoir avec ça. » Donc ça, ça aussi ça fait partie de l'agression ça.*

- Marion

L'acte de retirer le condom peut également être fait sans que la travailleuse du sexe soit en connaissance de cause, lors d'une position sexuelle qui ne lui permet pas de voir le port de celui-

ci par exemple. Romy raconte qu'un client a déjà enlevé un condom pendant l'échange de services sexuels lorsqu'elle était dos à lui. Cette expérience de victimisation l'ayant marquée, elle ressent un stress lorsqu'elle se retrouve dans une situation où elle n'est plus en mesure de s'assurer que le client porte bel et bien le condom. Plus encore, cet événement est survenu lors d'une relation avec un client de confiance, confirmant ainsi qu'une relation de confiance ne permet pas, à elle seule, d'assurer sa sécurité.

*Y avait un gars qui avait enlevé le condom en arrière. Comme moi ça me stresse là quand ils me prennent par en arrière ou que je vois plus, mettons... Mais c'est ça... Bien dans le fond, en plus c'était un client que j'avais déjà vu. Fait que je me sentais quand même en sécurité. Et c'est là que ça m'a confirmé que même quand t'es comme bien avec un client, ça veut pas dire que t'es en sécurité.*

- Romy

D'ailleurs, selon Carla, il n'est pas rare que des clients insistent pour pousser les limites des travailleuses du sexe en demandant un acte sexuel sans condom, malgré la relation de confiance qui semblait s'être établie entre les deux parties.

*Que tu as une relation avec le client, une bonne relation, nous sommes amis, etc... Et après un an, des fois deux ans, des fois les clients veulent pas utiliser de condoms avec toi. Et insister. Insister. Et va pousser tes limites pour faire ça.*

- Carla

#### Le non-respect des limites

Un autre type de situation qui revient à deux reprises dans les récits des participantes relativement aux risques de victimisation est celui où le client dépasse les limites de la travailleuse du sexe durant une fellation. Une telle situation semble causer de la honte chez celles-ci. Marion et Arielle présentent ces situations :

*Puis là c'était pendant une fellation, il m'a tenu la tête, mais sérieusement. Puis, je lui ai vomi dessus. Je lui ai vomi le souper sur la bite, partout. C'était dégueulasse. J'ai eu honte de moi. Mais je me suis sentie coupable as fuck parce que je me dis : « Putain, je travaille mal ». Alors qu'il me l'a tenu alors que je voulais m'enlever. [...] Puis sur le moment, je ne l'ai pas vécu comme une agression. Mais maintenant oui, c'est une agression sexuelle [...].*

- Marion

*Avec [l'agence d'escortes], j'ai eu un client qui m'avait comme forcée à faire du depthroat<sup>16</sup> jusqu'à ce que je vomisse. [...] Mais c'est le seul incident.*

*- Arielle*

Une seule participante évoque avoir été menacée violemment pour effectuer des pratiques sexuelles extrêmes. Celle-ci a été menacée avec un fusil pour qu'elle se soumette aux ordres de son client. Si elle a réussi à s'échapper de la situation sans trop de préjudices physiques, cet événement l'a toutefois menée à reconsidérer considérablement ses choix de vie.

*Puis lui, [le client], il m'avait sauté une coche, parce que je voulais pas mettre une bouteille d'huile d'olive dans mon cul. Fait qu'il m'avait pointé un gun dans la face. [...] Puis je suis partie en courant. Et quand je suis revenue, j'ai regardé mon meilleur ami, j'ai dit "je veux changer de vie".*

*- Judith*

#### Le vol

Un risque auquel les travailleuses du sexe s'exposent en pratiquant des activités sexuelles rémunérées est celui de ne pas être payées la juste somme pour les services qui ont été rendus. Par exemple, un client peut décider de donner un montant d'argent moindre par rapport ce qui avait été conclu au préalable :

*[L]e deal était de 1 000\$ la nuit. Le lendemain, il me fait un chèque. [...] Et le chèque qu'il m'a fait, c'était 800\$.*

*- Marion*

Il est également possible qu'un client quitte le lieu de la rencontre en ne donnant tout simplement pas d'argent à la travailleuse du sexe pour les services qui lui ont été rendus. Pour Judith, cette situation semble s'être produite à quelques reprises et particulièrement dans des contextes où elle était vulnérable, comme dans une situation où le client dégage une attitude violente ou lorsqu'aucun gardien potentiel n'est sur les lieux. Dans de telles situations, il appert que Judith priorise sa sécurité au détriment de la somme d'argent qui lui est dûe.

---

<sup>16</sup> L'expression « faire du depthroat », telle qu'exprimée par Arielle, est une pratique de sexe orale qui consiste à surmonter le réflexe nauséeux, référant ainsi à une « gorge profonde ».

*Ben, ça m'était arrivé, je pense une coupe de fois, d'avoir un client qui ne me paye pas. Qui s'en va. Ou qui devienne comme violent, puis que je fasse comme : « OK, va-t'en » et que je me fasse pas payer. [...] Ben c'est arrivé d'autres fois aussi. Au club, je pense, c'est arrivé une fois-là! Tu sais, il y a un doorman, puis tout ça là. D'habitude ça l'arrive pas. Je pense c'est arrivé une fois dans toutes les années que j'ai travaillé dans les clubs, que quelqu'un m'a pas payée. Mais quand j'étais à l'extérieur, en France, là c'est arrivé plusieurs fois que je me suis pas fait payer.*

- Judith

Si les risques de ne pas se faire payer sont bel et bien réels dans les pratiques d'activités sexuelles rémunérées, il ressort du récit qu'il s'agit d'une situation plutôt rare. En effet, seulement deux participantes relatent avoir été volées durant leur parcours dans l'industrie du sexe.

### *Risques de contracter une ITSS*

Malgré le risque accru de contracter une infection transmissible sexuellement ou par le sang (ITSS) en raison du type de pratique effectué et de la fréquence à laquelle elle est effectuée, il s'avère plutôt rare selon les dires des participantes à cette étude, d'en contracter. Cette rareté est assurément associée au port strict d'un condom durant leur échange de services.

*J'ai jamais eu de ITSS. J'ai jamais, jamais dans ma vie professionnelle, dans ma vie personnelle. Je me protégeais, je faisais attention.*

- Isabelle

En élaborant sur ce sujet, Romy note n'avoir jamais contracté d'ITSS depuis ses débuts en tant que travailleuse du sexe indépendante. Cette situation est toutefois survenue lorsqu'elle travaillait en agence, soit à ses débuts dans l'industrie du sexe.

*Depuis que je suis indépendante, j'ai jamais recontracté une ITSS. Ça m'est arrivé une fois dans ma vie : ça a été en agence.*

- Romy

### *Être indépendante*

Il a émergé des témoignages des participantes que le fait de pratiquer le travail du sexe en tant qu'indépendante peut augmenter les risques de victimisation. De manière plus précise, l'absence de gardien potentiel ou réel lors de l'échange de services sexuels rémunérés peut venir limiter la



protection vis-à-vis des clients, les rendant ainsi plus vulnérables. Plus encore, les clients en connaissance de cause peuvent potentiellement franchir des limites supplémentaires, sachant qu'aucun gardien potentiel ne va intervenir.

*Intervieweuse : Est-ce que tu considères que tu étais plus en sécurité dans un bar qu'en tant qu'indépendante?*

*Judith : 100%! 100%! Ouais. Il y a des doormans. Tu fais juste dire : « Bien, si tu veux pas me payer, je vais aller voir le doorman ». Ihh! Ils changent d'idée! Ils changent d'idée assez vite. Ça veut pas dire que le doorman va le faire pour toi. Tu sais, ça dépend de la relation que tu as avec le doorman. Ça veut pas dire qu'il a envie de se battre pour toi. Il n'est pas obligé. Mais, tu peux faire peur au client de même. Ça leur change les idées assez vite, quand ils ont pas le goût de payer.*

En comparant ses risques de victimisation en tant qu'indépendante à lorsqu'elle opérait pour une agence, Romy mentionne qu'elle n'a plus personne sur qui compter pour assurer sa sécurité. Alors qu'auparavant elle pouvait contacter des hommes dans l'éventualité où une situation problématique survenait, elle est dorénavant seule pour assurer sa sécurité. Par ailleurs, elle serait particulièrement vulnérable lorsqu'elle offre des services à l'extérieur de sa ville d'origine.

*C'est parce que j'ai pu personne sur qui compter. Tu sais l'agence, s'il y arrive de quoi, j'ai des hommes à qui je peux contacter et dire : « Là ça va pas ». Dans la chambre là c'est moi tout seule. Fais que le fait d'être... Tu sais, mettons quand je vais à Vancouver, je suis seule là! J'ai pas personne qui peut venir m'aider s'il y arrive de quoi.*

- Romy

De manière similaire, Arielle mentionne qu'elle se sentait en sécurité lorsqu'elle travaillait pour une agence d'escorte. La présence de gardien qui vérifiait constamment sa sécurité assurait un environnement rassurant.

*Tu sais, tu textais pour dire que t'es prête. Tu textais pour dire que le client est là. Tu textais pour dire que le client est parti. Fais que t'es toujours sécurisée, tu sais. Parce que si moi je textais pas pour dire qu'un client était parti, elle envoyait quelqu'un. Quelqu'un qui vient cogner à la porte et qui fait comme : « Es-tu correct? ». C'est comme : « Oh non! j'ai oublié de texter » ou « Oh! Il est encore là. Il veut rallonger ». C'est comme : « j'ai oublié de texter. Je m'excuse ». Mais il y avait toujours de la sécurité. On était très très très très très très safe. C'était rassurant.*

- Arielle

Lorsque Élisabeth travaillait pour un salon de massage, elle considérait que le propriétaire lui offrait une certaine sécurité, une protection.

*Je me disais : « OK. C'est le propriétaire du salon de massage, clairement il baigne pas dans les affaires nets ». Fait que je sais que je suis quand même en sécurité, dans le sens qu'il voudrait pas qu'il arrive quelque chose ici. Je voyais ça comme un bouncer dans un bar qui protège ses filles et that's it!*

- Élisabeth

Cette section a permis d'explorer les risques auxquels sont exposées les travailleuses du sexe indépendantes. On a constaté que le type de situation le plus souvent signalé comme étant victimisant par les participantes découle d'un sentiment de marginalité et de la crainte que leurs activités soient révélées au grand jour. En travaillant dans l'ombre, les travailleuses du sexe indépendantes se placent dans une position de vulnérabilité, offrant ainsi à des individus mal intentionnés un moyen de chantage et de manipulation basé sur la peur de la divulgation. Dans l'ensemble, les actes de victimisation sont considérés comme rares par les travailleuses du sexe participant à cette étude, bien que les risques subsistent en raison des interactions fréquentes avec les clients et de leur indépendance. Toutefois, le fait d'être conscient de ces éventualités leur confère une certaine prudence. Une prudence qui peut contribuer à réduire leurs risques de victimisation et qui se traduit par la mise en place de certaines stratégies.

### 3.1.9 Stratégies pour limiter les risques de victimisation

Le contexte législatif a un impact important sur la manière dont les travailleuses du sexe indépendantes gèrent leurs expériences problématiques dans le cadre de leurs échanges de services sexuels rémunérés. Plus particulièrement, on remarque que la complexité du contexte législatif fait craindre les travailleuses du sexe d'être considérées comme fautives en regard de la loi, raison pour laquelle elles refusent de solliciter l'aide des corps policiers. Une possible revictimisation par les corps policiers qui semble découler de la stigmatisation et de la marginalisation entourant les pratiques sexuelles rémunérées peut également rendre les travailleuses du sexe réticentes à solliciter leur intervention. Ces situations contribuent ainsi à la vulnérabilité de cette communauté en les rendant moins propices à dénoncer une situation problématique et en les poussant à mettre en place des stratégies de protection sur le plan individuel et collectif.

Malgré la rareté des actes de victimisation associés à la pratique d'activités sexuelles rémunérées pour les participantes à l'étude, la quasi-totalité (10/13) des participantes souligne connaître une travailleuse du sexe ayant préalablement subi une expérience de victimisation par un client, alors qu'une minorité (5/13) relate avoir elle-même été victime d'une telle situation dans le cadre de leur pratique. Pour venir limiter ces risques, plusieurs stratégies sont mises en place par les participantes. Ces stratégies semblent avoir été apprises soit par logique, soit par le biais d'une autre travailleuse du sexe préalablement impliquée dans le milieu. Ces stratégies peuvent être mises en place en amont et a posteriori de la pratique à titre de prévention pour soi-même ou pour la communauté, alors que d'autres s'appliquent durant les pratiques.

### *Avant la rencontre*

Attirer la bonne clientèle

Il ressort des récits des participantes que le tarif honoraire des travailleuses du sexe peut avoir une incidence directe sur le type de client qu'elles attirent, où une présélection naturelle se met en branle. Des prix plus élevés auraient tendance à attirer des clients plus nantis et établis autant au plan professionnel que dans leur vie personnelle. Ceux-ci, détenant un capital social et professionnel, auraient davantage à risquer en cas où il viendrait que leur identité en tant que client soit dévoilée, les menant à agir de manière adéquate envers les travailleuses du sexe. Romy explique ce processus d'entonnoir naturel.

*C'est pas tout le monde qui peut se permettre un 600\$ pour une heure, un 800\$ pour une heure, tu sais. Fait que je pense que tu as plus des clients qui ont mettons, qui ont des femmes, qui veulent pas causer de problème parce qu'ils ont une vie professionnelle! Fais que j'ai remarqué une grosse différence avec ma clientèle en ce moment quand je suis à 800\$ [de l'heure] qu'avec ma clientèle de quand j'étais, mettons à l'agence à 240\$ [de l'heure]. Fait que c'est comme un entonnoir naturel quand tu montes tes prix, tu te sécurises un peu.*

- Romy

Dans la perspective de certaines participantes, un client détenant la capacité de se payer un service à prix relativement élevé semble associé à un certain niveau d'éducation. Bien que le fait d'avoir un niveau d'éducation plus élevé que la moyenne ne garantit pas la sécurité de la travailleuse du sexe, cela semble augmenter le sentiment de confiance envers le client. À cet effet, Flore note

l'association entre la capacité financière d'un client et son niveau d'éducation et de savoir-être, où cette association semble découler d'expériences passées.

*J'ai eu une relation conflictuelle avec ça, mais des prix relativement élevés, tu sais ça... Ça te garantit des personnes qui vont être quand même bien éduquées et qui vont avoir des notions de respect.*

- Flore

Les clients pourraient même aller jusqu'à effectuer une association entre le type de pratique effectué par la travailleuse du sexe et leur tarif honoraire à leur flexibilité d'effectuer des pratiques sexuelles à risques (ex. pénétration sans condom). Cette situation implique que les clients associent qu'une travailleuse du sexe offrant des services à moindres coûts pourrait être ouverte à un plus grand éventail de demandes, incluant des comportements sexuels à risque, en plus d'être ouverte aux négociations sur ses prix.

*Quand ça devient cheap là, il commence à avoir des demandes pour comme des trucs sans condom, ou des trucs comme ça... Ou négocier des prix. [...] Comme, toute l'ambiance fait plus... Moins safe, moins organisé...*

- Anne-Marie

La manière dont les travailleuses du sexe se présentent semble également avoir une incidence sur le type de client qu'elles attirent. Elles doivent donc être conscientes de l'image qu'elles projettent pour attirer une clientèle qui correspond à leur offre de services. Cette image semble permettre de démontrer une certaine réputation aux clients ou de moduler leurs attentes par rapport aux services qui leur seront offerts. Isabelle mentionne que le niveau de nudité présenté lors de la sollicitation ou le fait d'y aborder de la sexualité a une influence sur la clientèle attirée.

*Tu sais, si tu mets des photos [très suggestives], tu vas t'attirer tel genre de clientèle. Si tu parles de sexe... Moi mes photos, c'était des photos habillées. Des fois en lingerie, mais de la lingerie de très haute qualité, tu comprends? Tu sais, c'était très classe là! Ça change tout. Je l'ai testé. Ah ouais, je l'ai testé, ça change absolument tout! J'ai testé [...] lingerie fluo... Name it là!*

- Isabelle

Ces propos sont appuyés par d'autres participantes, notamment Romy qui note l'importance de bien choisir la manière de se présenter dans l'optique d'attirer des clients qui correspondent à ses préférences et aux types de pratiques qu'elles offrent.

*Je pense que le branding c'est super important, parce qu'il faut que tu attires le genre que tu veux. Tu sais, comme moi je suis vraiment « vanille ». [...] Si tu es plus genre BDSM<sup>17</sup>, mais c'est sûr, tu vas avoir des affaires plus en cuir, en noir. Mais si tu veux du sexe vanille, va pas te mettre un photoshoot en cuirette. Donc, il y a toute une affaire de choisir sa lingerie, de choisir ce qu'on pose.*

- Romy

Ces témoignages mettent en lumière le rôle actif que jouent les travailleuses du sexe dans la sélection de leur clientèle où une préqualification visant les meilleurs clients est réalisée avant la prise de contact. En mettant en place une série de stratégies en amont, elles démontrent qu'elles détiennent un certain pouvoir sur les clients qu'elles rencontrent, et peuvent ainsi privilégier ceux qui semblent le moins à risque de leur causer des expériences négatives. Enfin, plusieurs extraits permettent d'illustrer la manière dont elles acquiert ces stratégies, où l'effet de l'expérience et les essais-erreurs sont à l'avant plan dans ce cheminement d'apprentissage et de développement des compétences.

#### La prise de contact

Avant de rencontrer un client, les travailleuses du sexe discutent des services qui seront effectués, dans le but de conclure un accord satisfaisant entre les deux parties. Les discussions préalables s'avèrent essentielles pour mieux saisir l'attitude d'un client potentiel. À ce moment, elles vont tenter d'éviter les clients qui semblent contourner leurs méthodes de fonctionnement, comme refuser d'effectuer un dépôt de sécurité ou insister pour effectuer un type de pratique non proposé initialement par la travailleuse du sexe. Romy mentionne que si un client refuse d'effectuer le dépôt de sécurité qui est exigé avant de la rencontrer, il est probable que celui-ci tente de contourner les procédures qu'elles exigent lors de l'échange de service, et ainsi, met sa sécurité à risque.

*Admettons un client me dit : « Je veux pas faire le dépôt, je veux juste te booker sans faire de dépôt ». Bien, pour moi c'est un red flag, parce que c'est déjà... Tu essaies de contourner ce qui me rend à l'aise de te rencontrer. Et là, je ne sais pas si durant la session tu vas faire ça avec les autres règles. C'est-à-dire prendre une douche, porter le condom...*

---

<sup>17</sup> Le sigle BDSM réfère à « Bondage, Domination, Soumission, Sado-Masochisme ».

- Romy

Une autre participante exige des détails précis aux clients potentiels lorsqu'ils désirent solliciter ses services. Elle demande d'inclure, dans leur courriel initial, des informations les concernant tels leur nom, leur âge, leur statut, leur ville et les raisons qui les motivent à la rencontrer. Ce protocole relativement strict est motivé par son désir d'attirer des clients professionnels et respectueux.

*Je demande nom, âge, statut si marié ou célibataire, leur ville pour savoir où sont situés, pourquoi ils veulent un rendez-vous. Qu'est-ce qu'ils s'attendent dans la relation. Quelles valeurs qu'ils recherchent. C'est très détaillé. Je fais ça pour filtrer. Pour aller chercher... Je veux pu de problème. Je veux des gens qui sont professionnels et respectueux et j'ai pas de temps à perdre. Pas le temps de niaisage.*

- Lucie

Lucie ajoute ne plus répondre aux courriels qui ne respectent pas ses exigences. Contourner ses exigences à cette étape constitue un gros manque de respect envers elle.

*Moi des courriels : « Are u available tonight ». Très générique. Je réponds pu. Mais j'ai été très longtemps à répondre à ces courriels-là, pour être respectueuse. Maintenant c'est le respect de soi. Tu me respectes pas, je te respecte pas. On demande une introduction avec tes informations. On a besoin de ces informations-là. Pour nous mettre plus confortable. En relation de confiance avec eux. Puis les psychotiques oublient ça. Ils catchent pas ça. Puis l'autre, c'est l'exploitation et manipulation, ils veulent pas te donner ce qu'on te demande. Ils veulent voir s'ils vont être capables d'avoir un rendez-vous sans te donner ce que tu veux. Fais que c'est un gros manque de respect.*

- Lucie

Quant à elle, l'assistante de Claudelle refuse de manière catégorique les clients qui dégagent une attitude irrespectueuse envers la travailleuse du sexe, comme en insistant pour qu'elle lui offre un type de pratique spécifique, tentant par le fait même de contourner les limites préétablies par celle-ci.

*Dans le fond le screening se fait comme un peu en parlant avec [mon assistante]. Parce que comme deux fois c'est arrivé qu'elle m'ait dit : « Bon! Je l'ai refusé, parce qu'il était fucké par texte ». Comme la façon qu'il textait, c'était un peu irrespectueux. Puis elle a trouvé ça bizarre. Elle disait comme : « Ah! Non, je ne fais pas ces pratiques-là » et le client insistait pour des pratiques comme ça. Elle va le barrer.*

- Claudelle

Un autre indice qui permet de constituer le profil d'un client potentiel est la manière dont celui-ci rédige ses échanges avec la travailleuse du sexe. De manière plus précise, une attention est accordée à l'orthographe et à la syntaxe des phrases pour évaluer à la fois le niveau intellectuel du client ainsi que son investissement vis-à-vis d'une rencontre potentielle.

*Quand la personne parle puis fait une description complète comme : « Oh bonjour, je suis un homme de 45 ans qui veut na-na-na ». Puis que c'est des phrases, il n'y a pas de fautes et il a l'air d'avoir de la réflexion dans son courriel. Déjà de base, ça me mets confortable. Il y a personne qui veut juste utiliser une fille qui prend tous ces efforts-là pour composer un courriel. Déjà ça démontre un investissement.*

- Arielle

Dans une perspective similaire, Anne-Marie explique que le fait qu'un client se présente de manière articulée en précisant qui il est et qu'elles sont ses attentes démontre qu'il est sérieux dans sa démarche auprès d'elle.

*La plupart du temps, c'est un bon signe quand la personne fait un vrai message, tu sais: « Bonjour, je m'appelle na-na-na ». Même pas obligé de se décrire, mais des fois, ils le font, comme : « J'ai tel âge, je suis marié ou pas marié, j'ai vu que tu vas être telle ville, telle date, est-ce que... » tu sais! Ça, c'est très bon signe, parce que c'est articulé. Ça l'air sérieux. Mais j'ai pleins de messages que c'est juste comme : « Available? », même pas de « Es-tu disponible? », juste : « Disponible? ». Plus le message est court, plus pour moi ça l'a pas l'air sérieux.*

- Anne-Marie

Une participante évoque sélectionner de manière majoritaire des clients qui présentent une attitude de soumission pour éviter les risques d'avoir des expériences désagréables où des clients pourraient tenter de contourner les règles lors de la rencontre. Pour ce faire, elle filtrait la manière donc les clients lui écrivaient, de sorte à sélectionner ceux qui semblaient soumis.

*Je filtrais mes clients, de la façon qu'ils m'écrivaient, déjà de base... J'avais tendance à choisir des clients qui étaient un peu plus soumis, un peu plus... Tu comprends. Comme je faisais attention à... Pas tout le temps! Je pouvais pas tout prévoir! Mais en général, j'ai été vraiment chanceuse. Pour vrai, j'ai pas eu d'expérience fuckée.*

- Isabelle

L'analyse de ces extraits permet d'illustrer la considération de l'ensemble des éléments à disposition pour éclairer le processus évaluatif d'une demande de service par un client. Plus particulièrement, les participantes sont d'avis que le degré d'investissement présenté à cette étape peut influencer l'évaluation positive de la demande de services et un client présentant un investissement envers les travailleuses du sexe limite les probabilités que celui-ci les « utilise » simplement pour assouvir ses besoins. Elles considèrent qu'il semble leur accorder une forme de respect et cette attitude pourrait assurément se refléter durant l'échange de services.

#### Des penchants sexuels risqués

Dans la perspective des travailleuses du sexe, les demandes pour effectuer des pratiques sexuelles à risque constituent le meilleur prédicteur d'une situation pouvant mettre leur intégrité physique ou psychologique à risque durant l'échange de services (ex. BDSM, sans condom). Selon Romy, le simple fait de demander ce type de service signifie les désirs et les préférences du client et, donc, il est probable qu'il soit tenté de réaliser ses désirs durant l'échange de services, malgré le refus initial de la travailleuse du sexe.

*Un des plus gros red flag c'est « bare back », ça veut dire « sans condom ». Moi dans le fond si un client me demande ça, je le mets dans la black list même si je l'ai pas rencontré, parce que ça peut être un potentiel client qui peut enlever le condom pendant les relations.*

- Romy

Aux dires des participantes, leur exposition aux risques pourrait s'avérer supérieure en présence d'un client qui désire effectuer des pratiques qui impliquent des jeux de domination où cette préférence sexuelle pourrait se traduire dans leur personnalité et où ceux-ci pourraient être enclins à vouloir dominer l'échange de services. Certaines participantes mentionnent refuser catégoriquement les clients souhaitant ce genre de pratiques afin de limiter leur exposition à des risques de victimisation potentiels.

*Tu sais, je peux pas commencer par courriel à accepter quelqu'un qui me dit : « Aimes-tu ça un peu dominant, whatever » quand j'ai aucune idée dans quelle situation je vais me retrouver. J'ai pas le choix de dire : « Non. Excuse-moi, je suis pas à l'aise de te voir ».*

- Romy



Cet extrait de l'entrevue de Marion met bien en évidence la manière dont l'attitude et la personnalité du client potentiel sont perçues par les travailleuses du sexe en regard de ce type de préférence sexuelle. Selon elle, cette préférence met en lumière une volonté de dominer la travailleuse du sexe.

*Quand il y en a qui demandent des rendez-vous « PSE », qu'on appelle « Pornstar Experience », là ça c'est non. Surtout à la première rencontre. Parce que genre le mec il a juste envie d'être dominant avec la fille. Envie d'y faire ce qu'il a envie.*

- Marion

Connaître et vérifier l'identité du client

Durant le processus pouvant mener à l'entente d'une rencontre avec un client, la quasi-totalité des travailleuses du sexe exige une preuve d'identification du client, tels qu'une pièce d'identité, un numéro de téléphone ou même un profil de médias sociaux.

*Il y a du monde qui demande des photos de carte d'identité, qui demandent un profil de LinkedIn ou Facebook. Bien surtout LinkedIn, parce que comme ça on a accès à leur employeur, puis à... Bien juste pour vérifier l'identité dans le fond.*

- Odrée

Elles s'entraident également dans la gestion des clients pouvant représenter un risque lors de leur pratique, par exemple en exigeant que le client prouve avoir préalablement rencontré une de leur collègue travailleuse du sexe. Cette méthode préventive est réalisée dans le but de s'assurer que le client est reconnu pour agir de manière adéquate et respectueuse durant l'échange de services sexuels rémunérés, et donc qu'elles s'exposent à de moindres risques.

Ces méthodes d'identification peuvent être exigées simultanément ou indépendamment, selon les exigences individuelles des travailleuses du sexe.

*Je demande une pièce d'identité ou une référence d'une autre collègue.*

- Flore

*Puis, au niveau mettons de mettre mes limites et de les respecter, mes façons de faire c'est aussi le screening. C'est-à-dire que moi je demande une pièce d'identité et une référence d'une autre fille. Et si tu n'as pas ça, tu peux pas me voir.*

- Romy

L'identification préalable du client semble être motivée par deux raisons principales. D'une part, elle permet aux travailleuses du sexe de vérifier les banques de données de clients à éviter et pouvant être potentiellement dangereux, lesquelles sont mises en place et alimentées par la communauté. D'autre part, elle leur offre la possibilité de dénoncer le client aux forces de l'ordre dans l'éventualité où une expérience de victimisation subviendrait. Cet extrait de l'entretien effectué avec Romy met en lumière les procédures pouvant être entamées à l'aide d'une identification préalable du client. Son extrait laisse également entendre que la communauté de travailleuses du sexe s'entraide durant ce processus, où les informations des clients indésirables sont partagées entre elles.

*[Je demande] une carte d'identité qui n'est pas altérée, que je vois toutes les informations dessus. Ça, ça me sert à moi et ça me sert dans un cas où que j'ai une blacklist. Dans le fond, je vais share la carte d'identité avec les filles.. Puis, mettons qui arrive de quoi, je peux faire une plainte aussi. Si j'ai pas le nom de la personne, je peux pas faire de plainte si mettons eh... Dans un cas où... Je sais pas si tu as vu, mais la Cour Suprême maintenant ont annoncé que le port du condom si est enlevé pendant une relation sexuelle c'est rendu comme un viol. Fait qu'admettons qu'un gars voudrait faire ça, du bareback sans me le dire, bien je pourrais après, mettons j'ai son nom, son adresse, je peux aller [le dénoncer].*

- Romy

Elle ajoute que certaines travailleuses du sexe désirent garder anonyme l'existence d'une liste commune des clients indésirables par crainte que ceux-ci soient tentés de contourner le processus de validation de l'identité en se créant une fausse identité, par exemple. Elle est d'avis que le fait que les clients connaissent l'existence d'une telle liste peut agir à titre préventif où, par crainte de se retrouver sur une telle liste, les clients tenteraient d'agir convenablement. Cette pensée n'est toutefois pas partagée par l'ensemble de cette communauté.

*Il y a certaines filles qui disent que ce n'est pas bon que les clients sachent qu'il y a une blacklist, mais moi je pense que c'est bon que les clients le sachent ! Parce qu'il y a une pensée qui dit que s'ils le savent, ils vont se créer une nouvelle identité et qui vont pouvoir essayer de bypasser la blacklist, mais je pense que de le faire savoir ça nous protège un peu plus que de faire semblant qu'il y en a pas là.*

- Romy

Une certaine flexibilité peut être de mise au moment de demander ces informations. Une participante mentionne que dans l'éventualité où un client ne peut fournir de références ou ne souhaite pas partager une photo d'une carte d'identité, elle peut accepter la moitié du montant exigé

pour l'échange de services en gage de sécurité. Conjointement à son courriel de sollicitation, ce dépôt initial à la rencontre peut refléter une attitude sérieuse de la part du client.

*On demande des références de filles. Ou on peut demander leur permis de conduire. Référence d'une fille, permis de conduire ou un ID ou un dépôt de 50%. Et généralement, si sont pas capables de donner les deux premiers et ils te donnent un dépôt de 50% et un nom et un courriel associés, bien ils sont sérieux. C'est sûr que ça te met pas en sécurité nécessairement, mais moi je l'analyse avec le courriel, avec les détails et mes connaissances...*

- Lucie

Une participante qui ne mobilise pas ce type d'approche comme stratégie de protection préventive explique cette absence de vérification par crainte de perdre des clients potentiels qui ne souhaiteraient pas passer par ce processus. Anne-Marie reconnaît toutefois que ce serait l'idéal de procéder ainsi :

*Personnellement... Ça serait l'idéal de faire un « screening », mais je suis pas... Je me sens pas rendu là, je me sens pas assez "big" dans ma business pour faire ça.*

- Anne-Marie

Une autre participante expose également cette réflexion :

*J'ai réalisé qu'il fallait que je durcisse mes conditions parce que c'était ma propre sécurité qui était en jeu. Mais en même temps, tu sais, c'est un peu ambivalent parce que tu ne veux pas déplaire au client dans le sens où tu ne veux pas le perdre.*

- Marion

En regard de ces témoignages, il apparaît que le processus de vérification de l'identité peut être considéré comme étant un avantage que détiennent les travailleuses du sexe relativement bien établies dans le milieu, où celles-ci peuvent « se permettre » de refuser des clients qui ne se plient pas aux conditions exigées avant de procéder à la rencontre. Suivant cette idée, le fait que les travailleuses du sexe peuvent refuser de rencontrer des clients a une influence sur les risques de victimisation encourus. Élisabeth expose bien cette réalité :

*Puis, même encore, avec les dépôts, je n'en demande pas tout le temps, parce que c'est un luxe de demander des références et c'est un luxe de demander des dépôts. Parce que 75% du temps le client va te dire : « Je te donne pas de références ou je te donne pas de dépôt. » [...] Je me considère chanceuse, parce que je suis capable de refuser un 150\$ si ce 150\$ là ne fait pas mon affaire. Puis je considère que c'est un privilège, ouais!*

- *Élizabeth*

Les finances personnelles semblent influencer la manière dont les travailleuses du sexe exercent leur processus de vérification et leur décision en regard des pratiques qui seront effectuées. Selon l'importance accordée à la sécurité et à la protection par rapport à l'aspect financier, elles peuvent soit refuser des clients qui présentent des profils à risque ou réaliser des pratiques qui les rendent inconfortables. Par exemple, Carla illustre l'impact d'avoir une situation financière précaire sur la prise de risque.

*Si tu as pas besoin d'argent, tu peux faire : « Ah! Je vais faire vous, vous vous et vous non! » Mais si tu as besoin d'argent, tu peux faire des choses dangereuses et c'est pas bon.*

- *Carla*

À l'inverse, une participante mentionne qu'elle n'effectue pas de vérification de l'identité des clients par choix personnel et par respect pour ceux-ci qui ne désirent pas divulguer leurs informations personnelles.

*Je sais que ça se fait beaucoup dans la communauté, mais moi je ne demande pas ça [des références]. Je ne demande pas de pièces d'identité non plus. Donc, je comprends que les gars veulent rester anonymes. Puis pas de problème, toute façon je connais leur nom avec le virement Interac.*

- *Marion*

En somme, les travailleuses du sexe participant à cette étude mettent en place plusieurs stratégies pour connaître et vérifier l'identité des clients potentiels. Elles peuvent exiger des pièces d'identité, des références de collègues et des dépôts. Si ces stratégies sont employées à différents degrés par la totalité des participantes, elles ne semblent pas être effectuées de manière rigoureuse par la majorité. Le recours à ces stratégies semble être conditionné par la réputation de la travailleuse de sexe, sa situation financière, son désir de plaire aux clients et sa tolérance au risque.

Avertir quelqu'un

Une autre méthode employée en amont par les travailleuses du sexe pour assurer leur sécurité est le fait d'avertir une personne de leur entourage lorsqu'elles rencontrent un client. Si cette méthode n'est pas employée à chacun des rendez-vous, plusieurs participantes rapportent avoir mobilisé

cette méthode à quelques reprises lorsqu'elles entretenaient un doute relativement à leur sécurité lors de l'échange de services. Ces doutes pouvaient notamment être causés par le fait que cela impliquait la rencontre d'un nouveau client ou en raison du lieu de la rencontre.

*Je ne rencontre jamais dans des domiciles personnels à la première rencontre, mettons. Si je le fais, j'ai ma position partagée avec quelqu'un qui est dans l'industrie. Sinon sur le Slack<sup>18</sup> on a un « in/out » où qu'on peut écrire « in » à telle adresse, « out » à telle adresse. Donc, s'il arrive quelque chose, si tu ne réponds pas "out", les filles savent que ça fait deux heures... Mais c'est ça... Souvent je share ma position avec une amie qui est dans l'industrie qui peut voir où je suis.*

- Romy

*Ce qu'on fait des fois avec les collègues, c'est quand on va chez le client... Ce que je fais très très rarement! Mais, ça m'est arrivé une coupe de fois de le faire. Tsé qu'on se tient au courant. Des fois on a des conversations communes, on dit : « OK je suis à telle heure, je suis à tel endroit, de telle heure à telle heure. Contacter le 911 si jamais je reviens pas ». Entre collègues, on fait ça, ouais. En fait, dans les autres stratégies pour réduire les risques, on a une communauté qui est quand même très forte et très soudée.*

- Flore

Ces extraits tirés des entretiens mettent également en lumière une communauté collaborative unissant les travailleuses du sexe, laquelle peut agir à titre de gardien potentiel et pouvant potentiellement assurer leur intégrité physique et psychologique.

Une seule participante mentionne avoir une assistante qui lui permet d'assurer le suivi de ses rencontres avec les clients : elle sait quand débute et se termine chacun de ses rendez-vous.

*Côté sécurité, moi si je texte pas [mon assistante] 15 à 20 minutes après la fin du rendez-vous, elle appelle la police.*

- Claudelle

Il semble toutefois que cette approche soit facilitée pour cette participante par le fait qu'elle travaille d'emblée en collaboration avec une assistante et qu'une communication constante est préalablement de mise entre celles-ci. En effet, on remarque que si ce n'est pas la majorité des travailleuses du sexe qui emploie cette méthode de gestion des risques de manière continue, cela

---

<sup>18</sup> Slack est une plateforme de communication collaborative où certaines travailleuses du sexe se réunissent pour échanger entre elles.

peut être expliqué par la complexité qui y est associée et au fait de constamment « impliquer » une personne de leur entourage dans leur offre de services sexuels rémunérés. Cet extrait tiré de l'entretien effectué auprès de Marion illustre bien ces éléments.

*Je me suis dit : « Je peux pas le faire à chaque rendez-vous parce que [mon ami], déjà, il n'y a pas que ça à foutre ». Puis moi, tu sais, je veux dire, quand tu vas travailler, est ce que tu dis à telle personne « Oh, je vais à ma job, je suis à telle place, je suis de telle heure, à telle heure. » Je veux dire, qui fait ça? Donc j'aimerais ne plus avoir à faire ça. Je ne le fais plus, mais ça n'empêche pas que le risque est là quand même.*

- Marion

Une autre raison qui peut expliquer pourquoi ce n'est pas la majorité des travailleuses du sexe qui emploie cette stratégie, est l'assurance qu'elles ont gagnée au fil de leur expérience dans l'industrie du sexe, de même qu'en raison des lieux où elles offrent leurs services et de l'absence de victimisation dans la cadre de leur pratique. Ces situations les rendraient suffisamment confiantes et confortables pour ne pas avoir à effectuer cette étape supplémentaire en amont à la rencontre.

*Avant, je disais toujours à quelqu'un où j'allais. Mais je fais plus ça maintenant. (Pourquoi?) Parce que je me sens assez en sécurité pour pas avoir besoin de faire ça. Comme je te dis, je vais dans des hôtels que j'estime c'est « escort friendly », « sex work friendly ».*

- Flore

En somme, plusieurs stratégies peuvent être mises en place préalablement à la rencontre à titre préventif : les participantes attirent une bonne clientèle, elles sont attentives aux aptitudes d'écriture, elles évitent les pratiques sexuelles à risque, elles vérifient l'identité du client et certaines vont même jusqu'à avertir quelqu'un lors de leurs pratiques. On dénote aussi l'importance d'une communauté dans la gestion des risques et que leur indépendance leur permet une certaine latitude dans la sélection des clients qu'elles rencontrent.

### *Pendant la rencontre*

Lors de la rencontre avec le client, plusieurs stratégies sont mises en œuvre par les travailleuses du sexe pour assurer que l'échange de services s'effectue de manière à assurer leur sécurité physique et psychologique. D'abord, elles choisissent un lieu qu'elles jugent sécuritaire où va s'actualiser l'échange de services. Durant ce processus décisionnel, elles considèrent l'absence et la présence de gardiens potentiels (ex. clients, caméra). Ensuite, elles exigent que les clients les payent avant

de débiter l'échange de services afin d'éviter de ne pas recevoir la juste somme qui leur est due. Elles s'abstiennent de consommer ou limitent leur consommation de substances (alcool, drogues) durant les rencontres avec les clients. Enfin, elles mobilisent des stratégies pour assurer leur santé sexuelle durant l'échange de services. Ces stratégies seront présentées dans les prochaines sections.

#### Le lieu de l'échange de services

De manière quasi unanime, les participantes sont d'avis que le lieu de l'échange de services doit s'effectuer dans un hôtel, alors que le lieu de résidence du client doit être évité. Cette manière de fonctionner est motivée par la présence d'individus lors de la rencontre dans un lieu public, alors que le domicile du client peut venir limiter les capacités de la travailleuse du sexe à alerter quelqu'un dans l'éventualité où une situation problématique subviendrait. Un extrait de l'entretien effectué avec Flore explique bien le raisonnement entourant le choix du lieu où l'échange de services s'effectue.

*Allez chez le client, c'est quelque chose que moi je fais pas. Parce que ça peut être éloigné du reste d'autres personnes, tu sais. Si jamais le client est violent ou qui décide de me retenir là, j'ai aucun moyen de... Je peux pas crier. Y a pas quelqu'un qui peut venir. J'aurais pas l'impression d'être dans un environnement safe, versus dans un hôtel il y a des gens autour, que je peux... Si je crie, y a quelqu'un qui peut débarquer.*  
- Flore

La présence de gardiens potentiels dans les hôtels ressort à maintes reprises dans les récits des travailleuses du sexe comme étant un élément influençant leur prise de décision. Arielle illustre cet aspect, mentionnant que dans l'éventualité où sa sécurité pourrait être mise en danger lors d'un échange de services, elle pourrait se faire entendre par des clients de l'hôtel, par exemple.

*C'est un hôtel. Je sais que si je crie comme une folle la chambre à côté va probablement m'entendre. Moi j'ai aucun problème à faire une scène. Puis de pogner mon téléphone et appeler le 911. J'ai aucun problème à faire ça (rires).*  
- Arielle

Si cette manière de procéder semble être respectée par la très grande majorité (10/13) des participantes lors de la première rencontre avec le client, une certaine flexibilité peut s'en suivre lorsqu'une relation de confiance s'établit entre la travailleuse du sexe et un client régulier.

*La première rencontre c'était uniquement à l'hôtel, parce que je ne connaissais pas la personne et pour ma sécurité. Puis après, s'il y avait d'autres rencontres à venir ensuite, ça pouvait être à [leur] domicile.*

- Marion

Toutefois, cette flexibilité quant au lieu de la rencontre peut être modérée par une combinaison de stratégies, telle que partager sa localisation en temps réel avec une personne de son entourage. Ce partage d'information viendrait, en quelque sorte, substituer la présence de gardiens potentiels sur les lieux physiques de la rencontre en l'impliquant à distance, expliquant par le fait même pourquoi certaines ne partagent pas leur position géographique avec un proche lorsque la rencontre se déroule dans un hôtel. Romy présente cette possibilité.

*Dans un cas où, mettons j'ai vu le client 2-3 fois et qu'il veut que je le rencontre à son domicile je vais partager ma localisation avec quelqu'un. Mais la première fois c'est jamais jamais jamais là! Parce que tu sais jamais qui va être là!*

- Romy

Une autre possibilité quant au lieu des échanges de services sont des lieux partagés par plusieurs travailleuses du sexe, aussi appelé « incall ». Ces lieux sont majoritairement des condos ou des appartements dont les frais sont subdivisés entre les travailleuses du sexe qui y accèdent. Cela leur permet d'éviter que des clients viennent à leur domicile personnel, sans avoir à payer pour un hôtel ou à aller chez le client. Odrée explique cette possibilité qui semble accessible pour plusieurs travailleuses du sexe indépendantes.

*C'est un lieu partagé. Dans le temps on avait trois incalls dans le même building. Fait que trois personnes séparées avaient loué genre dans le même building trois appartements. Puis, on y avait accès. On était peut-être une cinquantaine de personnes à les partager en tout. Fait qu'on jonglait les horaires, puis on avait un horaire. Tu sais, on avait un calendrier partagé où on pouvait voir quand est-ce que c'était libre. Fait que quand on avait des requêtes de clients, on pouvait dire nos dispos par rapport à ça. Puis on les rencontrait là.*

- Odrée

Le fait qu'elles connaissent les horaires de leurs collègues et l'endroit où elles pratiquent ajoute une sécurité supplémentaire à leur rencontre avec les clients. Ce partage d'informations au sein de la communauté peut venir substituer la nécessité d'avertir continuellement quelqu'un de son entourage de ses pratiques pour assurer sa sécurité. Il s'agit d'ailleurs d'un des éléments qui influencent, pour Flore, cette préférence pour ce lieu de pratique.



*C'est pour ça que je préfère faire des incall, euh... Vu que c'est des horaires partagés avec les collègues, il y a toujours quelqu'un qui sait où je suis. Cette information elle est retraçable.*

- Flore

Ce sentiment de sécurité que procurent les lieux partagés n'est toutefois pas ressenti par la totalité des travailleuses du sexe participant à cette étude. Pour Marion, pratiquer dans un lieu partagé n'implique pas la présence physique d'individus, et donc de gardien potentiel en temps réel.

*Ça revenait peut-être un peu moins cher pour lui [d'aller dans un incall] par rapport à l'hôtel, au niveau discrétion, pour lui, c'est cool. Mais encore une fois, on en revient avec la sécurité. C'est-à-dire que c'est un appartement privé. S'il se passe vraiment de quoi, quelle est où ma sécurité? Ben pour moi elle est pas là. Donc j'ai arrêté les incalls.*

- Marion

Seulement deux des travailleuses du sexe participant à cette étude reçoivent les clients à leur propre domicile. Dans les deux cas, elles emploient des stratégies supplémentaires pour assurer leur sécurité. D'une part, Élisabeth explique s'être installé des caméras de sécurité à son domicile pour capter l'arrivée des clients. Elle reçoit uniquement les clients réguliers avec lesquels elle a préalablement établi une relation de confiance avec ceux-ci et la configuration de son domicile lui permet de filtrer l'entrée des individus.

*Je me suis installé des caméras de sécurité, avec un abonnement d'enregistrement que je peux aller checker. Je me suis dit : OK! Je vais juste recevoir mes réguliers que je connais. Puis, chez moi, la façon que c'est fait, je suis dans un bloc appartement, mais il faut que tu appelles sur mon cellulaire pour que je te débarre. Donc, il y avait quand même une sécurité initiale.*

- Élisabeth

Pour sa part, Claudelle explique que son assistante suit l'entrée et la sortie de chacun des clients qu'elle rencontre à son domicile, puisque c'est elle qui s'occupe de toute communication virtuelle avec les clients. Cette manière de procéder assure un suivi serré des allers-retours par une personne détenant la capacité d'intervenir à distance dans l'éventualité où la rencontre ne se conclurait pas de manière adéquate.

*C'est elle qui fait les rendez-vous. Quand la personne rentre... En fait moi j'ai pas de contact avec les clients direct. Tout se fait à travers [mon assistante]. Quand le client arrive, il texte [mon assistante]. Il pense que c'est moi. [Mon assistante] me texte. Là*

*je dis : « OK! Fais-le entrer ». Là elle texte le client : « OK! Tu peux entrer ». Puis une fois qu'il est entré, moi j'y dis : « il est ici ». Quand il part : « il est partie".*  
- Claudelle

Le choix du lieu pour l'échange de services sexuels rémunérés varie en fonction des participantes. Il apparaît que la présence de gardien potentiel, en vrai ou à distance, joue une influence dans le choix du lieu où la rencontre va se dérouler. Finalement, le type de client, à savoir s'il est nouveau ou si une relation de confiance a préalablement été établie, a également une influence sur leur prise de décision.

#### Exiger l'argent avant l'échange de services

Une stratégie mise en place par la totalité des travailleuses du sexe interviewées pour éviter les risques de ne pas recevoir la juste somme d'argent en échange des services rendus est d'exiger d'être payée avant l'échange de service. Pour ce faire, elles vont discuter au préalable des services qui seront offerts au client et le montant d'argent sera conclu à l'avance. Cette stratégie est surtout mise en place lorsqu'il s'agit de la première rencontre avec le client et elle s'avère plutôt efficace. Arielle rapporte ne jamais avoir été victime d'une situation où le client ne l'ait pas payée pour ses services rendus.

*Intervieweuse : C'est déjà arrivé qu'un client ne t'ait pas payée?*

*Arielle : Non. Je demande toujours l'argent au début, quand c'est la première fois qu'on se rencontre.*

De manière similaire, Marion demande à ses nouveaux clients un dépôt avant leur rencontre. Cependant, lorsqu'elle rencontre des clients réguliers, elle accepte d'être payée au moment où ils arrivent sur les lieux de l'échange de services.

*Intervieweuse : Puis payer d'avance, est-ce que c'est tous les clients, même si c'est des clients réguliers?*

*Marion : Non, non. Une fois que c'est des réguliers, c'est au moment où j'arrive.*

Pour Marion, cette stratégie a été mise en place après avoir vécu une situation où un client ne lui a pas remis la somme d'argent qui avait été préalablement conclue à la fin de leur rencontre. Pour

éviter qu'une situation similaire se reproduise, elle perçoit dorénavant l'argent avant l'échange de services.

#### La consommation de substances

Selon ce qui se dégage des entretiens, si une seule participante rapporte consommer des substances (alcool, drogues) lors des échanges de services sexuels rémunérés sans imposer de limite de consommation à elle-même ou aux clients, il demeure qu'environ la moitié des participantes s'abstiennent de consommer des substances (6/13) ou alors elles le font de manière consciencieuse (6/13). Les rencontres avec les clients peuvent tout de même être associées à la consommation d'alcool. Cette consommation serait effectuée dans un contexte de socialisation ou de festivité, lors des sorties au restaurant ou en préambule aux actes de nature sexuelle.

*Je faisais pas des 30 minutes des clients. Non, non! Moi c'était minimum 1h30, tu avais une bouteille de vin, on parle, on jase, puis c'est moi là! Il n'y a pas de pression là.*

*- Isabelle*

*Tu sais, mettons tu rencontres quatre fois par semaine. Une fois tu vas au resto avec le client, une autre fois il t'amène une bouteille de vin. Ça fait que tu consommes beaucoup d'alcool à cause du travail, tu sais.*

*- Romy*

Deux participantes mentionnent avoir déjà consommé des SPA durant leur rencontre avec des clients. Pour Judith, la consommation d'alcool était omniprésente lors des rencontres avec les clients et c'est alors qu'elle a commencé à faire de la cocaïne sur une base régulière pour augmenter sa tolérance à l'alcool et pour endurer les clients qu'elle voyait.

*Tu sais, je travaillais là! Il y avait des clients qui me faisaient boire à 8h00 du matin jusqu'à 3h. 3h du soir. Puis, je les prenais toutes. [...] Fait que j'ai commencé à faire de la cocaïne là-bas. À tous les jours. On dirait que j'avais associé les clients avec la cocaïne. C'était comme rendu un point que j'étais plus capable de les endurer si je n'avais pas de la cocaïne.*

*- Judith*

Sa consommation et le fait d'avoir en sa possession de la cocaïne lui permettaient d'augmenter sa clientèle lorsqu'elle opérait dans les clubs favorisant la prostitution. Elle explique qu'elle ne vendait pas directement la drogue aux clients, mais qu'elle leur en partageait en échange que ceux-

ci achètent ses services sexuels. Dans ce contexte, des clients allaient même jusqu'à la payer pour qu'elle consomme cette substance avec eux.

*Moi je t'en vends pas [de la cocaïne], je vais t'en partager, mais falloir que tu prennes le gros combo à genre 800 piastres pour une demi-heure. Je vais t'en partager, mais je t'en vends pas. C'était comme ça que je le jouais. Tu sais je voulais être sûre qui comprennent que je leur vends pas de la cocaïne, tu me prends des services sinon t'en a pas. [...] Il y avait même des clients qui me donnaient de l'argent pour que j'en fasse. Y a des fois, je suis comme : « Ah! J'en ai fait assez ». Ils me disaient : « Non, je vais te donner de l'argent, fais-en! ».*

- Judith

Pour Marion, sa consommation de cocaïne était surtout associée aux types de clientèle qu'elle rencontrait par le biais d'une agence d'escortes, une clientèle de soirée plus festive. Bien que sa consommation s'est accrue durant une certaine période, elle mentionne avoir mis fin à cette habitude de consommation par crainte d'en devenir accro.

*Il y a beaucoup de contacts avec la drogue, la coke et tout. C'est la clientèle de soir, c'est plus des clientèles de party. Et c'était ce genre de clientèle-là qui avait avec l'agence. Donc c'est cool, hein? Moi : « Ah ouais, ça m'a fait faire des expériences! ». Enfin, expérience d'être sur le party avec la coke, machin. OK, c'est drôle, mais quand c'est tous les weekends, moi ça me convient plus. Parce que j'ai pas envie de devenir accro avec ça.*

- Marion

Ces habitudes de consommation sont motivées dans le but de maintenir un degré de contrôle en regard de l'échange de services. Dans l'éventualité où la travailleuse du sexe serait fortement intoxiquée, ses moyens et sa capacité à assurer sa sécurité vis-à-vis des clients pourraient s'avérer limités et son intégrité physique et psychologique mise en péril. Flore et Élisabeth illustrent ces propos.

*Moi je consomme pas. Mais la consommation, ça peut être dangereux, parce que t'es plus en mesure de vérifier des trucs aussi simples que y a-t-il un condom, par exemple? Donc, ta sécurité, ta santé est moins respectée.*

- Flore

*J'en ai connu bien des filles qui pouvaient pas faire cette job-là sans pas avoir consommé, que ce soit de l'alcool ou des drogues dures, tu sais! Genre je fume même pas un joint avant un client, parce que je veux être tout là là! Je veux être moi!*

- Élisabeth

Marion note d'ailleurs avoir préalablement expérimenté des situations où les clients incitaient les travailleuses du sexe à consommer des substances quelconques dans l'optique de prendre avantage sur elles : leur faire perdre la notion du temps et possiblement « abuser » d'elles. Si Marion continue de consommer durant l'échange de services, elle note faire attention à sa consommation.

*Je sais qu'il y a certains clients qui poussaient, qui me poussaient ou qui poussaient d'autres filles selon si on était une ou plusieurs au rendez-vous à consommer, à consommer, à consommer pour qu'elles perdent leurs moyens, qu'elles perdent la notion du temps qu'elles... Voilà pour abuser. Ouais, ça, c'est certain! Puis il y avait certains clients que je sentais vraiment que c'était pour ça. Alors que dans ce cas-là, je faisais encore plus attention à ma consommation.*

- Marion

Établir des limites par rapport à la consommation de substances ne se restreint pas à la travailleuse du sexe elle-même, mais également à celle des clients. Le fait qu'un client soit intoxiqué lors de l'échange de services peut augmenter les risques de victimisation encourus par les travailleuses du sexe. Romy mentionne qu'ils peuvent être davantage agressifs sous l'influence de substances.

*Je ne peux pas savoir si un client consomme, mais s'il consomme de la cocaïne devant moi, je refuse d'offrir des services. Je lui redonne son argent et c'est non. Un truc d'injection, c'est sûr que c'est non. Tu sais, c'est juste que ça me met plus à risque dans le fond. Puis puisque je bois pas et que je consomme pas, ça ferait pas de sens de rencontrer des gens qui... Mais l'alcool, ça me dérange pas tant! Parce que c'est pas tant un changement de... Mais c'est juste aussi tu peux te mettre en danger. Quelqu'un qui consomme de la cocaïne, mettons en grande quantité, il peut devenir agressif.*

- Romy

Ces propos sont appuyés par une autre participante qui mentionne avoir été témoin d'un changement de comportements chez des clients lors de l'échange de services.

*Moi j'en ai barré quelques-uns parce que je les ai trouvés violents et irrespectueux envers moi. Ou alors que je sentais qu'il y avait un risque potentiel pour moi. Un par exemple, plus il buvait et faisait de la coke, plus il était agressif dans ses mots et dans ses gestes. Et je pense qu'il testait. Ce qui veut dire qu'il tapait. Il frappait dans les murs.*

- Marion

Lors d'une telle situation, Marion indique qu'elle « barre » les clients, ce qui signifie qu'elle ne leur offrira désormais plus ses services. Cela peut également signifier qu'elle va partager les

informations de ce client à ses collègues pour éviter qu'une d'entre elles ne vive une situation similaire.

Les participantes à cette étude ayant élaboré sur la consommation de substances lors des rencontres avec les clients ont rapporté que la consommation doit être évitée lors de l'échange de services afin de demeurer alerte à toute éventualité et pour assurer sa propre sécurité. La consommation chez les clients peut toutefois être tolérée dans un contexte de modération, notamment en raison des nombreuses précautions prises en préambule à la rencontre.

#### Le port du condom

Une stratégie qui s'avère quasi unanime pour assurer la santé sexuelle des travailleuses du sexe est le port du condom lors des relations sexuelles avec les clients, particulièrement lors des pénétrations vaginales ou anales.

*Toujours avec condom pour les pénétrations pour moi. Puis bien pour les blowjob; parce que je me dis ça me met seulement moi à risque.*

- Arielle

Si les fellations peuvent être effectuées sans le port d'un condom, il peut être de mise en cas de doute d'une possibilité de transmission de maladie ou d'infections, par la présence de lésions dans la bouche de la travailleuse du sexe, par exemple.

*C'est un condom pour les pénétrations, c'est sans condom pour les blowjob. [...] Puis, en cas de doute, je mets un condom pour le blow job. S'il y a une lésion ou...*

- Romy

En plus d'être une pratique très commune dans l'industrie du sexe, le port du condom est fortement encouragé entre les travailleuses du sexe dans l'optique de limiter la propagation des infections et des maladies et afin d'établir cette pratique comme étant une norme dans l'industrie du sexe.

*Surtout entre nous on s'encourage beaucoup [à porter le condom]. On fait beaucoup d'éducation sexuelle. Puis, on encourage tout le monde à avoir des pratiques les plus safes possible.*

- Odrée

Une seule participante mentionne avoir offert, dans le passé, des services sexuels sans condom. Étant la seule à offrir ce type de service aux clients, elle considérait qu'elle offrait un service « de luxe » et qu'elle pouvait charger des tarifs considérablement plus élevés que ses collègues.

*Moi je m'étais comme classée dans la catégorie de luxe. C'était comme une catégorie comme plus à part. J'étais comme plus la catégorie de luxe parce que j'offrais un service que les autres n'offraient pas. (Quel genre de service?) J'offrais sans condom.*  
- Judith

Pour limiter les risques associés à ce type de pratique, Judith mentionne avoir mis en place des stratégies supplémentaires pour limiter les possibilités qu'elle contracte une infection transmissible sexuellement et par le sang. Elle exigeait un test de dépistage effectué à la clinique trois semaines avant l'échange de services et un test rapide pour détecter la présence du virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Elle prenait également des médicaments pour éviter les risques de contractions d'infections durant cette période.

*J'avais deux tests que j'exigeais. Un test à la clinique dans les 3 dernières semaines. Puis un test fait devant moi, un test rapide de VIH. Je prenais des pilules anti-chlamydia, puis anti-gonorrhée à temps plein. J'étais sur les antibiotiques à temps plein. Fait que j'ai fait ça pendant 3 mois de temps, à offrir du sans condom.*  
- Judith

En somme, les travailleuses du sexe interviewées mettent toutes en place, à des degrés différents, des stratégies pouvant limiter leurs risques de victimisation durant leur rencontre avec les clients. Ces stratégies prennent différentes formes et apparaissent être influencées par les lieux et le type de client rencontré. La constitution d'un bassin de clients réguliers peut venir limiter les risques de victimisation. Plus encore, une communauté collaborative entre les travailleuses du sexe constitue, en quelque sorte, un moyen d'assurer leur sécurité en permettant notamment d'avoir un lieu d'échange de services sécuritaires. En effet, d'une part, les collègues savent l'heure et l'endroit où elles se situent lors de leur pratique et, d'autre part, cette pratique évite que les clients connaissent le lieu de résidence de la travailleuse, limitant également les risques de victimisation future.

### *Après la rencontre*

La mise en place de stratégies après la rencontre avec un client se révèle particulièrement pertinente pour prévenir certaines formes de victimisation. Fonctionnant de manière cyclique, ce type de

stratégie permet d'effectuer les premières vérifications des nouveaux clients pour les autres collègues travailleuses du sexe indépendantes.

#### Partager les expériences négatives à ses collègues

On aura vu que les travailleuses du sexe, en amont à la rencontre, vont vérifier l'identité des clients potentiels dans une base de données partagées. Cette base de données est alimentée par les travailleuses du sexe qui fournissent, après les échanges de services, des détails ou des informations sur les clients qu'elles ont rencontrés. En effet, de l'analyse du récit des participantes, il ressort que l'industrie du sexe est une communauté d'entraide où il est possible de fournir et de recevoir des informations relatives aux clients ayant préalablement obtenu un service par celles-ci. Romy explique comment cela est effectué.

*Les filles, on peut aller écrire les informations des hommes qu'on rencontre, donc courriel, numéro de téléphone et nom qui nous procurent et ont l'écrit sur une page qui est générale et les filles font comme "Hey! Moi je l'ai vu, super correct!", ou sinon "redflag". [...] Tu écris son courriel et tu vas voir en détail ce qui est écrit sur l'homme en question. S'il est pas sur [la liste], ça signifie qu'il est correct.*

- Romy

Cette dénonciation permet aux autres travailleuses du sexe de vérifier si un nouveau client a préalablement causé des préjudices à une collègue. La travailleuse du sexe pourra ensuite décider, avec les informations disponibles sur le client, si elle désire lui offrir ses services ou non.

Plus encore, l'existence d'une telle base de données peut également agir à titre préventif, les clients étant conscients que leurs informations peuvent se retrouver dans celle-ci ont intérêt à agir respectueusement avec la travailleuse du sexe s'il désire continuer de recevoir des services sexuels.

*J'ai réalisé que c'était moi qui avais le bout du bâton, parce que là on peut blacklist et les clients sont au courant de ça. C'est pu vous qui a le bout du bâton, c'est moi. Ça veut dire que si t'es pas fin, je peux écrire un review, qui voit pas dans le fond. [...] Je peux écrire de quoi qui peut défaire ta réputation et tu peux, à cause que t'a fait quelque chose, ne plus voir de filles à Montréal.*

- Romy

Romy explicite également l'importance de procéder non seulement à la vérification de la base de données des clients indésirables, mais également de partager les expériences désagréables et de victimisation à la communauté de travailleuses du sexe pour éviter qu'une situation ne dégénère.

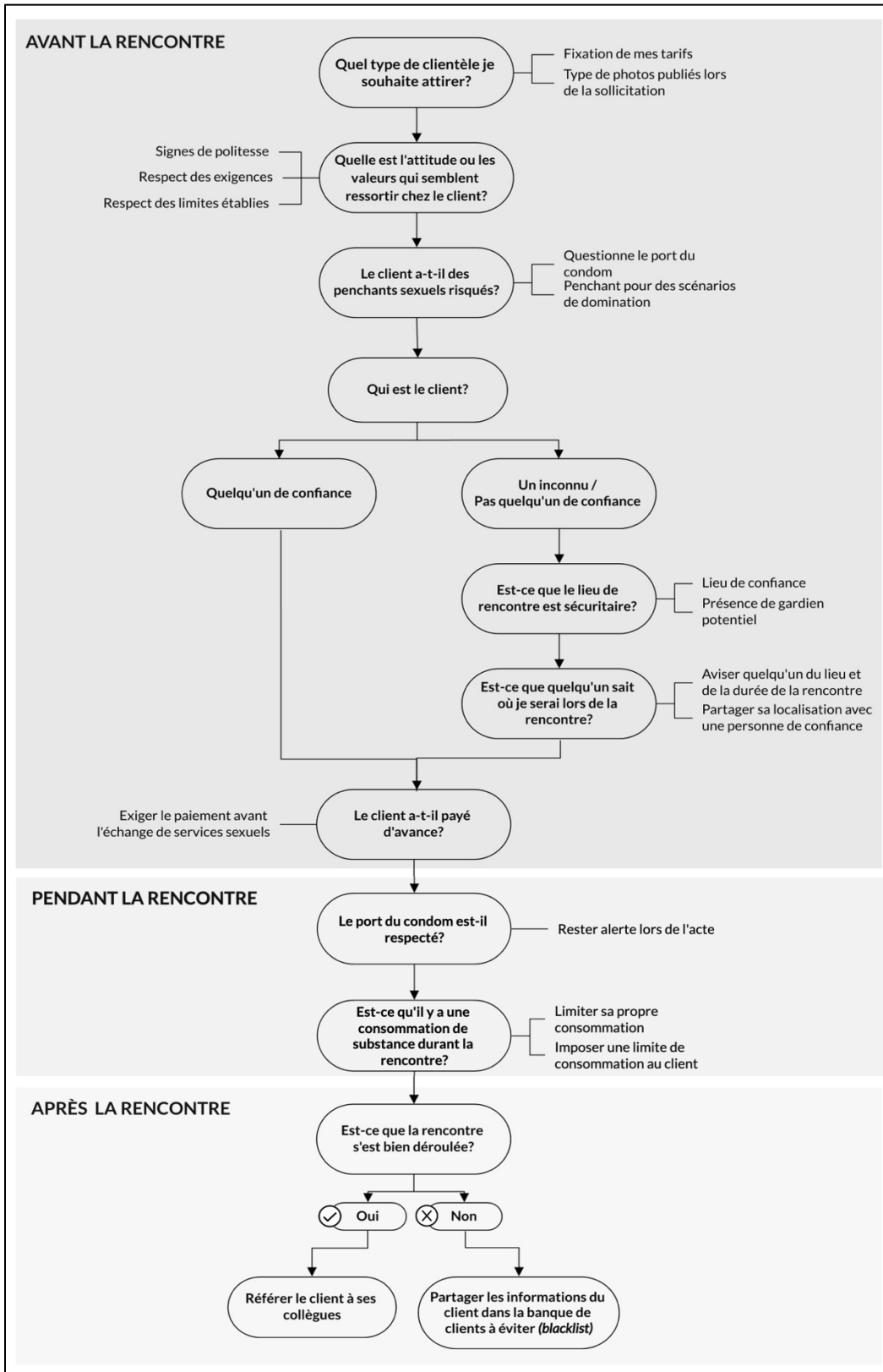


*Par rapport aux clients blacklistés, il y a une fille qui a été tuée pendant la pandémie parce qu'elle avait pas la blacklist. Elle venait de Québec. Puis, parce qu'elle travaillait à Québec, elle avait pas la blacklist de Montréal. Fais qu'elle est allée voir le client qui était blacklisté de partout. C'était un client qui, je sais pu trop.. [...] mais en tout cas! Il est allé chez elle et elle s'est fait tuer là! Les blacklists c'est vraiment important. Vraiment vraiment!*

*- Romy*

En général, il apparaît que les décisions prises par les travailleuses du sexe à divers stades du processus ont une influence sur les risques de victimisation encourus, ou du moins sur leur perception de ces risques. Leurs expériences leur permettent non seulement d'ajuster leurs stratégies, mais l'échange de connaissances au sein de la communauté des travailleuses du sexe semble jouer un rôle crucial dans la gestion des risques. La figure 1 illustre le processus, couvrant les phases avant, pendant et après la rencontre avec un client. Ces éléments, issus des récits des participantes, présentent un processus "idéal" pour minimiser les risques de victimisation. Il est important de noter que certaines étapes peuvent être omises en fonction du niveau de confiance et de la tolérance aux risques individuels des travailleuses du sexe.

Figure 1. – Le processus sécuritaire d’une rencontre avec un client.



## 1.16 LE TRAVAIL DU SEXE : UN ENGAGEMENT À LONG TERME?

L'un des critères de participation à cette étude était d'être une travailleuse du sexe indépendante au moment de l'entretien. En suivant une perspective de parcours de vie, les participantes ont été invitées à partager leurs perspectives d'avenir et leur engagement à long terme dans l'industrie du sexe. Parmi elles, six envisagent leur parcours dans l'industrie du sexe comme temporaire, considérant cette activité comme un moyen de réaliser des projets futurs. Quatre ont évoqué la possibilité de mettre fin à leur pratique, que ce soit en raison d'opportunités professionnelles meilleures, d'une relation conjugale, de la fatigue ou d'une diminution de la demande des clients liée à leur vieillissement. Enfin, trois ont déclaré qu'elles ne souhaitent pas mettre fin à leur pratique et envisagent de rester impliquées dans l'industrie du sexe à long terme.

*Sais-tu, je pense que même si je gagnais à la loterie genre, même si j'étais millionnaire, je le ferais encore. Je vois pas ce qui pourrait me faire arrêter. [...] Il y a tellement de positif que je me vois pas arrêter. C'est vraiment dans mes plans à long terme de continuer.*

- Odrée

Parmi celles qui considèrent les activités sexuelles rémunérées comme une solution temporaire, chacune a abordé l'industrie du sexe avec une vision à court terme. Pour elles, l'arrêt éventuel de cette activité pourrait s'expliquer par un retour aux études, le désir de fonder une famille ou l'obtention d'un emploi satisfaisant. Ces explications mettent en lumière que les activités sexuelles rémunérées peuvent servir de tremplin vers des perspectives d'avenir plus attractives. Il est également souligné que, pour trois des participantes, le caractère marginal entourant cette pratique ne permet pas de concilier simultanément l'engagement dans l'industrie du sexe avec une relation conjugale et des projets familiaux.

*Je l'ai toujours vu comme un truc « court terme », parce que... Bien, court-terme! Moyen terme, disons. (rires). Pas comme une carrière finale en soi. Ça serait pas grave, mais ça serait pas mon premier choix de vie. Mais aussi, parce que je veux vraiment, éventuellement, avoir une famille et avoir une relation. Et comme je disais, moi je suis pas à l'aise de faire les deux en même temps. Fait que j'ai toujours su que j'allais arrêter un moment donné.*

- Anne-Marie

Cette vision n'est toutefois pas partagée par l'ensemble des participantes. Parmi celles qui n'ont pas l'intention de cesser leurs pratiques sexuelles rémunérées, une participante mentionne qu'elle ne veut pas avoir à choisir entre une relation conjugale et son implication dans l'industrie du sexe.

*J'ai pas envie d'arrêter parce que je me mets en couple, j'ai pas envie de devoir choisir entre ma job ou mon chum quoi. Donc les motivations à arrêter, ce serait plus venant de moi. Pas de l'extérieur en tout cas.*

- Marion

À la lumière de ces témoignages, on constate également que les travailleuses du sexe indépendantes semblent détenir un réel pouvoir sur leur parcours et leur implication dans l'industrie du sexe. En congruence avec l'exposition de leur motivation, cette section permet d'illustrer qu'elles retirent un certain plaisir à pratiquer des activités sexuelles rémunérées et que cette satisfaction va même jusqu'à maintenir quelques-unes d'entre elles dans ce milieu. Pour la totalité des participantes ayant mentionné s'être initiées dans l'industrie du sexe avec la vision de le faire à court terme, elles ont étendu leur implication parce que cela leur apportait plus d'avantages que d'inconvénients. Par exemple, Isabelle, qui est la seule participante en transition vers la cessation de ses activités, mentionne qu'elle continue ses pratiques à plus faible intensité.

*Comme je te dis, j'ai toujours une coupe de genre... J'ai trois gars que je peux voir dans l'année. Parce que je les aime. Parce que je m'entends bien avec. Puis, il y en a deux avec qui il y a même pas de sexe là! Il y en a juste un qui a du sexe. Mais dans le fond, l'autre des fois... Mais à peine. Puis tu sais, ils me donnent vraiment beaucoup d'argent là! Fais que je les garde.*

- Isabelle

Les motivations qui la maintiennent dans le milieu sont donc d'ordre financier, mais également en raison de son appréciation de sa clientèle et du fait que ses rencontres ne sont pas trop exigeantes. De manière similaire, après avoir mentionné son désir de cesser ses activités sexuelles rémunérées dans un avenir rapproché, Flore rajoute un élément intéressant :

*Y en a qui disent, mais je pense qu'on peut dire ça pour tous les métiers, mais il y en a qui disent : « pute un jour, pute toujours ». Mais, je sais pas si c'est vrai. Je pense que... Je pense que oui. Dans le sens où... Tu sais, une fois que c'est une job dans laquelle tu es confortable, dans laquelle tu fais du cash, dans laquelle tu te sens bonne avec de l'expertise, il y a aucune raison de pas y retourner. Donc, c'est sûr que ça reste en toi. Mais, y a pas de réponse. Mais je ne vois pas pourquoi, plus qu'un autre travail, tu pourrais pas dire à un moment, moi j'ai passé à autre chose.*

- Flore

Selon elle, si une travailleuse du sexe décide de mettre un terme à sa carrière dans l'industrie du sexe, il n'est pas impossible qu'elle soit portée à recommencer dans l'avenir. Les propos d'Arielle viennent appuyer cette possibilité :

*Maintenant je le sais que c'est toujours une option. Tu sais, dans le futur, même si je décide de prendre ma retraite ou d'arrêter, je peux recommencer. Je sais que ça marche mon affaire. Je sais que moi, dans l'industrie, ça fonctionne.*

- Arielle

En analysant ses propos, on remarque que son expérience préalable dans cette industrie, marquée par des expériences positives et lucratives, pourrait la conduire à envisager un retour. Pour ces raisons, il peut s'avérer difficile – voire impossible – d'envisager la cessation des pratiques sexuelles rémunérées à un moment, comme étant la fin de la trajectoire dans l'industrie du sexe. Somme toute, leur implication apparaît comme étant une solution temporaire à moyen terme pour la plupart des travailleuses du sexe, bien que quelques-unes retirent une réelle satisfaction de leur pratique. Une satisfaction qui peut contribuer à les maintenir dans le milieu sur le long terme.

## *Chapitre 4 – Discussion*

L'objectif de ce mémoire était de mieux comprendre, à partir de leur expérience subjective, les trajectoires des travailleuses du sexe indépendantes. Plus spécifiquement, on s'est intéressée aux processus d'initiation à l'industrie du sexe, aux variations des pratiques, ainsi qu'aux risques de victimisation et aux stratégies mises en place pour limiter ces risques. La mobilisation d'une approche qualitative combinant les calendriers d'histoire de vie (CHV) et les entretiens semi-directifs a permis de donner la voix aux travailleuses du sexe indépendantes et d'apporter une meilleure compréhension et interprétation de leur trajectoire. Cette contribution novatrice fait la lumière sur un type de travail du sexe des plus présents dans notre société, mais trop peu souvent étudié dans la littérature scientifique actuelle (Szczepanik et al., 2014). Elle met également en évidence la pertinence de mobiliser la perspective des parcours de vie afin de bien saisir le processus dynamique qui caractérise les trajectoires des travailleuses du sexe indépendantes. En déplaçant la vision unidimensionnelle ou statique de ce phénomène vers une vision dynamique et interactionnelle, cette approche permet non seulement une meilleure compréhension des changements qui caractérisent leurs trajectoires, mais également de mieux saisir les éléments qui l'influencent (Laub & Sampson, 1993; Reid, 2012).

Le recours à un échantillon de femmes travailleuses du sexe indépendantes pour cette étude constitue une approche novatrice qui élargit la compréhension des différentes réalités de ce milieu. Les travailleuses du sexe indépendantes constituent un groupe relativement peu exploré, bien que leur expérience dans l'industrie du sexe puisse différer considérablement de celles qui pratiquent sur la rue (Matthews, 2015; Sanders, 2004a, 2007; Tyler et al., 2001; Weitzer, 2000). En examinant ce groupe particulier, cette étude offre l'opportunité de souligner les similitudes et les différences qui existent entre ces deux types de travailleuses du sexe, telles que décrites dans la littérature scientifique actuelle. Il en ressort que, contrairement à ce qui est établi dans les travaux portant les travailleuses du sexe de la rue, les travailleuses du sexe indépendantes exercent un contrôle accru sur leur lieu de travail, leurs clients, la nature de leurs prestations et leur propre sécurité (Kinnell, 2013a; Sanders et al., 2018; Weitzer, 2009, 2012b; Williamson & Baker, 2009). Néanmoins, elles peuvent également être confrontées à des défis particuliers liés à la gestion des clients et à leur sécurité. Ainsi, les choix et les contraintes diffèrent entre ces deux groupes, mais il est important

de reconnaître que chaque travailleuse du sexe est une individuelle dont l'expérience est influencée par de nombreux facteurs personnels et contextuels.

### 1.17 L'ENTRÉE DANS L'INDUSTRIE DU SEXE

L'un des sous-objectifs de ce mémoire était de mieux comprendre ce qui peut influencer et motiver l'entrée des femmes dans l'industrie du sexe et, plus particulièrement, en tant que travailleuse du sexe indépendante. Les participantes à cette étude ont dès lors été amenées à relater leur parcours de vie dans l'optique de faire ressortir des événements ou des éléments ayant potentiellement influencé leur initiation à l'industrie du sexe.

L'analyse des récits appuie le constat que des relations familiales problématiques pourraient constituer un facteur de risque à s'initier à l'industrie du sexe (Norton-Hawk, 2004). Il est possible que le lien d'attachement ou le niveau d'engagement envers les parents facilite l'investissement dans des comportements marginaux : elles ne craignent pas d'effriter ou de briser leur relation en raison de leur implication dans l'industrie du sexe (Hirschi, 1969).

Il émane de la littérature scientifique actuelle que les expériences de victimisation sexuelle durant l'enfance ont une influence prépondérante sur la probabilité de s'initier à l'industrie du sexe rendu à l'âge adulte (Kramer & Berg, 2003; Lalor & McElvaney, 2010). Les résultats de la présente étude ne permettent pas de conclure dans ce sens, aucun traumatisme important n'ayant été soulevé dans le récit des travailleuses du sexe indépendantes. D'ailleurs, en se penchant sur leurs premières relations sexuelles, on remarque que la majorité a vécu des expériences positives, où le respect et un contexte romantique étaient de mises. Cette différence de résultats peut être expliquée par le fait que ces études se penchent précisément sur les travailleuses du sexe qui pratiquent sur la rue et que ce groupe semble se différencier des travailleuses du sexe indépendantes sur plusieurs aspects, notamment par rapport à leur vulnérabilité psychologique et sociale (Weitzer, 2009).

Plusieurs explications ont été offertes pour élucider les raisons qui incitent les travailleuses du sexe à entrer dans l'industrie du sexe. Parmi celles-ci on retrouve les besoins financiers (Abbott, 2000; Benoit et al., 2018a; Cobbina & Oselin, 2011; Ernst et al., 2021) et l'influence d'une tierce partie (O'Neill, 1997; Weitzer, 2009). Les résultats de ce mémoire appuient ces études antérieures dans la mesure où une constance qui émane de leurs témoignages entourant leurs motivations à s'initier

au travail du sexe est un besoin initial d'argent qui prend racine dans diverses sources (manque d'opportunités d'emploi, faible salaire, projet personnel, etc.). Du fait de la nécessité financière, le travail du sexe s'est présenté comme une option attrayante pour répondre à ces besoins économiques chez ces femmes. Cependant, d'autres facteurs jouent un rôle crucial pour saisir cette opportunité. Une contribution essentielle à la littérature scientifique actuelle réside dans la prise en compte de l'importance du plaisir sexuel en tant que motivation pour leur engagement dans l'industrie du sexe. La combinaison de ces éléments pourrait inciter certaines femmes à envisager le travail du sexe comme une voie intéressante pour atteindre leurs objectifs, que cette influence externe se manifeste par une exposition à un discours positif d'une travailleuse du sexe expérimentée ou par des représentations médiatiques romantiques de l'industrie du sexe. En fin de compte, cette décision d'entrer dans l'industrie du sexe appartient aux femmes, plaçant ainsi leur autonomie au cœur de ce choix.

De plus, il est important de noter que cette décision est influencée à la fois par le contexte actuel des femmes et par les choix antérieurs qui ont jalonné leur trajectoire (Elder et al., 2003 ; Laub & Sampson, 1993 ; Reid, 2012). Ils peuvent inclure les décisions concernant leur éducation, leur carrière, leurs relations personnelles et leur statut de migration, par exemple. Ces résultats soulignent la pertinence d'aborder les motivations à entrer dans l'industrie du sexe sous la perspective des parcours de vie, car ces motivations sont le fruit d'une interaction complexe : bien que la volonté de s'initier à cette industrie puisse être présente, d'autres éléments sont nécessaires pour la concrétiser.

### 1.18 LES PARCOURS DANS L'INDUSTRIE DU SEXE

Le deuxième sous-objectif de cette étude était d'éclaircir les parcours des travailleuses du sexe indépendantes dans l'industrie du sexe.

L'entrée des participantes dans l'industrie du sexe se produit principalement au début de l'âge adulte, et une minorité commence de manière indépendante. Pour la plupart, leur indépendance s'est développée grâce à la confiance acquise et à l'expérience dans le domaine, obtenue par le biais d'autres types de pratique (comme le massage érotique ou la danse érotique). Ces expériences leur ont permis non seulement de mieux comprendre le fonctionnement de l'industrie du sexe, mais



aussi d'acquérir les compétences nécessaires pour naviguer de manière plus efficace dans cette industrie. Par exemple, elles vont observer les pratiques de gestion de leur tierce partie en ce qui concerne la sollicitation, la prise de rendez-vous et leur sécurité personnelle. Ces résultats peuvent être comparés au phénomène de mentorat présent dans certaines activités criminelles, où, faute de voies officielles pour transmettre des compétences ou de l'expertise, les délinquants se tournent vers d'autres individus ou moyens alternatifs pour acquérir des connaissances, des conseils et du capital social (Ouellet, Bouchard et Thomas, 2022).

On constate une dynamique similaire dans le secteur de l'industrie du sexe, où la communauté de travailleuses du sexe joue un rôle crucial dans le partage des connaissances. Les échanges d'informations entre les travailleuses du sexe facilitent considérablement le processus de filtrage des clients. La mise en place d'une base de données partagée serait une mesure efficace pour identifier les clients à éviter, ceux présentant des risques potentiels pour la sécurité des travailleuses du sexe. Ceci met en évidence l'importance du capital social au sein de la communauté des travailleuses du sexe, où le partage d'information contribue à renforcer leur sécurité et leur indépendance dans l'industrie du sexe (Ouellet, Bouchard et Thomas, 2022).

Un autre aspect observé chez les travailleuses du sexe indépendantes est qu'un certain nombre d'entre elles partagent des espaces tels que des appartements ou des condos pour accueillir leurs clients, évitant ainsi de mener leurs activités professionnelles dans leur propre domicile. Cela signifie qu'elles sont informées non seulement de l'emplacement où leurs collègues effectuent leurs échanges de services, mais également des horaires de début et de fin de ces rencontres. En l'occurrence, la communauté agirait à titre de gardien potentiel, prête à intervenir en cas de situation problématique. Ces interprétations suggèrent que la communauté des travailleuses du sexe est davantage caractérisée par un milieu d'entraide qu'un milieu compétitif, où le mentorat permet non seulement l'acquisition de connaissances et compétences, il contribue également à assurer leur protection (Ouellet, Bouchard et Thomas, 2022).

L'approche basée sur la trajectoire, visant à étudier les motivations des travailleuses du sexe indépendantes, s'est révélée particulièrement pertinente, mettant en évidence l'évolution de leurs motivations au fil de leur parcours. Les résultats révèlent qu'une majorité des travailleuses du sexe ont exercé plus d'un type d'activité sexuelle rémunérée à différents moments de leur trajectoire. Ces résultats corroborent les conclusions de la littérature actuelle (Raphael & Shapiro, 2004) et

illustrent que les femmes pratiquant des activités sexuelles rémunérées de manière indépendante ont généralement tendance à diversifier leur pratique de manière épisodique ou transitoire, tandis qu'une minorité opte pour une approche simultanée. En d'autres termes, on observe une spécialisation progressive de leurs activités au fil du temps.

Dans le même ordre d'idées, les motivations primaires à s'initier à l'industrie du sexe peuvent se voir suppléées au cours de leur parcours, contribuant par le fait même à les maintenir dans ce milieu. Par exemple, alors que plusieurs participantes ont évoqué un besoin pressant d'obtenir de l'argent, cet objectif a pu être réalisé à court terme suivant leur implication dans l'industrie du sexe. Les bénéfices en découlant sont substantiels, de même que le sentiment de reconnaissance, l'indépendance ou les relations sociales positives sont, pour leur part, des éléments susceptibles de maintenir les travailleuses du sexe dans l'industrie sur le long terme. On remarque donc une variation, ou une évolution, dans la nature de leur motivation. Si les gains financiers sont toujours au cœur de leur motivation, ils ne semblent pas, à eux seuls et sur le long terme, pallier les conséquences pouvant découler d'une telle implication en raison d'une habitude qui s'installe vis-à-vis leur train de vie. Des motivations secondaires, telles que le sentiment d'autonomie ou la flexibilité, s'avèrent nécessaires. Ces résultats font écho à ceux obtenus par Abbott (2000) qui révélait une variation des motivations chez les acteurs pornographiques, où la recherche d'argent rapide ou les aventures sexuelles étaient rapidement remplacées par d'autres motivations, telles la renommée et la reconnaissance, chez ceux et celles qui se construisent une carrière à long terme dans cette industrie.

Une autre particularité de l'indépendance dans l'industrie du sexe réside dans la liberté de choisir quand et pour qui elles fournissent leurs services, par opposition à celles travaillant pour un tiers, où elles doivent se conformer aux exigences de leur employeur (Barbaret, 2014; Chapkis, 2000). Cette capacité de décision a sans nul doute un impact considérable sur la trajectoire des travailleuses du sexe indépendantes, car le respect de leurs propres limites contribue à les maintenir dans le milieu. Ces résultats se démarquent également de la littérature consacrée au travail du sexe pratiqué sur la rue, où l'initiation et le maintien dans l'industrie du sexe sont davantage influencés par des « choix contraints » visant à répondre à des besoins financiers, souvent associés à une dépendance aux substances (Provencher et al., 2013).

## 1.19 RISQUES ET EXPÉRIENCES DE VICTIMISATION

Le dernier sous-objectif de l'étude était d'explorer les expériences et les risques de victimisation encourus par les travailleuses du sexe indépendantes.

Plusieurs études révèlent que les travailleuses du sexe font fréquemment face à des formes de violence, qu'elle soit physique, psychologique ou sexuelle, perpétrée par des clients ou leur entourage, quelle que soit la nature des pratiques sexuelles (Church et al., 2001; Kinnell, 2013b; Matthews, 2015; Raphael & Shapiro, 2004). Cependant, les conclusions de ce mémoire suggèrent que les travailleuses du sexe indépendantes vivent rarement des expériences de victimisation, ce qui nuance la perception de danger souvent associée à ce milieu.

Les commentaires péjoratifs dirigés vers les travailleuses du sexe en raison de leur implication dans l'industrie du sexe semblent exercer une influence notable sur leur bien-être psychologique, surtout lorsque ces commentaires émanent de leur cercle social. Cette forme de victimisation découle de la marginalisation entourant l'industrie du sexe, ce qui pousse la majorité des travailleuses du sexe à garder leur implication secrète, parfois en menant une sorte de « double vie ». Le fait de dissimuler cette facette de leur vie peut contribuer à fragiliser, voire à rompre leurs liens sociaux. Or, les liens sociaux sont cruciaux, car des études indiquent que la présence d'un réseau de soutien positif peut contribuer à réduire les risques de victimisation et à mieux les gérer (Choudhury et al., 2015).

Pendant la rencontre, la consommation de substances doit être évitée par les travailleuses du sexe lors de l'échange de services afin de demeurer alerte à toute éventualité et pour assurer leur propre sécurité. Ces résultats viennent réfuter l'idée courante rapportée dans la littérature scientifique selon laquelle il existerait une association entre la consommation de substances (alcool ou drogues) et la pratique d'activités sexuelles rémunérées (Conseil du statut de la femme, 2002; Spittal et al., 2003). Il convient de noter que ces différences peuvent être attribuées à la nature distincte de l'échantillon, car ces résultats sont basés sur les témoignages de travailleuses du sexe pratiquant dans un contexte de rue. De plus, l'exercice d'activités sexuelles sans l'intervention envahissante d'un tiers contraignant, comme un proxénète ou une agence, peut également améliorer la qualité de

l'expérience au sein de l'industrie du sexe, diminuant ainsi, voire éliminant, le besoin de recourir à des substances pour atténuer les inconforts associés à cette pratique (Williamson & Baker, 2009).

La mise en place des stratégies de protection par les travailleuses du sexe indépendantes est fluctuante et influencée par le sentiment de confiance et de tolérance aux risques de chacune. Elle semble également être influencée par la réputation des travailleuses du sexe. À cet effet, les études qui se sont penchées sur l'impact de la réputation dans les groupes criminalisés ont révélé qu'elle peut constituer une forme de protection en plus de contribuer à leur réussite criminelle (Décary-Héту & Dupont, 2013; Gambetta, 1993). À partir de la réputation, les clients ont une bonne idée de l'expertise et de la performance de l'individu (Gambetta, 1993) ce qui peut se traduire par une augmentation de leur sollicitation sans avoir à se prouver auprès d'autrui (Gambetta, 2009). Les résultats de ce mémoire semblent aller dans ce sens. Par exemple, on aura vu que le fait d'augmenter ses tarifs ou d'exiger un dépôt avant la rencontre avec un client peut contribuer à assurer leur sécurité de manière préventive. Les travailleuses du sexe qui considèrent ne pas avoir une réputation assez solide dans l'industrie peuvent décider d'omettre ces stratégies par crainte de faire fuir des clients potentiels. À l'inverse, la réputation augmente l'assurance des travailleuses du sexe et les incite à une plus grande « sévérité » lors du processus menant à la rencontre avec un client. Elles ne craignent pas de réduire leur sollicitation, car d'une part elles détiennent un bassin de clients réguliers et, d'autre part, leur réputation leur confère une forme de publicité qui se déploie de client en client (Gambetta, 1993).

Les résultats présentés ont permis de faire ressortir différents constats par rapport à l'influence des mesures législatives sur les pratiques des travailleuses du sexe indépendantes. En donnant la voix aux travailleuses du sexe indépendantes, ce mémoire a non seulement permis de mettre en évidence le flou qui entoure les lois régissant l'industrie du sexe, il a également permis de soulever les répercussions sur leur pratique.

Premièrement, les résultats dévoilent que la définition légale du proxénétisme, telle que suggérée par le Code criminel du Canada, décourage la participation de tierces parties aux activités des travailleuses du sexe indépendantes, par crainte de violer la loi. Selon les participantes rencontrées, s'associer à autrui pourrait potentiellement les aider à réduire les risques de victimisation encourus lors de leurs activités. Dans un contexte de vulnérabilité où la travailleuse du sexe se retrouve seule face un client, une assistante, un garde du corps ou un chauffeur privé détiendraient le potentiel

d'agir à titre de gardien pour les protéger ou pour démotiver les clients à leur causer des préjudices (Pitcher, 2015).

Deuxièmement, la criminalisation des clients des travailleuses du sexe leur offre désormais la possibilité de signaler ces clients en cas de situation problématique, sans craindre de représailles légales. Malgré les apparences positives de cette mesure pour les travailleuses du sexe, elle entraîne d'importants inconvénients pour cette communauté. Par exemple, bien que l'objectif de cette législation soit de réduire la demande de services sexuels rémunérés en transférant tous les risques de représailles judiciaires sur les clients, elle peut les rendre encore plus réticents à divulguer leurs informations lorsqu'ils sollicitent ce type de service. Au final, cela illustre l'ambivalence qui caractérise les mesures législatives et de leurs conséquences sur la mise en œuvre des stratégies de protection mobilisées par les travailleuses du sexe indépendantes.

Troisièmement, on aura vu que le contexte législatif est intrinsèquement lié à la marginalisation des travailleuses du sexe, car la criminalisation de certaines pratiques associées à l'industrie du sexe amplifie son côté marginal (Platt et al., 2018). Cette marginalisation les rend réticentes à recourir aux services sociaux et à solliciter les corps policiers, par crainte que leur implication dans l'industrie du sexe ne soit révélée et ne fasse l'objet de jugements.

Quatrièmement, la marginalisation apparaît comme étant un frein à la sollicitation de services sociaux par les travailleuses du sexe. Par exemple, on aura vu que la totalité des participantes a diminué ou cessé leurs activités sexuelles rémunérées durant la pandémie de COVID-19. Or, les recours pour surmonter cette baisse de revenus se sont vus limités en raison des lois qui les rendent réticentes à déclarer leur implication dans l'industrie du sexe. Cette réticence ou cette crainte ont contribué à les rendre d'autant plus vulnérables financièrement en étant laissées à elles-mêmes durant cette période où il leur était impossible de rencontrer des clients (McNaughton & Sanders, 2007).

Finalement, pour mieux imaginer le travail du sexe, ou la prostitution, on pourrait référer à un continuum de pratiques où l'on retrouve à une extrémité l'exploitation sexuelle puis à l'autre extrémité le travail du sexe sous la forme d'un choix de carrière volontaire et non contraignant. À cette extrémité, on retrouve les travailleuses du sexe indépendantes qui ont choisi de s'initier à l'industrie du sexe pour l'argent, mais également pour le plaisir que cela leur procure, par

l'expérimentation de leur sexualité par exemple. Ce qui différencie principalement ces deux extrémités est le facteur de consentement, de contrainte ou même de manipulation. En imageant le travail du sexe sous cet angle, on comprend que ce n'est pas l'ensemble des travailleuses du sexe qui doit être considéré comme étant victimes. On comprend également la pertinence de considérer le point de vue des travailleuses du sexe pour mieux cerner leurs besoins et cibler les éléments ayant le potentiel d'assurer leur sécurité et de limiter les risques de victimisation associés à leurs pratiques. En effet, on aura vu que le fait de tenir compte de ces différences dans la légifération pourrait non seulement contribuer à améliorer le contexte dans lequel les travailleuses du sexe œuvrent, mais également diminuer la marginalisation qui émane des mesures législatives. Au final, si les mesures législatives entourant le travail du sexe sont élaborées et mises en place dans l'optique de limiter les risques d'exploitation et de victimisation, on remarque qu'elles peuvent être contraignantes pour les travailleuses du sexe indépendantes dans la mesure où elles limitent leurs stratégies de protection. Les contraintes qui émanent du contexte législatif peuvent donc contribuer à les démotiver à opérer de manière indépendante et les amener à considérer les agences d'escortes ou les salons de massages où les situations d'exploitation sont d'autant plus présentes.

Pour remédier à ce contexte complexe, plusieurs mesures peuvent être envisagées. En premier lieu, la décriminalisation du travail du sexe entre adultes consentants pourrait être envisagée, offrant ainsi aux travailleuses du sexe indépendantes la possibilité d'exercer leur activité sans craindre des conséquences légales (Platt et al., 2018; Vanwesenbeeck, 2017). Cette approche contribuerait à alléger les contraintes législatives qui entravent leur capacité à mettre en œuvre des stratégies de protection. De plus, il est essentiel de mettre en place des services de soutien spécifiques pour les travailleuses du sexe, comprenant des programmes de réduction des méfaits et des services de santé (Alliance canadienne pour la réforme des lois sur le travail du sexe, 2017). Ces services devraient être accessibles, confidentiels et adaptés à leurs besoins. Il convient également d'éduquer le public, les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux et les forces de l'ordre sur les réalités du travail du sexe (Zvi, 2022). La sensibilisation à ces questions contribuerait à réduire la marginalisation et à améliorer la compréhension des besoins des travailleuses du sexe (Armstrong, 2019; Ziegler, 2020). Par ailleurs, cette étude souligne l'importance de consulter les travailleuses du sexe dans l'élaboration des politiques et des lois qui les concernent. Leurs perspectives, leurs besoins et leurs préoccupations doivent être pris en compte dans le processus de décision. La mise en œuvre de ces mesures pourrait permettre de réduire les contraintes légales qui pèsent sur les

travailleuses du sexe indépendantes, d'améliorer leur sécurité, et de les encourager à exercer leur activité de manière autonome, tout en limitant le recours à des tierces parties contraignantes et potentiellement exploitantes.

Certaines limites sont également présentes dans ce mémoire. De prime abord, il est essentiel de noter que les résultats proviennent de témoignages qui, de manière générale, sont positifs, et un nombre limité de travailleuses du sexe ont rapporté des expériences problématiques liées à leurs activités. Il est important de reconnaître que ces récits positifs peuvent influencer la perception générale de l'industrie du sexe. Une femme ayant vécu des expériences traumatisantes ou exploitantes peut avoir une perspective considérablement différente de l'industrie du sexe. Les résultats de cette étude sont également limités en raison du nombre restreint de participantes. Cette limitation est accentuée par la compensation monétaire modeste offerte pour leur participation, ce qui a restreint la possibilité d'inclure des travailleuses du sexe qui ne pouvaient pas se permettre de réduire leur disponibilité professionnelle en échange d'une rémunération inférieure à leur salaire habituel. Par conséquent, l'échantillon ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble de la population des travailleuses du sexe indépendantes. Néanmoins, il permet de mettre en lumière les tendances du phénomène étudié.

## *Conclusion*

L'objectif de ce mémoire était d'apporter une compréhension approfondie des parcours des travailleuses du sexe indépendantes, en mettant en lumière le processus d'entrée dans l'industrie du sexe, les évolutions de leurs pratiques, ainsi que les risques de victimisation et les stratégies qu'elles déploient pour atténuer ces risques. Compte tenu de la nature exploratoire de cette étude et de l'accent mis sur l'expérience subjective des femmes pratiquant des activités sexuelles rémunérées, une approche qualitative a été privilégiée. Cette approche a impliqué la réalisation d'entretiens semi-directifs combinée à l'utilisation de calendriers d'histoire de vie pour la collecte des données auprès des participantes.

La mobilisation de la perspective des parcours de vie a été particulièrement pertinente pour mieux comprendre et mieux saisir les nuances et les explications proposées par les participantes quant à leur

trajectoire vers l'industrie du sexe. Elle a non seulement permis la considération des événements marquants, elle a également permis de faire la lumière sur les variations pouvant survenir dans les trajectoires des travailleuses du sexe comme étant susceptibles de s'influencer et de fluctuer dans le temps. Cette approche a également permis de mieux saisir les composantes de la perspective d'empowerment en mettant à l'avant-plan le concept d'agentivité dont sont dotées les travailleuses du sexe. Elles sont maîtres de leur propre vie et leurs différentes décisions viennent influencer leur trajectoire dans l'industrie du sexe.

À la lumière des résultats obtenus, cette étude a permis d'éclairer le contexte dans lequel s'insèrent les femmes pratiquant des activités sexuelles rémunérées de manière indépendante. Tout d'abord, elle a mis en évidence la diversité des motivations qui peuvent influencer leur entrée vers ce milieu. Ensuite, elle a souligné la dynamique du contexte dans lequel s'inscrivent ces trajectoires. Enfin, elle a mis en lumière les risques de victimisation auxquels les travailleuses du sexe sont confrontées, ainsi que les stratégies qu'elles mettent en place pour les atténuer.

En ce qui concerne les risques de victimisation auxquels les travailleuses du sexe indépendantes sont confrontées, il ressort que ces risques sont principalement liés à la marginalisation de l'industrie du sexe et aux circonstances entourant leurs rencontres avec les clients. Les résultats permettent finalement de mettre de l'emphase sur des éléments non figés dans la trajectoire des femmes effectuant des pratiques sexuelles rémunérées. Bien que de nombreuses études aient examiné ces différents éléments, rares sont celles qui les ont abordés dans une perspective de continuum ou de trajectoire. La présente étude contribue donc à éclairer cette zone d'incertitude empirique.

Pour mieux cerner l'étendue de cette étude, un point à considérer est que les résultats découlent de récits qui sont unanimement positifs où très peu de travailleuses du sexe ont vécu des expériences problématiques dans le cadre de leur pratique. Ces discours peuvent avoir une influence sur la manière dont le travail du sexe est perçu. Une femme ayant vécu une expérience traumatisante ou exploitante peut avoir un point de vue totalement différent en regard de l'industrie du sexe.

Finalement, il serait intéressant, dans le cadre de recherches futures, de comparer les trajectoires de travailleuses du sexe indépendantes à celles impliquant une tierce partie, notamment relevant d'une agence ou d'un proxénète, dans le but de cerner des éléments susceptibles de les dissocier.



Cette comparaison pourrait également permettre de mettre l'accent sur les risques de victimisation, à savoir si ceux-ci sont plus importants ou moins bien palliés par les travailleuses du sexe relevant d'une tierce partie et dans quelle mesure ces parcours dans l'industrie du sexe peuvent être synonymes d'empowerment. De plus, bien que de nombreuses études aient établi des distinctions entre le travail du sexe pratiqué sur la rue et celui pratiqué à l'intérieur sur divers aspects (motivations, risques de victimisation, consommation, etc.), rares sont celles qui ont adopté une démarche qualitative et se sont penchées sur la trajectoire de ces populations. De surcroît, il serait intéressant d'approfondir la compréhension des différentes trajectoires des travailleuses du sexe impliquées dans ces milieux distincts, en comparant leurs trajectoires. Les résultats issus de cette démarche pourraient contribuer à surmonter les limitations identifiées dans les études antérieures et apporter une dimension plus approfondie aux conclusions qui ressortent de la présente recherche.



## Références bibliographiques

- Abbott, A. S. (2000). Motivations for Pursuing an Acting Career in Pornography. Dans *Sex for sale : Prostitution, Pornography, and the Sex Industry* (p. 17-34). Routledge.
- Abel, G., Fitzgerald, L., & Brunton, C. (2007). *The Impact of the Prostitution Reform Act on the Health and Safety Practices of Sex Workers* [Report to the Prostitution Law Review Committee]. University of Otago. <https://www.otago.ac.nz/christchurch/otago018607.pdf>
- Absi, P. (2010). La professionnalisation de la prostitution : Le travail des femmes (aussi) en question. *L'Homme la Societe, 176-177(2)*, 193-212.
- Alliance canadienne pour la réforme des lois sur le travail du sexe. (2017). *Safety, Dignity, Equality : Recommendations for Sex Work Law Reform in Canada*.
- Andermann, A. (2016). Taking action on the social determinants of health in clinical practice : A framework for health professionals. *CMAJ, 188(17-18)*, E474-E483. <https://doi.org/10.1503/cmaj.160177>
- Armstrong, L. (2021). Decriminalisation of sex work in the post-truth era? Strategic storytelling in neo-abolitionist accounts of the New Zealand model. *Criminology & Criminal Justice, 21(3)*, 369-386. <https://doi.org/10.1177/1748895820918898>
- Balfour, R., & Allen, J. (2014). *A review of the literature on sex workers and social exclusion*. Institute of Health Equity.
- Barbaree, R. (2014). Sex work, prostitution and trafficking for sexual exploitation. *Routledge*, 132-150.
- Belak, B. (2018). Bedford v. Canada. A Breakthrough in the Legal Discourse. Dans E. M. Durisin, E. van der Meulen, & C. Bruckert (Éds.), *Red Light Labour : Sex Work Regulation, Agency, and Resistance* (p. 48-56). UBS Press.
- Belli, R. F., Lee, E. H., Stafford, F. P., & Chou, C.-H. (2004). Calendar and Question-List Survey Methods : Association Between Interviewer Behaviors and Data Quality. *Journal of Official Statistics, 20(2)*, 185-218.
- Benoit, C., Jansson, S. M., Smith, M., & Flagg, J. (2018a). Prostitution Stigma and Its Effect on the Working Conditions, Personal Lives, and Health of Sex Workers. *The Journal of Sex Research, 55(4-5)*, 457-471. <https://doi.org/10.1080/00224499.2017.1393652>
- Benoit, C., Jansson, S. M., Smith, M., & Flagg, J. (2018b). Prostitution Stigma and Its Effect on the Working Conditions, Personal Lives, and Health of Sex Workers. *The Journal of Sex Research, 55(4-5)*, 457-471. <https://doi.org/10.1080/00224499.2017.1393652>

- Benoit, C., Ouellet, N., Jansson, M., Magnus, S., & Smith, M. (2017). Would you think about doing sex for money? Structure and agency in deciding to sell sex in Canada. *Work, Employment and Society*, 31(5), 731-747. <https://doi.org/10.1177/0950017016679331>
- Bertrand, K., & Nadeau, L. (2007). Trajectoires de femmes toxicomanes en traitement ayant un vécu de prostitution : Étude exploratoire. *Drogues, santé et société*, 5(2), 79-109. <https://doi.org/10.7202/015695ar>
- Bruckert, C., & Hannem, S. (2013). Rethinking the Prostitution Debates : Transcending Structural Stigma in Systemic Responses to Sex Work. *Canadian Journal of Law and Society*, 28(1), 43-63. <https://doi.org/10.1017/cls.2012.2>
- Bullough, B., & Bullough, V. L. (1996). Female Prostitution : Current Research and Changing Interpretations. *Annual Review of Sex Research*, 7(1), 158-180. <https://doi.org/10.1080/10532528.1996.10559912>
- Campbell, R. (2002). *Working on the Street : An Evaluation of the Linx Project, 1998–2001*. Liverpool Hope University.
- Chapkis, W. (2000). Power and Control in the Commercial Sex Trade. Dans R. Weitzer (Éd.), *Sex for sale : Prostitution, Pornography, and the Sex Industry* (p. 181-201). Routledge.
- Choudhury, S. M., Erausquin, J. T., Park, K., & Anglade, D. (2015). Social Support and Sexual Risk Among Establishment-Based Female Sex Workers in Tijuana. *Qualitative Health Research*, 25(8), 1056-1068. <https://doi.org/10.1177/1049732315587282>
- Church, S., Henderson, M., Barnard, M., & Hart, G. (2001). Violence by clients towards female prostitutes in different work settings : Questionnaire survey. *BMJ*, 322(7285), 524-525. <https://doi.org/10.1136/bmj.322.7285.524>
- Cimino, A. (2018). Sex work and adult prostitution : From entry to exit. Dans *Handbook of Behavioral Criminology* (p. 239-255). [https://doi.org/10.1007/978-3-319-61625-4\\_14](https://doi.org/10.1007/978-3-319-61625-4_14)
- Clarke, R. J., Clarke, E. A., Roe-Sepowitz, D., & Fey, R. (2012). Age at Entry into Prostitution : Relationship to Drug Use, Race, Suicide, Education Level, Childhood Abuse, and Family Experiences. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 22(3), 270-289. <https://doi.org/10.1080/10911359.2012.655583>
- Cobbina, J. E., & Oselin, S. S. (2011). It's Not Only for the Money : An Analysis of Adolescent versus Adult Entry into Street Prostitution. *Sociological Inquiry*, 81(3), 310-332. <https://doi.org/10.1111/j.1475-682X.2011.00375.x>
- Conseil du statut de la femme. (2002). *La prostitution : Profession ou exploitation ? Une réflexion à poursuivre* (p. 21). <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/resume-etude-la-prostitution-profession-ou-exploitation.pdf>
- Dalla, R. L. (2002). Night Moves : A Qualitative Investigation of Street-Level Sex Work. *Psychology of Women Quarterly*, 26(1), 63-73. <https://doi.org/10.1111/1471-6402.00044>

- Décary-Héту, D., & Dupont, B. (2013). Reputation in a dark network of online criminals. *Global Crime*, 14(2-3), 175-196. <https://doi.org/10.1080/17440572.2013.801015>
- Desfachelles, M., & Ouellet, F. (2018). La méthode des cartes de vie pour reconstruire les trajectoires de délinquantes sexuelles et violentes. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 71, 456-464.
- Dodsworth, J. (2012). Pathways through Sex Work : Childhood Experiences and Adult Identities. *British Journal of Social Work*, 42(3), 519-536. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcr077>
- Dorais, M. (1993). Diversité et créativité en recherche qualitative. *Service social*, 42(2), 7-27. <https://doi.org/10.7202/706615ar>
- Elder, G. H. J. (1994). *Time, Human Agency, and Social Change : Perspectives on the Life Course*. 57(1), 4-15.
- Elder, G. H. J., Johnson, M. K., & Crosnoe, R. (2003). The Emergence and Development of Life Course Theory. Dans J. T. Mortimer & M. J. Shanahan (Éds.), *Handbook of the Life Course. Handbooks of Sociology and Social Research* (p. 3-19). Springer. [https://doi.org/10.1007/978-0-306-48247-2\\_1](https://doi.org/10.1007/978-0-306-48247-2_1)
- Ernst, F., Romanczuk-Seiferth, N., Köhler, S., Amelung, T., & Betzler, F. (2021). Students in the Sex Industry : Motivations, Feelings, Risks, and Judgments. *Frontiers in Psychology*, 12. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2021.586235>
- Escoffier, J. (2007). Porn Star/Stripper/Escort : Economic and Sexual Dynamics in a Sex Work Career. *Journal of Homosexuality*, 53(1-2), 173-200. [https://doi.org/10.1300/J082v53n01\\_08](https://doi.org/10.1300/J082v53n01_08)
- Gambetta, D. (1993). *The sicilian mafia : The business of private protection*. Harvard University Press.
- Gambetta, D. (2009). *Codes of the Underworld : How Criminals Communicate*. Princeton University Press. <http://www.jstor.org/stable/j.ctt7tbn3>
- Ghiglione, R., & Matalon, B. (1978). Comment interroger ? Les entretiens. Dans *Les enquêtes sociologiques : Théories et pratiques*. Armand Colin.
- Gouvernement du Canada. (2014). *Réforme du droit pénal en matière de prostitution : Projet de loi C-36, Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*. [https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/c36fs\\_fi/](https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/c36fs_fi/)
- Grittner, A. L., & Walsh, C. A. (2020). The Role of Social Stigma in the Lives of Female-Identified Sex Workers : A Scoping Review. *Sexuality & Culture*, 24(5), 1653-1682. <https://doi.org/10.1007/s12119-020-09707-7>
- Harcourt, C., & Donovan, B. (2005). The many faces of sex work. *Sexually Transmitted Infections*, 81(3), 201-206. <https://doi.org/10.1136/sti.2004.012468>

- Hardy, K., Kingston, S., & Sanders, T. (Éds.). (2016). *New Sociologies of Sex Work*. Routledge.
- Harris, D. A., & Parisi, M. D. (2007). Adapting Life History Calendars for Qualitative Research on Welfare Transitions. *Field Methods*, 19(1), 40-58. <https://doi.org/10.1177/1525822X06292707>
- Henriksen, T. D. (2021). Do Prostitution and Social Vulnerability Go Hand in Hand? Examining the Association Between Social Background and Prostitution Using Register Data. *Sociological Research Online*, 26(3), 525-543. <https://doi.org/10.1177/1360780420965988>
- Hickling, S. J. (2019). Pathways to Sex Work. Dans *The Encyclopedia of Women and Crime* (p. 1-2). John Wiley & Sons, Ltd. <https://doi.org/10.1002/9781118929803.ewac0389>
- Hirschi, T. (1969). *Causes of delinquency*. University of California Press.
- Irvine, J. M. (2015). The Other Sex Work : Stigma in Sexuality Research. *Social Currents*, 2(2), 116-125. <https://doi.org/10.1177/2329496515579762>
- Jeal, N., & Salisbury, C. (2007). Health needs and service use of parlour-based prostitutes compared with street-based prostitutes : A cross-sectional survey. *BJOG: An International Journal of Obstetrics & Gynaecology*, 114(7), 875-881. <https://doi.org/10.1111/j.1471-0528.2007.01379.x>
- Jeffrey, L. A., & Macdonald, G. (2006). “It’s the Money, Honey” : The Economy of Sex Work in the Maritimes\*. *Canadian Review of Sociology/Revue Canadienne de Sociologie*, 43(3), 313-327. <https://doi.org/10.1111/j.1755-618X.2006.tb02227.x>
- Kingston, S., & Sanders, T. (2016). New Sociologies of Sex Work in Perspective. Dans K. Hardy, S. Kingston, & T. Sanders (Éds.), *New Sociologies of Sex Work* (Routledge, p. 1-8).
- Kinnell, H. (2013a). Indoor sex work : Policy and policing. Dans *Violence and Sex Work in Britain* (p. 110-115). Routledge.
- Kinnell, H. (2013b). Murder made easy : The final solution to prostitution? Dans *Sex Work Now* (p. 162-189). Willan.
- Kramer, L. A., & Berg, E. C. (2003). A Survival Analysis of Timing of Entry into Prostitution : The Differential Impact of Race, Educational Level, and Childhood/Adolescent Risk Factors. *Sociological Inquiry*, 73(4), 511-528. <https://doi.org/10.1111/1475-682X.00069>
- Labrecque, M. F. (2003). Review of [Yolande Geadah La prostitution : Un métier comme un autre ? Montréal, VLB éditeur, 2003, 294 p.]. *Recherches féministes*, 16(2), 241-245. <https://doi.org/10.7202/007781ar>
- Lalor, K., & McElvaney, R. (2010). Child Sexual Abuse, Links to Later Sexual Exploitation/High-Risk Sexual Behavior, and Prevention/Treatment Programs. *Trauma, Violence, & Abuse*, 11(4), 159-177. <https://doi.org/10.1177/1524838010378299>

- Laub, J. H., & Sampson, R. J. (1993). Turning Points in the Life Course : Why Change Matters to the Study of Crime. *Criminology*, 31(3), 301-325. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.1993.tb01132.x>
- Le Bossé, & Lavallée, M. (1993). Empowerment et psychologie communautaire : Aperçu historique et perspectives d'avenir. *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 18, 7-20.
- Le Bossé, Y. (2004). De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : Vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2).
- Lever, J., & Dolnick, D. (2010). Call Girls and Street Prostitutes : Selling Sex and Intimacy. Dans *Sex for sale : Prostitution, pornography, and the sex industry* (p. 187-203). Routledge.
- Mallicoat, S. L., & Ireland, C. E. (2013). Girls and Juvenile Delinquency. Dans *Women and Crime : The Essentials* (p. 169-190). Sage.
- Mathieu, L. (2014). *La fin du tapin : Sociologie de la croisade pour l'abolition de la prostitution*. Ed. La Découverte.
- Matthews, R. (2015). Female prostitution and victimization : A realist analysis. *International Review of Victimology*, 21(1), 85-100. <https://doi.org/10.1177/0269758014547994>
- McNaughton, C. C., & Sanders, T. (2007). Housing and transitional phases out of 'disordered' lives : The case of leaving homelessness and street sex work. *Housing Studies*, 22(6), 885-900.
- Mears, A., & Connell, C. (2016). *The Paradoxical Value of Deviant Cases : Toward a Gendered Theory of Display Work*. 41(2), 333-359. <https://doi.org/10.1086/682922>
- Neal, N., Schrader, T., Hyndman, J., Boyce, B., Phillips, D., Smith, R., Genovese, F., Ricciardi, J., MacVicar, M., & Mukkath, S. (2014). *Street Based Sex Worker Needs Assessment*. Barrie and Oshawa. <https://regentparkchc.org/wp-content/uploads/2020/10/StreetBasedSexWorkersNeedsAssessmentReportFINALFeb7th20141.pdf>
- Neff, K. (2008). *Trajectoires de vie de femmes travaillant dans l'industrie du sexe* [Mémoire de maîtrise]. Université du Québec à Montréal.
- Nelson, I. A. (2010). From Quantitative to Qualitative : Adapting the Life History Calendar Method. *Field Methods*, 22(4), 413-428. <https://doi.org/10.1177/1525822X10379793>
- Ninacs, W. A. (1995). Empowerment et service social : Approches et enjeux. *Service social*, 44(1), 69-93. <https://doi.org/10.7202/706681ar>
- Norton-Hawk, M. (2004). A Comparison of Pimp- and Non-Pimp-Controlled Women. *Violence Against Women*, 10(2), 189-194. <https://doi.org/10.1177/1077801203260949>
- O'Doherty, T. (2011). Criminalization and Off-Street Sex Work in Canada. *Canadian Journal of*

*Criminology and Criminal Justice*, 53(2), 217-245. <https://doi.org/10.3138/cjccj.53.2.217>

- O'Neill, M. (1996). Prostitute women now. Dans *Rethinking Prostitution : Purchasing Sex in the 1990s* (p. 21-46).
- O'Neill, M. (1997). Prostitutes women now. Dans G. Scambler & A. Scambler (Éds.), *Rethinking Prostitution : Purchasing Sex in the 1990s*. Routledge.
- O'Neill, M., & Barbaret, R. (2000). Victimization and the Social Organization of Prostitution in England and Spain. Dans *Sex for sale : Prostitution, Pornography, and the Sex Industry* (Routledge, p. 123-137).
- Oselin, S. S., & Weitzer, R. (2013). Organizations working on behalf of prostitutes : An analysis of goals, practices, and strategies. *Sexualities*, 16(3-4), 445-466. <https://doi.org/10.1177/1363460713481741>
- Ouellet, F., Bouchard, M., & Thomas, V. (2022). The intangible benefits of criminal mentorship. *Global Crime*, 23(2), 240-258.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2021). L'analyse thématique. Dans *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales: Vol. 5e éd.* (p. 269-357). Armand Colin; Cairn.info. <https://www.cairn.info/l-analyse-qualitative-en-sciences-humaines--9782200624019-p-269.htm>
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : Essai théorique et méthodologique. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 113-169.
- Pitcher, J. (2015). Sex work and modes of self-employment in the informal economy : Diverse business practices and constraints to effective working. *Social Policy and Society*, 14(1), 113-123. <https://doi.org/10.1017/S1474746414000426>
- Platt, L., Grenfell, P., Meiksin, R., Elmes, J., Sherman, S. G., Sanders, T., Mwangi, P., & Crago, A.-L. (2018). Associations between sex work laws and sex workers' health : A systematic review and meta-analysis of quantitative and qualitative studies. *PLoS Medicine*, 15(12), 54. <https://doi.org/10.1371/journal.pmed.1002680>
- Plumridge, L., & Abel, G. (2001). A 'segmented' sex industry in New Zealand : Sexual and personal safety of female sex workers. *Australian and New Zealand Journal of Public Health*, 25(1), 78-83. <https://doi.org/10.1111/j.1467-842X.2001.tb00555.x>
- Porter, J., & Bonilla, L. (2000). Drug Use, HIV, and The Ecology of Street Prostitution. Dans *Sex for sale : Prostitution, Pornography, and the Sex Industry* (p. 102-121). Routledge.
- Provencher, M.-A., Côté, P.-B., Blais, M., & Manseau, H. (2013). La prostitution en situation de rue : Une analyse qualitative des trajectoires d'entrée et de sortie chez les jeunes femmes à Montréal. *Service social*, 59(2), 93-107. <https://doi.org/10.7202/1019112ar>
- Rabinovitch, J., & Strega, S. (2004). *The PEERS Story : Effective Services Sidestep the*



- Controversies*, 10(2), 140-159. <https://doi.org/10.1177/1077801203260947>
- Raphael, J., & Shapiro, D. L. (2004). Violence in Indoor and Outdoor Prostitution Venues. *Violence Against Women*, 10(2), 126-139. <https://doi.org/10.1177/1077801203260529>
- Rappaport, J. (1984). Studies in Empowerment : Introduction to the Issue. *Prevention in Human Services*, 3(2-3), 1-7. [https://doi.org/10.1300/J293v03n02\\_02](https://doi.org/10.1300/J293v03n02_02)
- Rappaport, J. (1987). Terms of Empowerment/Exemplars of Prevention : Toward a Theory for Community Psychology. *American Journal of Community Psychology*, 15(2), 121.
- Reid, J. A. (2012). Exploratory review of route-specific, gendered, and age-graded dynamics of exploitation : Applying life course theory to victimization in sex trafficking in North America. *Aggression and Violent Behavior*, 17(3), 257-271. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2012.02.005>
- Rioufreyt, T. (2016). *La transcription d'entretiens en sciences sociales : Enjeux, conseils et manières de faire*. <https://shs.hal.science/halshs-01339474>
- Rosa, J., & Chadillon-Farinacci, V. (2014). *Revue de littérature sur l'exploitation sexuelle et sujets connexes*. Recherche et planification du SPVM. [https://spvm.qc.ca/upload/Informations/PDF/ROSA-\\_CHADILLON\\_Exploitation\\_sexuelle\\_et\\_sujets\\_connexes.pdf](https://spvm.qc.ca/upload/Informations/PDF/ROSA-_CHADILLON_Exploitation_sexuelle_et_sujets_connexes.pdf)
- Sanders, T. (2001). Female street sex workers, sexual violence, and protection strategies. *Journal of Sexual Aggression*, 7(1), 5-18. <https://doi.org/10.1080/13552600108413318>
- Sanders, T. (2004a). A continuum of risk? The management of health, physical and emotional risks by female sex workers. *Sociology of Health & Illness*, 26(5), 557-574. <https://doi.org/10.1111/j.0141-9889.2004.00405.x>
- Sanders, T. (2004b). Choice, risk and selling sex. Dans *Sex Work* (p. 37-50). Willan. <https://doi.org/10.4324/9781843926764>
- Sanders, T. (2005). 'It's Just Acting' : Sex Workers' Strategies for Capitalizing on Sexuality. *Gender, Work & Organization*, 12(4), 319-342. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0432.2005.00276.x>
- Sanders, T. (2006). Female sex workers as health educators with men who buy sex : Utilising narratives of rationalisations. *Social Science & Medicine*, 62(10), 2434-2444.
- Sanders, T. (2007). Becoming an ex-sex worker : Making transitions out of a deviant career. *Feminist Criminology*, 74-95.
- Sanders, T., O'Neill, M., & Pitcher, J. (2009). Sex Workers and Sex Work. Dans *Prostitution. Sex Work, Policy & Politics* (p. 33-51). SAGE Publications Ltd.
- Sanders, T., O'Neill, M., & Pitcher, J. (2018). *Prostitution : Sex Work, Policy & Politics*. SAGE

Publications Ltd. <https://doi.org/10.4135/9781529714944>

- Simons, L. G., Burt, C. H., & Tambling, R. B. (2013). Identifying Mediators of the Influence of Family Factors on Risky Sexual Behavior. *Journal of Child and Family Studies*, 22(4), 460-470. <https://doi.org/10.1007/s10826-012-9598-9>
- Simons, R. L., & Whitbeck, L. B. (1991). Sexual Abuse as a Precursor to Prostitution and Victimization Among Adolescent and Adult Homeless Women. *Journal of Family Issues*, 12(3), 361-379. <https://doi.org/10.1177/019251391012003007>
- Solis, J. C. P. (2021). *Exploring the Process of Empowerment through Narratives of Women Who Participated in Microfinance-Plus Programmes in Paraguay* [Thèse de doctorat]. University of Sussex.
- Spittal, P. M., Bruneau, J., Craib, K. J. P., Miller, C., Lamothe, F., Weber, A. E., Li, K., Tyndall, M. W., O'Shaughnessy, M. V., & Schechter, M. T. (2003). Surviving the sex trade: A comparison of HIV risk behaviours among street-involved women in two Canadian cities who inject drugs. *AIDS Care*, 15(2), 187-195. <https://doi.org/10.1080/0954012031000068335>
- Sterling, A. (2018). New Risk-Spaces, New Spaces for Harm. The Effects of the Advertising Offence on Independent Escorts. Dans E. M. Durisin, E. van der Meulen, & C. Bruckert (Éds.), *Red Light Labour: Sex Work Regulation, Agency, and Resistance* (p. 94-103). UBS Press.
- Sterling, A., & van der Meulen, E. (2018). "We Are Not Criminals": Sex Work Clients in Canada and the Constitution of Risk Knowledge. *Canadian Journal of Law and Society/La Revue Canadienne Droit et Société*, 33(3), 291-308. <https://doi.org/10.1017/cls.2018.13>
- Stoltz, J. A. M., Shannon, K., Kerr, T., Zhang, R., Montaner, J. S., & Wood, E. (2007). *Associations between childhood maltreatment and sex work in a cohort of drug-using youth*. 65(6), 1214-1221. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2007.05.005>.
- Szczepanik, G., Ismé, C., & Grisé, É. (2014). *Portrait de l'industrie du sexe au Québec* (p. 12) [Rapport sommaire]. Consertation des luttes contre l'exploitation sexuelle.
- Toupin, L. (2006). Analyser autrement la « prostitution » et la « traite des femmes ». *Recherches féministes*, 19(1), 153-176. <https://doi.org/10.7202/014068ar>
- Tyler, K. A., Hoyt, D. R., Whitbeck, L. B., & Cauce, A. M. (2001). The Impact of Childhood Sexual Abuse on Later Sexual Victimization among Runaway Youth. *Journal of Research on Adolescence*, 11(2), 151-176. <https://doi.org/10.1111/1532-7795.00008>
- van der Meulen, E., M. Durisin, E., & Love, V. (2013). Introduction. Dans *Selling Sex: Experience, Advocacy, and Research on Sex Work in Canada* (p. 1-25).
- Vanwesenbeeck, I. (2017). Sex Work Criminalization Is Barking Up the Wrong Tree. *Arch Sex Behav*. <https://doi.org/10.1007/s10508-017-1008-3>

- Vidal, S., Ouellet, F., & Dubois, M.-È. (2020). Walking Into the Sunset: How Criminal Achievement Shapes the Desistance Process: Criminal Achievement and the Desistance Process. *Criminal Justice and Behavior*, 47(11), 1529-1546. <https://doi.org/10.1177/0093854820913316>
- Vinet-Bonin, A. (2013). *Quand l'appel à l'aide n'est pas entendu : L'expérience de femmes en processus de sortie de la prostitution* [Mémoire de maîtrise]. Université de Montréal.
- Walper, S., & Wendt, E.-V. (2015). Adolescents' relationships with mother and father and their links to the quality of romantic relationships : A classification approach. *European Journal of Developmental Psychology*, 12(5), 516-532. <https://doi.org/10.1080/17405629.2015.1065727>
- Weber, A. E. (2002). HIV Risk Profile and Prostitution Among Female Street Youths. *Journal of Urban Health: Bulletin of the New York Academy of Medicine*, 79(4), 525-535. <https://doi.org/10.1093/jurban/79.4.525>
- Weitzer, R. (2000). Why We Need More Research on Sex Work. Dans *Sex for sale : Prostitution, Pornography, and the Sex Industry* (Routledge, p. 1-13).
- Weitzer, R. (2005). New directions in research on prostitution. *Crime, Law & Social Change*, 43, 211-235. <https://doi.org/10.1007/s10611-005-1735-6>
- Weitzer, R. (2009). Sociology of Sex Work. *Annual Review of Sociology*, 35(1), 213-234. <https://doi.org/10.1146/annurev-soc-070308-120025>
- Weitzer, R. (2012a). Indoor Prostitution : What Makes it Special? Dans *Legalizing Prostitution. From Illicit Vice to Lawful Business* (p. 22-44). New York University Press.
- Weitzer, R. (2012b). Understanding Prostitution. Dans *Legalizing Prostitution. From Illicit Vice to Lawful Business* (p. 3-21). New York University Press.
- Weitzer, R. (2013). Prohibitionist critique of prostitution. *Deviance Today*, 121-125.
- Whittaker, D., & Hart, G. (1996). Managing risks : The social organisation of indoor sex work. *Sociology of Health and Illness*, 18(3), 399-414. <https://doi.org/10.1111/1467-9566.ep10934742>
- Williamson, C., & Baker, L. M. (2009). Women in Street-based Prostitution : A Typology of their Work Styles. *Qualitative Social Work*, 8(1), 27-44. <https://doi.org/10.1177/1473325008100420>
- Williamson, C., & Cluse-Tolar, T. (2002). Pimp-Controlled Prostitution : Still an Integral Part of Street Life. *Violence Against Women*, 8(9), 1074-1092. <https://doi.org/10.1177/107780102401101746>
- Wingens, M. (2022). Life Course Research : A Conceptual Perspective. Dans M. Wingens, *Sociological Life Course Research* (p. 171-204). Springer Fachmedien Wiesbaden.

[https://doi.org/10.1007/978-3-658-37466-2\\_6](https://doi.org/10.1007/978-3-658-37466-2_6)

- Ziegler, C. D. (2020). *The Impact Of Marginalization On Sex Workers And Improving Health Outcomes In This Population Through Contextualized Interventions And Services* [Mémoire de maîtrise, Public Health University of Saskatchewan]. <https://harvest.usask.ca/bitstream/handle/10388/13258/ZIEGLER-THESIS-2020.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- Zvi, L. (2022). Police Perceptions of Sex-worker Rape Victims and Their Offenders : A Vignette Study. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(15-16), NP14189-NP14214. <https://doi.org/10.1177/08862605211005140>

ANNEXE I – OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES



**FICHE SIGNALÉTIQUE**  
**L'ANALYSE DES TRAJECTOIRES DE TRAVAILLEUSES DU SEXE INDEPENDANTES**

*Le but de ce questionnaire est de recueillir des informations descriptives générales qui demeureront confidentielles.*

Participant numéro : \_\_\_\_\_ Date de l'entrevue : \_\_\_\_\_

Âge :		Langue maternelle :	<input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Autre, spécifiez : .....
Lieu de résidence (ville)	Spécifiez : .....		
Formation académique complétée :	<input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/> Diplôme d'études professionnelles <input type="checkbox"/> Diplôme d'études collégiales <input type="checkbox"/> Diplôme d'études universitaires <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Diplôme d'études secondaires Précisez : ..... Précisez : ..... Précisez : ..... Spécifiez : .....	
Source de revenus actuelle :	<input type="checkbox"/> Aucun revenu <input type="checkbox"/> Revenus issus d'activités sexuelles <input type="checkbox"/> Revenus issus d'activités délinquantes <input type="checkbox"/> Chômage <input type="checkbox"/> Aide sociale <input type="checkbox"/> Autre, spécifiez : .....		

## GRILLE D'ENTRETIEN SEMI-DIRIGÉ L'ANALYSE DES TRAJECTOIRES DE TRAVAILLEUSES DU SEXE INDÉPENDANTES

### PRÉSENTATION DE L'INTERVIEWER

Bonjour, je m'appelle Cloé Gobeil, je fais une recherche sur les trajectoires de vie de femmes qui ont fait, à un moment ou à un autre, de la prostitution d'intérieur, et ce, de manière indépendante (pas de tierce partie impliquée – en partie ou en totalité). Plus précisément, je souhaite d'abord évaluer les processus d'initiation à ce type d'activité et soulever les changements pouvant survenir, puis explorer les risques de victimisation et les stratégies mises en place pour réduire ces risques.

### PARTICIPATION À LA RECHERCHE

Votre participation implique de réaliser un entretien semi-directif combinant la méthode des calendriers d'histoire de vie qui vous questionne sur votre parcours de vie, tant au niveau personnel que professionnel. Les entretiens durent entre 1h30 et 2h00 et ils seront enregistrés, avec votre autorisation, sur support audio afin d'en faciliter ensuite la transcription. Votre participation est conditionnelle à l'acceptation de l'enregistrement de l'entrevue.

### RISQUES ET BÉNÉFICES

Il n'y a pas de risque particulier à participer à ce projet. Il est possible cependant que certaines questions puissent raviver des souvenirs liés à une expérience désagréable ou créer un sentiment d'inconfort. Vous pourrez à tout moment refuser de répondre à une question ou même mettre fin à l'entrevue. Il n'y a pas d'avantage particulier à participer à ce projet. Vous contribuerez cependant à faire la lumière sur les trajectoires de vie des femmes qui ont fait, à un moment ou à un autre, de la prostitution d'intérieur. Votre participation contribuera à l'avancement et à l'amélioration des connaissances relatives à ce type de trajectoire. Les retombées scientifiques basées sur les données recueillies auprès de vous pourront vous être partagées, à votre demande.

### CONFIDENTIALITÉ

Les renseignements personnels que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. De plus, chaque participant à la recherche se verra attribuer un code et seules la chercheuse et son équipe pourront connaître son identité. Les données seront conservées dans un lieu sûr. Les enregistrements seront transcrits et seront détruits, ainsi que toute information personnelle, 7 ans après la fin du projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette période. Quant aux enregistrements audio, ceux-ci seront conservés sur un ordinateur personnel dans lequel un mot de passe restreint l'accès à l'ouverture de dossiers spécifiques. Seuls la chercheuse étudiante et le directeur de recherche auront accès à ces données.

Certains éléments peuvent contraindre la chercheuse à devoir procéder à une violation de la confidentialité prescrite ou permise par la loi, soit :

- Une situation qui implique un signalement obligatoire au Directeur de la protection de la jeunesse.<sup>1</sup>
- La communication de renseignements ayant pour objectif de prévenir un acte de violence, incluant un suicide.

Dans un tel cas, un signalement aux autorités compétentes pourrait être possible.

### COMPENSATION

Pour vous remercier de votre participation, 40\$ vous seront remis à la fin de l'entretien. En cas de retrait avant la fin de l'entretien, vous recevrez la moitié de la compensation monétaire prévue, soit un montant de 20\$.

### PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT

Votre participation à ce projet est entièrement volontaire et vous pouvez à tout moment vous retirer de la recherche sur simple avis verbal et sans devoir justifier votre décision, sans conséquence pour vous. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec la chercheuse via courriel ou appel téléphonique (coordonnées indiquées ci-dessous). À votre demande, tous les renseignements qui vous concernent pourront aussi être détruits. Cependant, après le déclenchement du processus de publication, il sera impossible de détruire les analyses et les résultats portant sur vos données.

### INTRODUCTION À L'ENTRETIEN SEMI-DIRIGÉ

Au cours de l'entretien, j'aimerais que nous abordions les thèmes suivants : votre trajectoire/histoire de vie ainsi que les changements et les événements marquants qui sont survenus dans votre vie, votre parcours dans l'industrie du sexe, vos motivations et finalement les risques de victimisation associés à vos pratiques.

<sup>1</sup> La Loi sur la protection de la jeunesse impose une obligation de signalement au Directeur de protection de la jeunesse aux personnes et dans les circonstances suivantes :  
À toute personne qui a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d'un enfant est considéré comme compromis dans les situations suivantes :

- abus sexuels:
  - lorsque l'enfant subit des gestes à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, incluant toute forme d'exploitation sexuelle, de la part de ses parents ou d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation;
  - lorsque l'enfant encourt un risque sérieux de subir des gestes à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, incluant un risque sérieux d'exploitation sexuelle, de la part de ses parents ou d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation;
- abus physiques:
  - lorsque l'enfant subit des sévices corporels ou est soumis à des méthodes éducatives déraisonnables de la part de ses parents ou de la part d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation;
  - lorsque l'enfant encourt un risque sérieux de subir des sévices corporels ou d'être soumis à des méthodes éducatives déraisonnables de la part de ses parents ou d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation.

THÈMES ABORDÉS	QUESTIONS DE DÉPART	QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES
<b>TRAJECTOIRE DE VIE</b>	<p>Pouvez-vous me parler de votre vie jusqu'au moment où vous avez commencé à pratiquer des activités sexuelles rémunérées?</p> <p><b>Enfance</b> : relations familiales, contexte socio-économique, école, expérience de victimisation, pairs...</p> <p><b>Adolescence</b> : relations familiales, école, occupation (travail, temps libres), pairs, expérience de victimisation, consommation, délits ...</p> <p><b>Passage à l'âge adulte</b></p> <p><b>Âge adulte</b> : Parcours professionnel, réseau conventionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels ont été les événements marquants de votre vie ? (ex : mariage, divorce/séparation, décès d'une personne proche, naissance d'un enfant, premier emploi ...)</li> <li>• Comment avez-vous vécu ou interprété les différentes circonstances de vie auxquelles vous avez été confrontées (expérience subjective)?</li> <li>• Est-ce que ces événements marquants ont eu une influence sur votre trajectoire?</li> <li>• Est-ce que certains événements ont modulé vos premières relations amoureuses et sexuelles?</li> </ul>
<b>PARCOURS DANS L'INDUSTRIE DU SEXE</b>	<p>Pouvez-vous me parler de votre parcours dans l'industrie du sexe ? (Fréquence, durée, précocité, type de pratique, diversification)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À quel âge avez-vous commencé à pratiquer des activités sexuelles rémunérées?</li> <li>• De quel type était votre première pratique?</li> <li>• Commettiez-vous plusieurs formes de pratiques sexuelles rémunérées? Qu'est-ce qui a motivé votre diversification?</li> <li>• À quelle fréquence commettiez-vous ce type de pratique?</li> <li>• Est-ce que vos moyens de sollicitation ont évolué depuis vos débuts dans l'industrie du sexe?</li> <li>• Est-ce que vous considérez avoir eu un mentor durant votre parcours dans l'industrie du sexe ?</li> <li>• Avez-vous eu des périodes plus difficiles financièrement? Quelles en étaient les causes?</li> <li>• Votre parcours dans l'industrie du sexe a-t-il souvent été « interrompu »? Si oui, quels en étaient les motifs?</li> <li>• Avez-vous l'intention de cesser vos pratiques dans un avenir rapproché? Quelles en seraient les raisons?</li> </ul>
<b>MOTIVATIONS</b>	<p>Pouvez-vous me parler de vos motivations à pratiquer des activités sexuelles rémunérées?</p> <p>(Entrée et maintien ; Gains économiques, valorisation, plaisir, influence)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En moyenne, combien d'argent vous rapporte vos activités sexuelles rémunérées?</li> <li>• Est-ce que vos motivations sont les mêmes pour tous les types d'activités sexuelles rémunérées? (Call-girl vs escorte, par exemple)</li> <li>• Avez-vous été influencé d'une quelconque manière à pratiquer ce type d'activité?</li> <li>• En quoi les bénéfices de votre pratique d'activités sexuelles rémunérées influencent votre maintien dans ce milieu?</li> </ul>
<b>RISQUES DE VICTIMISATION</b>	<p>Pouvez-vous me parler des risques de victimisation auxquels vous vous exposez en pratiquant des activités sexuelles rémunérées?</p> <p>(+Question des stratégies) (Vécus ou potentiels ; Risques physiques, psychologiques, sexuels)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avez-vous déjà vécu une expérience de victimisation<sup>2</sup> durant vos pratiques?</li> <li>• Dans quel contexte jugez-vous que vos risques de victimisation augmentent de manière significative?</li> <li>• Quel(s) moyen(s) utilisez-vous pour pallier les risques de victimisation?</li> <li>• Avez-vous déjà eu recours à un tiers pour pallier les risques de victimisation?</li> <li>• Est-ce que le contexte juridique entourant vos pratiques a déjà eu une influence sur votre décision à mettre en place des moyens pour pallier vos risques de victimisation? (illégalité liée aux maisons de débauche, au fait qu'un tiers vive des produits de la prostitution)</li> </ul>
<b>CLÔTURE</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce qu'il y a d'autres points que nous n'avons pas abordés et qui vous semble être un élément important dans votre trajectoire de vie conventionnelle / trajectoire dans l'industrie du sexe ?</li> </ul> <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avez-vous autre chose à ajouter concernant votre histoire; votre parcours dans l'industrie du sexe, vos motivations, les risques de victimisation, vos changements, ou autres ?</li> </ul>		
<b>QUESTIONS DE CLARIFICATION</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvez-vous m'en dire plus au sujet de ... ?</li> <li>• Pouvez-vous m'en dire davantage sur ... ?</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvez-vous me donner des exemples de ... ?</li> <li>• Parlez-moi plus en détail de ... ?</li> </ul>

<sup>2</sup> \*Une expérience de victimisation renvoie au fait d'avoir subi une atteinte matérielle, corporelle ou psychologique.

## ANNEXE II – FORMULAIRE D’INFORMATIONS ET DE CONSENTEMENT



### FORMULAIRE D’INFORMATION ET DE CONSENTEMENT L’ANALYSE DES TRAJECTOIRES DE TRAVAILLEUSES DU SEXE INDÉPENDANTES

Chercheuse étudiante : **Cloé Gobeil**, étudiante à la maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal  
Directeur de recherche : **Frédéric Ouellet**, professeur agrégé, École de criminologie, Université de Montréal

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche. Avant d’accepter d’y participer, veuillez prendre le temps de lire ce document présentant les conditions de participation au projet. N’hésitez pas à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

#### A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

##### 1. Présentation de la recherche

Votre participation s’inscrit dans une recherche qui vise à mieux comprendre la trajectoire de vie des femmes qui ont fait, à un moment ou à un autre, des activités sexuelles rémunérées, et ce, de manière indépendante (pas de tierce partie impliquée – en partie ou en totalité). Plus précisément, on souhaite d’une part évaluer les processus d’initiation aux activités liées au marché du sexe et soulever les changements pouvant survenir lors d’une telle trajectoire, puis d’autre part, explorer les risques de victimisation et les stratégies mises en place pour réduire ces risques (s’il y a).

##### 2. Participation à la recherche

Votre participation implique de réaliser un entretien semi-directif combinant la méthode des calendriers d’histoire de vie qui vous questionne sur votre trajectoire, tant au niveau personnel que professionnel. Les entretiens durent entre 1h30 et 2h00 et ils seront enregistrés, avec votre autorisation, sur support audio afin d’en faciliter ensuite la transcription. Votre participation est conditionnelle à l’acceptation de l’enregistrement de l’entrevue. Le lieu de l’entretien sera défini selon vos préférences et vos disponibilités.

##### 3. Risques et inconvénients

Il n’y a pas de risque particulier à participer à ce projet. Il est possible cependant que certaines questions puissent raviver des souvenirs liés à une expérience désagréable ou créer un sentiment d’inconfort. Vous pourrez à tout moment refuser de répondre à une question ou même mettre fin à l’entrevue. Une liste de ressources d’aide est disponible pour vous si vous en ressentez le besoin.

##### 4. Avantages et bénéfices

Il n’y a pas d’avantage particulier à participer à ce projet. Vous contribuerez cependant à faire la lumière sur les trajectoires de vie des femmes qui ont fait, à un moment ou à un autre, des activités sexuelles rémunérées. Votre participation contribuera à l’avancement et à l’amélioration des connaissances relatives à ce type de trajectoire. Les retombées scientifiques basées sur les données recueillies auprès de vous pourront vous être partagées, à votre demande.

##### 5. Confidentialité

Les renseignements personnels que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Aucune information permettant de vous identifier d’une façon ou d’une autre ne sera publiée. De plus, chaque participant à la recherche se verra attribuer un code et seules la chercheuse et son équipe pourront connaître son identité. Les données seront conservées dans un lieu sûr. Les enregistrements seront transcrits et seront détruits, ainsi que toute information personnelle, 7 ans après la fin du projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette période. Les formulaires sous format papier seront conservés dans un endroit fermé à clé. Quant aux enregistrements audio, ceux-ci seront conservés sur un ordinateur personnel dans lequel un mot de passe restreint l’accès à l’ouverture de dossiers spécifiques. Seuls la chercheuse étudiante et le directeur de recherche auront accès à ces données.

Ce projet a été approuvé par le Comité d’éthique de la recherche – Société et culture de l’Université de Montréal.  
Projet no CERSC-2022-022-P

Page 1 sur 3



Certains éléments peuvent contraindre la chercheuse à devoir procéder à une violation de la confidentialité prescrite ou permise par la loi, soit :

- Une situation qui implique un signalement obligatoire au Directeur de la protection de la jeunesse<sup>1</sup>.
- La communication de renseignements ayant pour objectif de prévenir un acte de violence, incluant un suicide.

Dans un tel cas, un signalement aux autorités compétentes pourrait être possible.

#### 6. Compensation

Pour vous remercier de votre participation, 40\$ vous seront remis à la fin de l'entretien. En cas de retrait avant la fin de l'entretien, vous recevrez la moitié de la compensation monétaire prévue, soit un montant de 20\$.

#### 7. Participation volontaire et droit de retrait

Votre participation à ce projet est entièrement volontaire et vous pouvez à tout moment vous retirer de la recherche sur simple avis verbal et sans devoir justifier votre décision, sans conséquence pour vous. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec la chercheuse via courriel ou appel téléphonique (coordonnés indiqués ci-dessous). À votre demande, tous les renseignements qui vous concernent pourront aussi être détruits. Cependant, après le déclenchement du processus de publication, il sera impossible de détruire les analyses et les résultats portant sur vos données.

### B) CONSENTEMENT

#### Déclaration du participant

- Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon accord ou non à participer à la recherche.
- Je peux poser des questions à l'équipe de recherche et exiger des réponses satisfaisantes.
- Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage les chercheurs de leurs responsabilités.
- J'ai pris connaissance du présent formulaire d'information et de consentement et j'accepte de participer au projet de recherche.

\_\_\_\_\_  
Prénom et nom du participant  
(caractères d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
Signature du participant

\_\_\_\_\_  
Date :

#### Engagement de la chercheuse

J'ai expliqué les conditions de participation au projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et je me suis assurée de la compréhension du participant. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.

<sup>1</sup> La [Loi sur la protection de la jeunesse](#) impose une obligation de signalement au Directeur de protection de la jeunesse aux personnes et dans les circonstances suivantes :

À toute personne qui a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d'un enfant est considéré comme compromis dans les situations suivantes :

- abus sexuels:
  - lorsque l'enfant subit des gestes à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, incluant toute forme d'exploitation sexuelle, de la part de ses parents ou d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation;
  - lorsque l'enfant encourt un risque sérieux de subir des gestes à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, incluant un risque sérieux d'exploitation sexuelle, de la part de ses parents ou d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation;
- abus physiques:
  - lorsque l'enfant subit des sévices corporels ou est soumis à des méthodes éducatives déraisonnables de la part de ses parents ou de la part d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation;
  - lorsque l'enfant encourt un risque sérieux de subir des sévices corporels ou d'être soumis à des méthodes éducatives déraisonnables de la part de ses parents ou d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation;

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche – Société et culture de l'Université de Montréal.  
Projet no CERSC-2022-022-P

Dans l'exercice de mes fonctions d'étudiante à la maîtrise, j'aurai accès à des données qui sont confidentielles. En signant ce formulaire, je reconnais avoir pris connaissance du formulaire de consentement écrit signé par l'étudiante-chercheuse, avec les participantes et je m'engage à :

- Assurer la confidentialité des données recueillies, et donc ne pas divulguer l'identité des participantes, des participants ou toute autre donnée permettant d'identifier une participante, un participant, un organisme ou des intervenantes, des intervenants des organismes collaborateurs;
- Assurer la sécurité physique et informatique des données recueillies;
- Ne pas conserver de copie des documents contenant des données confidentielles.

Cloé Gobeil

Prénom et nom de la chercheuse  
(caractères d'imprimerie)

Signature de la chercheuse

Date :

**Pour toutes questions relative à l'étude, ou pour vous retirer de la recherche**, vous pouvez communiquer avec Cloé Gobeil, étudiante à la maîtrise, au numéro de téléphone (514) 449-4287 ou au [cloe.gobeil@umontreal.ca](mailto:cloe.gobeil@umontreal.ca).

**Pour toute préoccupation** sur vos droits ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le Comité d'éthique de la recherche - Société et culture par courriel à l'adresse [cercs@umontreal.ca](mailto:cercs@umontreal.ca) ou par téléphone au 514 343-7338 ou encore consulter le site Web <http://recherche.umontreal.ca/participants>.

**Toute plainte relative à votre participation** à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca). Il s'exprime en français et en anglais et prend les appels entre 9h et 17h. (L'ombudsman accepte les appels à frais virés.)